

Mission de pré - inventaire et d'étude  
concernant le projet de création d'un

# **Centre de Ressources des Musiques et Danses Traditionnelles Alsaciennes**

Rapport présenté le 31 décembre 2009

par

**Philippe GEISS**

Musicien, compositeur, professeur au conservatoire de Strasbourg

*avec la participation de*

**Charlotte COTTEAU**

Etudiante en master de musique et musicologie à l'Université de Strasbourg

pour la partie du pré-inventaire

et

**Mathieu SCHNEIDER**

Maître de conférences en musicologie à l'Université de Strasbourg

pour la partie du programme de recherche  
présentée par les universités alsaciennes

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b>	p. 4
<b>2</b>	<b>RECHERCHE</b>	
	De la collecte à la valorisation du répertoire	p. 8
2.1	Rapport sur la contribution des universités alsaciennes	p. 9
2.2	Programme de recherche	p. 20
<b>3</b>	<b>ACTION CULTURELLE</b>	
	Fédérer un réseau, valoriser les résultats de la recherche par la transmission et la création	p. 29
3.1	Transmission	p. 30
3.2	Réseau	p. 33
3.2	Création et diffusion	p. 35
<b>4</b>	<b>LA TETE DE RESEAU</b>	
4.1	Le comité de pilotage	p. 38
4.2	Le directeur de projet	p. 41
4.3	L'équipe d'encadrement et les chargés de missions	p. 43
<b>5</b>	<b>LA STRUCTURE</b>	
5.1	Articulation de la structure proposée	p. 45
5.2	Suggestions de titres	p. 46
5.3	Le lieu / Les Locaux	p. 46
5.4	Site internet	p. 47
<b>6</b>	<b>PHASE TEST</b>	
6.1	Organisation d'un colloque de lancement de projet	p. 48
6.2	Argument scientifique / Intervenants pressentis	p. 48
	Budget prévisionnel de la partie scientifique	p. 54
6.3	Propositions d'activités	p. 55
	Budget prévisionnel de la partie artistique	p. 58
6.4	Budget global du colloque	p. 60

<b>7</b>	<b>CALENDRIER</b>	
7.1	Calendrier de la phase test	p. 61
7.2	Années suivantes	p. 61
<b>8</b>	<b>CONCLUSION</b>	
8.1	Les grandes questions	p. 62
8.2	Conclusion générale	p. 62
<b>9</b>	<b>BUDGET</b>	
9.1	Budget prévisionnel annuel du projet de centre de ressources	p. 64
9.2	Budgets prévisionnels du programme de recherche	p. 65
<b>10</b>	<b>ANNEXES</b>	
10.1	Pré-inventaire des ressources (musiques et danses)	p. 71
10.2	Aperçu des structures et personnes ressources	p. 83
10.3	Carte des centres de ressources et associations de MDT	p. 90
10.4	Les centres de ressources visités et étudiés	p. 91
10.5	Aperçu de la structure du centre occitan	p. 92
10.6	Schéma National d'orientation pédagogique (cursus MDT)	p. 94
10.7	Charte de réseau européen des MDT	p. 95
10.8	Liste des personnes rencontrées	p. 98
10.9	Remerciements	p. 99
10.10	Table des sigles	p. 100

## INTRODUCTION

A la suite de la réunion du 5 mars 2008 qui s'est déroulée à la Région Alsace et sur le conseil des inspecteurs du service de l'inspection et de l'évaluation (SIE) du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC), l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA) et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace (DRAC), m'a été confié une mission de pré-inventaire afin de faire un état des lieux de l'existant et d'étudier en quoi et pour qui un futur Centre de Ressources des Musiques et Danses Traditionnelles Alsaciennes sera utile.

### **Méthode de recherche :**

- 1) Je me suis employé à faire un état des lieux des musiques et danses traditionnelles (MDT) alsaciennes en me posant tout d'abord un certain nombre de questions : Qu'est ce que le monde des musiques et danses traditionnelles (MDT) alsaciennes ? Quels fonds existants ? Quels acteurs ? Quelles actions passées et en cours ? Quelle relation avec la langue et les traditions ? Quelle évolution ? Quelles personnes ressources ? Quels lieux ressources ? Quels partenaires potentiels pour nourrir un éventuel projet de centre de ressources ? Quel intérêt et quelles attentes de la part des acteurs du monde des MDT alsaciennes ? Quel avenir ?
- 2) Pour prendre réellement conscience de ce qu'est un centre de ressources, je suis allé visiter plusieurs centres : « Dastum – Rennes », le centre Occitan de Toulouse et le Deutsche Volksliedearchiv Freiburg im Breisgau (DV Freiburg). J'ai étudié la structure de l' « UPCP – Métive » de Parthenay, (Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes et Vendée et Métive signifie les moissons en langue poitevine).
- 3) J'ai réalisé de nombreux entretiens avec des artistes, des diffuseurs, des spécialistes des MDT, des partenaires potentiels, les inspecteurs du service de l'inspection et de l'évaluation (SIE) du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC), le directeur de la Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles, etc.
- 4) J'ai également fait beaucoup de recherches Internet et consulté bon nombre d'ouvrages, édités par les centres de ressources visités ou relatifs à mon étude.

## Observations

### **Les acteurs**

Le monde des MDT alsaciennes est existant mais difficile à évaluer. Les informations sont très éparpillées et difficiles d'accès. Il faut s'adresser à de nombreuses sources pour se faire une idée des acteurs, des activités, etc.

Même si il est existant, on ne peut pas vraiment parler de réseau des MDT en Alsace car la communication est très peu développée entre tous les acteurs qui la composent. C'est dommage car les MDT alsaciennes comptent de remarquables personnes ressources.

Cependant, les principaux représentants du réseau des MDT Alsaciennes (musiciens, danseurs, diffuseurs, etc) expriment leur enthousiasme pour ce sujet qui est à présent sur le devant de la scène, mais la majorité des acteurs rencontrés est en attente d'un signal fort de la part des pouvoirs publics pour redonner courage et espoir à un réseau qui est en quête de reconnaissance et de soutien.

Le fait de voir que ce sujet est traité par un spécialiste reconnu, professeur au conservatoire, est également perçu comme une marque d'intérêt pour un grand nombre de futurs utilisateurs qui se sentent valorisés par cette démarche.

J'ai pu également constater que la majorité des personnes sollicitées, hors de l'habituel milieu des MDT, est fortement intéressée par ce sujet et que de nouveaux acteurs (chercheurs, artistes, enseignants, diffuseurs) sont prêts à s'associer à la réflexion et à l'action pour développer la pratique des MDT en Alsace.

L'ensemble de ces personnes constitue un réseau potentiel d'action culturelle.

<p><b>Conclusion intermédiaire : Les acteurs actuels et nouveaux venus parmi les artistes, associations, professeurs, structures d'enseignement et diffuseurs, constituent un réseau d'action culturelle qui est prêt à se mobiliser pour défendre un projet fort en faveur du développement des musiques et danses traditionnelles en Alsace.</b></p>
--

### **Pré-inventaire**

Réaliser un inventaire des fonds, des personnes et des lieux ressources est un travail colossal qui à lui seul pourrait justifier l'existence d'un centre de ressources. Les résultats du pré inventaire montrent qu'il existe de nombreux fonds et qu'un travail de collecte et de catalogage s'impose.

Compte tenu de l'ampleur de la tâche, il a été décidé, lors de la réunion DRAC/OLCA du 22 septembre 2009, que Charlotte COTTEAU, étudiante en master de musique et musicologie à l'Université de Strasbourg, rédigera un pré-inventaire (non exhaustif) des sources sonores et écrites des musiques et danses alsaciennes (partitions, recueils, manuscrits,...) disponibles dans la région. Le résultat de ces recherches, concernant le pré-inventaire des fonds, est détaillé dans le document joint (annexe page 71). De toute évidence, il faudra poursuivre ce travail de pré-inventaire par un travail de catalogage.

## **Centre de ressource et Recherche**

De l'avis de tous les spécialistes consultés, un centre de ressources peut prendre diverses formes, cependant il est fortement conseillé de prendre en compte les spécificités d'une région et de s'appuyer sur les personnes et structures ressources qu'elle possède. Les actions sont généralement articulées autour de ces grands axes : recherche - documentation, formation, création - diffusion, réseaux.

J'ai pu observer que généralement les centres de ressources développent un programme de recherche lié à la collecte et à la documentation. La question était donc d'étudier comment mettre en place un tel programme en Alsace. Lors de mes premiers entretiens avec Mathieu Schneider, maître de conférences en musicologie à l'Université de Strasbourg, j'ai tout de suite réalisé qu'il y avait là une possibilité de trouver réponse à ma question en apportant une contribution scientifique de haut niveau au projet de centre de ressources alsacien. Suite à mes premières conclusions, lors de la réunion DRAC/OLCA du 22 septembre 2009, il a été décidé que Mathieu Schneider, réaliserait une étude sur les ressources en matière de recherche scientifique que les universités d'Alsace pourraient apporter au projet de centre de ressources.

Le résultat de cette étude montre l'existence de nombreuses équipes de recherche pouvant apporter leur concours à une réflexion sur les musiques et danses traditionnelles en Alsace. Il y donc la possibilité de s'appuyer sur le réseau des universités alsaciennes pour développer un programme de recherche pluridisciplinaire et pluriannuel.

<p><b>Conclusion intermédiaire : Le réseau des universités alsaciennes permet d'envisager la mise en place d'un programme de recherche pluridisciplinaire et pluriannuel.</b></p>
---

## **Centre physique ou réseau ?**

Cette première phase de recherche m'a permis de réaliser que nous étions en présence de deux réseaux potentiels. D'une part, celui des acteurs (artistes, associations, professeurs, structures d'enseignement et diffuseurs), représentant un réseau d'action culturelle et d'autre part, celui des Universités Alsaciennes représentant un réseau de recherche.

C'est une réelle chance pour le projet en cours, car cela signifie qu'il n'est pas nécessaire, au moins dans un premier temps, de monter une structure physique de toutes pièces pour héberger la plus lourde partie d'un centre de ressources, à savoir, la partie recherche et documentation.

Compte tenu de ces premières observations, il s'agit à présent d'étudier comment relier ces deux réseaux entre eux.

### **Comment construire le réseau ?**

Avant de commencer à mener des actions, il faut savoir de quoi on parle, d'où la nécessité d'un programme de recherche. Celui-ci, en poursuivant la phase de pré-inventaire par un travail de catalogage, permettra de comprendre, valoriser et interpréter le fond mis en évidence.

Il est à noter que la majorité des acteurs rencontrés est en attente d'un programme de recherche avec l'espoir que celui-ci permettra, entre autres, de découvrir de nouvelles pistes pour enrichir le répertoire actuel.

Couplées étroitement à la recherche et valorisant ses résultats auprès du grand public, les actions culturelles sont le pendant de la partie scientifique.

Il est nécessaire, pour éviter qu'il y ait scission entre recherche et action de mettre en place un comité de pilotage avec un directeur de projet pour coordonner l'ensemble de cette action.

#### **Conclusion :**

**La mise en place d'un réseau est plus indiquée que la construction physique d'un centre de ressources. Il me semble judicieux de s'appuyer sur le réseau des acteurs pour la partie « action culturelle » et sur le réseau des Universités pour la partie « recherche ». La réunion de ces deux éléments permettrait d'envisager la création d'un seul et même réseau, pôle de ressources, dont la coordination serait assurée par un comité de pilotage et son directeur.**

## **RECHERCHE : de la collecte à la valorisation du répertoire**

De l'avis de tous les spécialistes consultés, il est fortement conseillé de s'appuyer sur de sérieuses bases de recherche scientifique.

L'objectif de celles-ci sera tant la mise en évidence de nouveaux répertoires par le nécessaire travail de collecte et de compilation des fonds, que la compréhension, l'interprétation et la valorisation de ces répertoires par un programme de recherche pluridisciplinaire et pluriannuel.

Suite à la réunion OLCA / DRAC du 22 septembre 2009, une étude a été demandée à Mathieu Schneider, maître de conférences à l'Université de Strasbourg, sur les ressources en matière de recherche scientifique que les universités alsaciennes pourraient apporter au centre de ressources. Ces dernières ont manifesté un réel intérêt pour ce projet. Il en résulte une intéressante proposition d'un programme de recherche ambitieux qui permettrait d'ancrer le projet sur de sérieuses bases scientifiques.

C'est une réelle chance, pour l'avenir de ce projet, d'avoir la possibilité de s'appuyer sur une collaboration forte avec les universités.

Cependant, sur le conseil de l'inspection du ministère de la culture (SIE), il serait fort souhaitable de s'adjoindre le conseil de plusieurs spécialistes des MDT, de la SIE, de la FAMDT et de plusieurs centres de ressources existants pour être en mesure d'adapter avec souplesse les objectifs de ce programme de recherche. La mise en place et le suivi du programme de recherche devront faire partie des missions du comité de pilotage du centre de ressources.

L'organisation d'un premier colloque durant l'année « test » pourrait avoir comme objectifs de fédérer les équipes de recherche et les chercheurs, et de lancer le programme.

La mise en place du programme de recherche proposé par les universités alsaciennes me semble être un élément fondateur pour la construction du futur centre de ressources alsacien.

## 2.1

# Rapport sur la contribution des universités alsaciennes à un centre de ressources sur les musiques et danses traditionnelles en Alsace

par Mathieu SCHNEIDER (Université de Strasbourg)

L'Université de Strasbourg, créée le 1<sup>er</sup> janvier 2009 à partir de la réunion des trois anciennes universités de sciences humaines (Université Marc-Bloch), de sciences naturelles (Université Louis-Pasteur) et de sciences juridiques (Université Robert-Schumann), offre désormais un potentiel considérable en matière de formation, de recherche et de ressources documentaires : 76 unités de recherche, 38 unités de formation et de recherche ou écoles, et un important réseau de bibliothèques en dépendent et couvrent quasiment l'ensemble des champs disciplinaires de la recherche. Si l'on prend en compte, en plus de cet établissement, les ressources offertes par l'Université de Haute-Alsace qui regroupe pour sa part plus d'une centaine de formations, réparties dans quatre grands domaines (dont les domaines Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines & Sociales, concernés par le présent rapport) et quinze laboratoires de recherche, l'Alsace dispose de structures de recherche tout à fait remarquables par rapport à sa superficie et à sa population.

Les deux universités alsaciennes pourraient être mises à contribution pour le fonctionnement d'un futur centre de ressources sur les musiques et danses traditionnelles d'Alsace, principalement dans les secteurs de la recherche et de la formation, et secondairement dans celui de l'action culturelle. Ce dernier domaine, qui est défini par l'article L-123-3 du Code de l'Éducation (révisé le 10 août 2007) comme « la diffusion de la culture et l'information scientifique et technique [comprenez par ces deux adjectifs : « issue de la recherche »] », pourrait être le levier entre un contenu produit sur les musiques et danses traditionnelles par la recherche et sa diffusion via des conférences et des manifestations artistiques. À l'Université de Strasbourg comme à celle de Haute-Alsace, il existe des services d'action culturelle porteurs de cette mission qui pourraient, en appui à un programme de recherche, servir de lien entre l'université et le monde de la culture. Il semblerait que, partant d'une articulation recherche/formation/action culturelle, les deux universités alsaciennes puissent activement collaborer aux missions d'un centre de ressources sur les musiques et danses traditionnelles d'Alsace.

Le présent rapport se propose donc :

1. d'identifier les secteurs de la recherche concernés par un tel centre ;
2. de recenser les structures de recherche qui en dépendent et qui pourraient prêter leur coopération ;
3. d'identifier les modes de partenariat qui pourraient lier ces structures entre elles, mais aussi à des partenaires extérieurs, comme la DRAC et la Région Alsace, sur un programme de recherche pluriannuel autour des musiques et danses traditionnelles d'Alsace ;
4. de proposer un programme de recherche, avec phasage et estimation budgétaire ;
5. d'évaluer le rôle des services d'action culturelle dans la diffusion de cette recherche et dans la création d'une programmation artistique originale et ambitieuse ;
6. de mettre en évidence les formations universitaires, initiales et surtout continues, qui pourraient être montées en lien avec les répertoires des danses et musiques traditionnelles d'Alsace.

## **A. RECHERCHE**

### **1. De la nécessité d'un programme de recherche**

#### *Un programme de recherche pour alimenter en contenu le centre*

Un centre de ressources sur les musiques et danses d'Alsace ne peut exclure le domaine de la recherche. En effet, on ne peut sérieusement envisager de mener des actions pédagogiques, de monter des spectacles, d'organiser des conférences ou des expositions sur les pratiques musicales et dansées en Alsace, que si l'on accepte en amont de mener une vraie réflexion sur la nature de ces pratiques, sur leur sens et sur leurs contextes. Il en va donc de l'intérêt même d'un tel projet que de le coupler à la recherche.

#### *La nécessité de renouveler notre approche des danses et musiques traditionnelles par de nouvelles méthodologies*

La bibliographie alsacienne consultable à la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg recense certes un nombre important de publications consacrées au champ des musiques et des danses traditionnelles d'Alsace (voir doc. sur le pré-inventaire en annexe). Mais si ces ouvrages et articles constituent à l'heure actuelle toujours une base de travail, ils sont souvent datés ou partiels. Ils ne permettent donc pas de couvrir le champ de recherche dans sa totalité et limitent trop souvent leur approche aux seuls domaines musicologique (au sens d'histoire de la musique dans la plupart des cas) ou historique. Il paraît absolument nécessaire d'introduire, dans l'étude du corpus des musiques et des danses traditionnelles d'Alsace, les nouvelles méthodes de la recherche en sciences humaines : l'approche comparative (mêlant par exemple musique et sociologie), les *cultural studies*, les *gender studies*, les théories sur l'hybridation culturelle...

#### *Reconsidérer le patrimoine alsacien dans une relation dynamique entre les espaces germanophone et francophone*

Le programme de recherche devra certes passer par une phase de catalogage des fonds existants en Alsace, mais au-delà de ce premier travail, il sera fondamental de replacer le corpus ainsi mis en évidence dans différents contextes : confessionnel, littéraire, musical, social, linguistique... Il devrait en ressortir toute la richesse de nos danses et musiques traditionnelles, dans une relation toujours plurielle entre l'Allemagne et la France. Sortir de la conception d'un patrimoine alsacien comme seule expression d'une identité alsacienne et reconsidérer cette identité dans toutes ses dimensions, tel doit être aussi le but d'un tel programme de recherche.

Au vu de ces quelques remarques liminaires, il semble donc indispensable de monter un programme de recherche pluriannuel et ambitieux. Ce programme, qui sera détaillé plus loin dans le rapport, devra s'appuyer méthodologiquement sur un certain nombre de disciplines et d'approches scientifiques, et logistiquement sur des unités de recherche travaillant dans ces domaines.

<p><b><u>Conclusion intermédiaire</u> : L'adossement du centre de ressources à un programme ambitieux de recherche est le garant de la viabilité de ce centre et de la qualité de ses productions.</b></p>
--

## 2. Identification des domaines de recherche concernés

Pour être le plus complet possible dans son approche des musiques et danses traditionnelles d'Alsace, le programme de recherche devra impliquer les disciplines suivantes :

- la musicologie, et plus particulièrement à l'intérieur de ce champ :
  - la musicologie historique : pour recenser et cataloguer les fonds qui ne le sont pas encore ;
  - l'ethnomusicologie et l'organologie : pour une réflexion sur la frontière entre musiques populaires et musiques savantes en Alsace et sur l'évolution des instruments en lien avec ce qui s'est passé dans les régions voisines ;
- les « *performing arts* » (arts de la scène ou du spectacle), qui seraient ici concernés par la danse : techniques de danse, costumes, pratiques, mise en relation avec les pratiques dans les régions voisines ;
- l'ethnologie, pour replacer la musique et la danse dans le contexte plus général des pratiques, des rites et du mode de vie des Alsaciens ;
- la sociologie, afin d'évaluer les différences de pratique entre les couches sociales, entre les villes et les campagnes, etc. ;
- la germanistique, pour les questions littéraires et de pratiques culturelles ;
- la linguistique et la dialectologie, en particulier, pour l'étude des textes mis en musique ;
- les sciences historiques, et particulièrement l'histoire de l'Alsace, afin de mettre en perspective l'évolution des pratiques et l'histoire de la région ;
- les sciences religieuses (protestante et catholique, mais aussi hébraïque) pour évaluer l'influence de musiques religieuses sur le fonds populaire et les différences de pratique entre les communautés.

Partant de cette liste, il s'agit désormais de recenser les unités de recherche pouvant prêter leur concours dans tous ces domaines.

## 3. Recensement des unités de recherche de la grande région du Rhin supérieur

### a. les structures de recherche existant en Alsace

Dépendantes de l'Université de Strasbourg, les unités de recherche suivantes ont donné leur accord pour participer au programme de recherche :

- L'EA<sup>1</sup> 3402 « Approches contemporaines de la création et de la réflexion artistiques » : cette unité, créée en 2001, est la seule équipe de recherche en arts de toute l'Alsace. Elle compte une trentaine d'enseignants-chercheurs qui couvrent les domaines de la musicologie, des arts du spectacle (cinéma, danse, théâtre) et des arts visuels (arts plastiques, design, multimédia). On n'y trouve cependant aucun spécialiste d'organologie ni aucun chercheur en poste spécialisé dans le domaine de la danse traditionnelle ; aucune publication sur les musiques ou danses d'Alsace n'a non plus émané de cette équipe dans les dix dernières années. Elle compte en revanche un spécialiste en ethnomusicologie, Mondher Ayari, (qui travaille toutefois sur le domaine arabe, et un enseignant-chercheur en musicologie, Mathieu Schneider, spécialisé dans la musique suisse et ses rapports aux pays voisins (notamment France et Allemagne).
- L'EA 1334 « Centre de Recherche et d'Étude en Sciences Sociales » : l'équipe, qui comprend une vingtaine d'enseignants-chercheurs, s'est engagée dans trois axes de

---

<sup>1</sup> EA signifie « Équipe d'Accueil ». Il s'agit d'une unité de recherche, labellisée par le Ministère et destinée à accueillir, en plus des enseignants-chercheurs titulaires, des chercheurs extérieurs et des doctorants dans des programmes de recherche agréés tous les quatre ans par le Ministère.

recherche qui sont 1) les dynamiques spatiales, les territoires et l'environnement, 2) les dynamiques et changements sociaux, les populations et les migrations, et 3) les dynamiques professionnelles, le travail et la santé. Le deuxième axe comprend notamment deux thématiques qui pourraient entrer en résonance avec une recherche sur les musiques et danses traditionnelles d'Alsace : il s'agit des « structures sociales » et des « migrations et relations interculturelles ». Deux chercheurs seraient en mesure de s'associer à un programme de recherche : Roger Somé, qui a mené un travail, non encore achevé, sur les costumes alsaciens, et Jean-Yves Cerf, auteur d'une thèse sur le boucher juif de Strasbourg et qui travaille à un recueil de traditions orales en Alsace. A noter que Roger Somé est actuellement le directeur de l'EA 1334 et qu'à ce titre, il ne pourrait intervenir dans ce programme qu'en tant qu'encadrant.

- L'EA 3400 « Recherche en Sciences Historiques » : il s'agit d'une grande équipe de recherche, incluant une cinquantaine d'enseignants-chercheurs travaillant dans toutes les périodes de l'histoire. Le domaine qui concernerait plus spécifiquement la recherche sur les musiques et danses traditionnelles d'Alsace serait l'histoire de l'Alsace, domaine dans lequel travaillent deux chercheurs : Claude Muller et Elisabeth Clementz. Aucun de ces chercheurs ne travaille spécifiquement sur les traditions musicales ou de danse en Alsace, mais les deux seraient prêts à s'associer à un programme si celui-ci voyait le jour.
- L'EA 1341 « Études germaniques » : il s'agit d'une des équipes les plus actives et les mieux évaluées de l'Université de Strasbourg. La qualité de sa recherche est unanimement reconnue et pourrait enrichir un programme de recherche, si celui-ci était lancé. Parmi la vingtaine d'enseignants-chercheurs que compte cette équipe, Maryse Staiber (spécialiste de littérature régionale), Gilles Buscot (civilisationniste), Catherine Repussard (travaillant sur les métissages) pourraient utilement et efficacement prêter leur contribution au programme pressenti. A noter aussi qu'un des axes de recherche de cette équipe concerne la « région-monde » et qu'il pourrait alimenter en contenu et en publications la recherche sur les danses et musiques traditionnelles d'Alsace.
- L'EA 1339 « Linguistique, Langue, Parole » (LILPa) : dirigée par Catherine Schnedecker, cette équipe comprend une composante nommée « GEPE » (Groupe d'Étude sur le Plurilinguisme Européen), dans laquelle travaillent deux dialectologues : Arlette Bothorel et Dominique Huck. Ces deux chercheurs sont spécialistes de sociolinguistique et de géolinguistique et sont disposés à collaborer à un programme de recherche sur les musiques et danses traditionnelles d'Alsace.
- L'EA 4378 « GRENEP (Groupe de recherche sur les non-conformismes religieux des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et sur l'histoire des protestantismes) » : cette équipe comprend un spécialiste de questions théologiques et musicales, Beat Föllmi. Celui-ci serait très intéressé à collaborer au programme de recherche, auquel il pourrait s'associer tant en tant que musicologue qu'en tant que théologien. Ses travaux sur la musique des XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles alsaciens serviraient de base à de nombreuses thématiques de recherche.
- L'UMR 7012 « PRISME-GSPE (Groupe de Sociologie Politique Européenne) » : il s'agit du laboratoire de sciences politiques de l'IEP de Strasbourg. Il comprend un peu plus d'une vingtaine de chercheurs, dont un sociologue, Vincent Dubois, spécialisé dans les questions de politique culturelle et ayant récemment publié un ouvrage sur les harmonies en Alsace. Ce dernier est intéressé à prêter son concours à un programme de recherche sur les musiques et danses traditionnelles d'Alsace, sachant qu'il pourrait apporter un regard sociologique sur le corpus.

Rattachée à l'Université de Haute Alsace, on trouve :

- L'EA 3436 « CRESAT (Centre de Recherche sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques) » : cette équipe comprend notamment un doctorant, Paul-Philippe Meyer, travaillant sur la musique alsacienne, et plus particulièrement mulhousienne, du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce chercheur, musicien et musicologue de formation, est très motivé pour venir renforcer la partie musicologique du programme de recherche. Mais dans cette équipe travaillent aussi des chercheurs en histoire qui pourraient renforcer l'équipe d'historiens de l'Alsace. Parmi eux, Olivier Richard, spécialiste de l'histoire des villes du Saint-Empire, est disposé à s'associer au programme de recherche.
- L'EA 3437 « ILLE (Institut de recherche en Langues et Littératures Européennes) » : cette unité de recherche, qui compte une cinquantaine de chercheurs, comprend entre autres un professeur des universités, spécialiste du yiddish, Mme Astrid Starck-Adler, qui a donné son accord de principe pour participer au programme de recherche.

**Conclusion intermédiaire : Il serait ainsi possible de mettre en réseau, en Alsace, une petite dizaine d'unités de recherche, associant pour chacune d'entre elles entre un et trois chercheurs, ce qui constituerait un vivier d'une vingtaine de chercheurs environ, sur lesquels un programme de recherche pourrait compter.**

#### b. l'institut de recherche du Volksliedarchiv (VLA) de Fribourg-en-Brigau

Ce serait méconnaître les structures de recherche dans la grande région du Rhin supérieur que de ne pas associer, sous une forme ou sous une autre, le Volksliedarchiv de Fribourg-en-Brigau.

Créé en 1914 par le professeur John Meier, germaniste et ethnologue et devenu en 1953 un institut de recherche indépendant, le VLA se consacre à la collecte, à l'édition et à la valorisation par la recherche des fonds de chansons populaires dans l'ensemble de l'espace germanophone. L'énorme fonds, regroupant les résultats de la grande campagne de collecte menée par l'institut entre 1912 et 1930 (250 000 entrées), 15 000 partitions manuscrites ou éditées (du 15<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle), 650 recueils de chants manuscrits, 20 000 documents sonores et un très vaste choix d'ouvrages de littérature secondaire, dispose de plus de mille entrées concernant l'Alsace.

Cependant, il faut noter que le VLA ne s'est consacré qu'aux chants populaires germanophones. Si leur fonds est le plus complet au monde dans ce domaine, il exclut de fait les musiques instrumentales populaires, les danses et les chants francophones. Ne serait-ce que pour ces trois importants répertoires, la mise en place d'une collecte et d'un travail de catalogage, menés dans le cadre du programme de recherche, paraît amplement justifié.

Il semblerait alors judicieux d'associer à ce programme les ressources de l'institut fribourgeois, dont les apports pourraient être de différente nature et concerner :

- la documentation (sources et littérature secondaire) ;
- l'intégration de la base de données de chants populaires du VLA à une base de données alsacienne ;
- l'association de plusieurs chercheurs du VLA au programme de recherche sur les musiques et danses traditionnelles d'Alsace. Au VLA travaillent un ethnologue (Max Matter), deux musicologues (Nils Grosch et Michael Fischer), un chercheur ayant une double formation en musicologie et ethnologie (Eckhard John), une germaniste spécialisée en ethnologie (Waltraud Linder-Beroud) et un spécialiste de sociologie de la musique (Tobias Widmaier). Cette équipe pourrait venir renforcer le réseau de chercheurs, déjà existant en Alsace.

**Conclusion intermédiaire :** Si la présence du Volksliedarchiv à Fribourg implique déjà l'existence d'un très important fonds documentaire sur le chant populaire alsacien, il y a tout de même lieu de créer un centre de ressources en Alsace, car son périmètre serait plus large et inclurait les chansons en français, la danse et la musique instrumentale. En tant que centre de recherche, le VLA devrait être associé au programme de recherche alsacien, tant pour la documentation que pour les compétences de ses chercheurs.

#### 4. Structuration des différentes unités de recherche en réseau

Une fois dressée la liste des acteurs potentiels de recherche dans le Rhin supérieur, il appartient d'étudier la manière dont il serait possible de les mettre en réseau. Plusieurs structures existent déjà, qui pourraient porter et aider, logistiquement et financièrement, la création d'un réseau d'équipes de recherche. Il s'agit :

- de la MISHA (Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme d'Alsace) : fondée en 2000, la MISHA héberge à l'heure actuelle un groupement d'intérêt scientifique sur les mondes germaniques (voir ci-dessous), cinq unités de recherche dites « hébergées » (car elles sont physiquement localisées dans le bâtiment de la MISHA sur le campus de l'Esplanade) et vingt-cinq unités de recherche « partenaires » (*i.e.* non hébergées, mais associées à des programmes de recherche). La mission de la MISHA est de mettre en œuvre une politique d'innovation et de recherche à cette fin, soutenir, financièrement et logistiquement, des projets de recherche interdisciplinaires initiés par les unités de recherche hébergées ou partenaires. Parmi les unités de recherche recensées ci-dessus en Alsace, toutes sont soit hébergées soit partenaires de la MISHA.

Les projets concernant la valorisation du patrimoine local font l'objet d'une attention particulière. À côté de cela, la MISHA lance tous les deux ans des appels à projets de recherche triennaux. Le prochain appel sera lancé début 2010 et contiendra un axe « Problématiques régionales ». Il serait judicieux de proposer, dans ce cadre, la première phase d'un programme de recherche pluriannuel et pluridisciplinaire autour des musiques et danses traditionnelles d'Alsace. Si ce programme était retenu par le comité scientifique de la MISHA, l'aide serait :

- logistique : secrétariat scientifique à la disposition du programme (pour l'organisation de colloques et journées d'étude exclusivement)<sup>2</sup>, service informatique à disposition spécialisé notamment dans la création et la maintenance de bases de données en ligne ;
- financière : une aide de 6000€ par an sur trois ans.

Si le programme n'était pas retenu ou pas déposé dans les délais, un prochain appel à projet serait lancé, vraisemblablement dans deux ans. Vu qu'il n'y aura vraisemblablement plus de thématique sur le régionalisme, il faudrait alors candidater à un projet dit « blanc ».

Un entretien avec Christine Maillard, la directrice de la MISHA, a révélé le grand intérêt que porte la MISHA à un programme de recherche sur les musiques et danses traditionnelles d'Alsace. Si un projet était déposé, il serait examiné avec une grande attention par le conseil scientifique de la MISHA.

---

<sup>2</sup> A noter que ce secrétariat est à partager avec tous les autres projets retenus par la MISHA. Il pourrait donc s'avérer insuffisant pour un programme de l'envergure de celui présenté ci-après.

- du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Mondes germaniques » : il s'agit d'une superstructure de recherche, regroupant elle aussi plusieurs unités de recherche et visant à développer et coordonner les recherches sur le monde germanophone. Le GIS a aussi pour vocation de faciliter la communication interdisciplinaire et la coopération transfrontalière. Là encore, les objectifs du GIS sont congruents avec ceux d'un programme de recherche pluriannuel et pluridisciplinaire sur les musiques et danses d'Alsace.

Quatre axes sont privilégiés par le GIS :

- l'histoire des savoirs dans l'espace germanophone,
- les diversités linguistiques et culturelles dans les mondes germaniques,
- les mondes germaniques, l'Europe et leurs relations internationales,
- mutations religieuses et société dans l'espace germanophone.

De ces axes, au moins les deux premiers, et possiblement aussi le quatrième, pourraient servir de cadre au programme envisagé sur les musiques et les danses d'Alsace.

Par ailleurs, parmi les unités de recherche fédérées au GIS, plusieurs sont pressenties pour faire partie du programme de recherche sur les musiques et les danses : l'EA 1334 (Sciences sociales), l'EA 1341 (Études germaniques), l'EA 3400 (Sciences historiques) et bientôt l'EA 3402 (Arts). Il suffit qu'une équipe d'un programme interdisciplinaire soit membre du GIS pour que le programme, dans son intégralité, soit éligible. Le GIS pourrait donc servir de soutien au programme envisagé dans ce rapport et ce d'autant plus que sa directrice, Christine Maillard (également directrice de la MISHA et de l'EA 1341 « Études germaniques »), a manifesté un grand intérêt à cet égard.

Un appel à projet blanc a été lancé cette année. Si le programme sur les musiques et les danses traditionnelles devait être retenu, il bénéficierait alors d'un soutien financier (montant variable), pris sur le budget que le GIS a reçu via le CPER et qui court jusqu'en 2013.

Comme le GIS est hébergé par la MISHA, un même projet ne peut être candidat au GIS et à la MISHA. En revanche, si le programme de recherche est subdivisé en axes, un axe peut-être pris en charge par la MISHA et un autre par le GIS.

- les appels à projets interdisciplinaires des conseils scientifiques de l'Université de Strasbourg et de l'Université de Haute-Alsace : il s'agit d'appels à projets lancés au moins une fois par an et permettant à des projets de recherche interdisciplinaires de bénéficier d'un soutien financier de l'université. Le montant n'est pas fixé à l'avance ; il appartient à l'équipe porteuse du projet de le définir. Il sera accordé ou non, au vu de la qualité scientifique du projet et des montants disponibles.

Un programme tel que celui envisagé dans le présent rapport est donc parfaitement envisageable en Alsace. Il faudrait pour cela :

1. l'adosser à une seule et même unité de recherche qui sera l'équipe « pilote » et qui portera l'ensemble du programme, le coordonnera, demandera, collectera et redistribuera les fonds. Vu l'objet de recherche (musique & danse), l'équipe en arts, EA 3402, semble la mieux désignée ;
2. le diviser en phases de trois ans (durée des projets MISHA par exemple) ;
3. le scinder, pour chaque phase, en deux axes au moins, afin de pouvoir être éligible par plusieurs structures (MISHA et GIS notamment) ;
4. lui donner un caractère régional (par l'adjonction d'équipes de l'UHA) et international (par l'intégration du VLA) pour assurer au projet les plus grandes chances d'être financé ;
5. le lier par contrat avec la DRAC Alsace, la Région Alsace et d'autres partenaires financiers afin de grossir son enveloppe globale et de permettre notamment une

recherche plus pointue (via des doctorants) et une bonne diffusion des résultats de la recherche (via des publications).

A noter ici un point important : la toute nouvelle Fondation partenariale de l'Université de Strasbourg pourrait, via les fonds qu'elle récolte, soutenir une partie du projet de recherche. Un des axes forts retenus pour cette fondation est l'axe franco-allemand. Dans la mesure où le Volksliedarchiv serait associé et où le travail du patrimoine alsacien se ferait entre autres sous l'angle de l'hybridité et du métissage, il serait possible de recueillir quelques subventions. Le projet, une fois acté, devra être soumis au conseil de cette fondation.

Sous ces conditions, il semble donc possible de créer un réseau de centres de recherche, dans le Rhin supérieur, sur les danses et musiques traditionnelles d'Alsace.

**Conclusion intermédiaire : La MISHA, le GIS « Mondes germaniques », les conseils scientifiques des universités alsaciennes et la Fondation de l'Université de Strasbourg pourraient être sollicités pour aider logistiquement et/ou financièrement le programme de recherche pluriannuel et pluridisciplinaire sur les danses et musiques traditionnelles d'Alsace. Il serait fort souhaitable que des financements extérieurs (DRAC, Région, autres...) s'y ajoutent par contrat. Bien qu'étant pluridisciplinaire, le programme de recherche devrait toutefois être porté par une unité de recherche « pilote », qui coordonnerait le programme, demanderait, récolterait et redistribuerait les fonds.**

## **5. Proposition d'un programme de recherche pluridisciplinaire et pluriannuel, avec phasage triennal**

Voir ci-dessous.

*NB : Le découpage en phases de trois ans et en axes permet une énorme flexibilité pour les financeurs, et notamment pour les financeurs extérieurs. Le choix peut être fait, soit de ne pas lancer un axe, soit de le différer, soit de le réduire à un seul sous-axe (si l'axe en question est subdivisé), etc. C'est donc une proposition à géométrie variable qui est proposée ici.*

## **B. ACTION CULTURELLE**

### **1. De l'articulation entre le programme de recherche et les actions artistiques**

Parallèlement à la diffusion des résultats de la recherche par des publications et des conférences (comme le prévoit le programme de recherche présenté ci-dessous), il paraît indispensable de monter des spectacles ou des expositions qui sensibilisent le grand public et les élèves et étudiants aux différents genres, répertoires et pratiques des musiques et danses traditionnelles d'Alsace et aux contextes qui leur donnèrent naissance. Il serait par exemple envisageable d'exposer des instruments ayant servi à l'exécution de la musique en Alsace au cours des siècles et d'organiser un ou deux concerts en marge de cette exposition. Une conférence d'un chercheur associé au programme pourrait introduire le public à ces questions d'organologie. De même, sur les influences de la culture juive, les échanges avec le chant populaire suisse ou sur tout autre sujet développé dans le cadre de la recherche, des concerts, des expositions ou des documentaires pourraient être réalisés.

Là encore, il semble judicieux de s'appuyer sur l'existant et de mettre en réseau des structures déjà en place (voir rubrique « action culturelle » dans le présent rapport de Philippe Geiss). La question fondamentale qui se pose reste celle de l'articulation entre la recherche et les actions artistiques. Pour que le programme de recherche prenne tout son sens, il faut qu'il soit visible par le grand public au travers d'actions pédagogiques et artistiques. Inversement, les actions culturelles entreprises ne pourront véritablement prendre un nouveau départ que si elles sont alimentées par la recherche.

Les points de contact entre recherche et action culturelle peuvent se concevoir sur plusieurs plans :

1. en associant certains artistes, particulièrement ceux ayant déjà travaillé sur la question des musiques et danses traditionnelles, aux réunions de certains axes du programme de recherche. Leur expertise devra nourrir et alimenter les discussions des chercheurs ;
2. en associant réciproquement des chercheurs à la programmation des manifestations culturelles et artistiques ;
3. en couplant manifestations scientifiques et artistiques. Par exemple, en organisant un colloque en appui d'un festival.

## **2. Actions concrètes pouvant être mises en place par les Services d'Action Culturelle**

Les deux Services d'Action Culturelle des universités alsaciennes pourraient jouer un rôle central dans cette articulation. Leurs actions pourraient être :

1. En tant que (co-)producteurs de spectacles, ils pourraient initier, sur le campus ou en partenariat avec des structures existantes, des manifestations artistiques qui seraient soit directement suggérées par les chercheurs, soit pour lesquelles des chercheurs seraient consultés.
2. Ils pourraient de même, seuls ou en partenariat avec des librairies ou lieux de débat et de rencontre dans la région, organiser des cycles de conférence de vulgarisation sur des questions abordées par le programme de recherche ;
3. Via leurs UE<sup>3</sup> culture ou ateliers culturels, ils pourraient initier les étudiants à certaines pratiques de danses et de musique traditionnelles d'Alsace (voir aussi C.1., ci-dessous) ;
4. Ils pourraient également organiser des master-classes avec des artistes reconnus dans le domaine des danses et musiques traditionnelles.

C'est donc véritablement à l'interface entre recherche et pratique artistique que les deux Services d'Action Culturelle pourraient jouer un rôle central. Les deux directeurs de ces services, Paul-Philippe Meyer et Mathieu Schneider, de par leur très probable implication dans le programme de recherche, sont décidés à collaborer dans les quatre domaines listés ci-dessus.

## **3. Charges financières à prévoir**

Il est très difficile de chiffrer précisément le budget de ces quatre types d'action, car tout dépend bien évidemment de l'ampleur des manifestations organisées. Du reste, ces quatre types d'action n'auraient pas besoin d'être montés concomitamment chaque année, si bien qu'il semble raisonnable, pour démarrer ces actions, qu'un montant de 3000€ soit réservé annuellement et par université. Il viendrait compléter les sommes déjà mises par l'université pour des actions de ce type et permettrait donc de mener des actions dans le domaine des musiques et danses traditionnelles, sans léser pour autant les autres types de manifestation habituellement organisées.

**Conclusion intermédiaire :** Les deux Services d'Action Culturelle devront être associés au projet du centre, car ils sont les mieux à même de garantir une bonne articulation entre recherche et manifestations artistiques. Raisonnablement, un budget de 3000€ par an et par université suffirait à mener des actions spécifiques.

<sup>3</sup> UE signifie « unité d'enseignement ».

## **C. FORMATION**

La diffusion des résultats de la recherche doit se faire en direction de la communauté scientifique (colloques, publications spécialisées) et du grand public (conférences de vulgarisation, publications à grand tirage, actions artistiques et culturelles), mais aussi à destination des musiciens et danseurs de demain et de ceux, déjà en activité et désireux de renouveler leur pratique ou leur répertoire. Aussi apparaît-il indispensable qu'une offre de formation vienne sous-tendre le programme de recherche et les actions culturelles. Cette offre devrait idéalement se décliner en deux domaines : la formation initiale et la formation continue.

### **1. Formation initiale**

Il serait probablement utopique, dans un premier temps, de vouloir construire tout un parcours de formation, de la licence au master, centré uniquement sur les danses et musiques traditionnelles d'Alsace. Tout d'abord, les débouchés professionnels seraient trop restreints et le potentiel d'étudiants bien trop faible. En revanche, il est envisageable de mettre en place quelques cours de licence, qui sensibiliseraient les étudiants aux questions posées par ces répertoires, et un séminaire de master qui leur offre l'occasion de s'y spécialiser si d'aventure ils le souhaitent.

En licence, on pourrait envisager :

- Une UE « libre » (unité d'enseignement optionnel) de pratique de ces musiques et danses : elle serait prise en charge par les Services d'Action Culturelle dans le cadre de leur mission de formation (« Ateliers culturels » à l'Université de Strasbourg et « UE culture » à l'UHA) ;
- Une ou deux UE libres plus « théoriques » proposées par l'un des départements universitaires associés au programme de recherche. Ces enseignements seraient assurés par des enseignants-chercheurs du programme de recherche et comptabilisés dans leur service.

Dans les deux cas évoqués ci-dessus, aucun budget spécifique ne serait nécessaire, puisque les UE libres de pratique seraient intégrées à l'offre des Services d'Action Culturelle (et donc financées par le budget prévu au point B.3.). Quant aux UE libres théoriques, elles seraient intégrées au service des enseignants-chercheurs avec l'accord de leur supérieur hiérarchique. Si tel ne devait pas être le cas, il faudrait financer ces UE de manière spécifique. Pour une UE de 2h hebdomadaires par semestre, il faudrait compter environ 1500€, soit là encore un total de 3000€ par an et par université, au maximum, pour quatre cours au total (un par semestre et par université).

Ces cours pourraient être offerts aux étudiants du Conservatoire de Strasbourg par le biais de la convention liant cet établissement à l'Université de Strasbourg. Quant aux étudiants mulhousiens, ils pourraient au moins suivre les cours proposés à l'UHA avec le statut d'auditeur libre.

## 2. Formation continue

Le plus grand intérêt d'un programme de recherche est très certainement le renouvellement de la pratique des musiciens et danseurs professionnels qu'il serait à même de susciter. Ceci doit se faire au travers de programmes de formation continue, qui pourraient se décliner comme suit, sur le plan pratique :

- Des stages de pratique instrumentale et vocale : techniques de jeu propres aux répertoires alsaciens, improvisation individuelle et collective dans le style traditionnel ;
- Des stages d'apprentissage et/ou de perfectionnement de nouveaux instruments (*hackbrett* par exemple) ;
- Des stages d'apprentissage et/ou de perfectionnement des danses traditionnelles.

Et sur le plan théorique :

- Un DU (Diplôme universitaire) sur les musiques et danses traditionnelles, qui aborderait tant les répertoires que les pratiques et les contextes et qui déboucherait sur des ateliers de pratique, questionnant notamment l'interprétation et l'improvisation.

Les stages pratiques devraient être organisés par le Conservatoire, avec ou sans le concours de l'université. Quant au DU, il devrait être créé au sein de l'U.F.R. des Arts de l'Université de Strasbourg ou de la faculté de Lettres de l'UHA. Dans tous les cas, le principe de la formation continue est l'autofinancement par les participants. Il n'y aurait donc pas de budget spécifique à prévoir pour ces actions.

**Conclusion intermédiaire : Moyennant un budget annuel de 3000€ par an et par université, au maximum, il serait possible de déployer des formations initiale et continue dans le but de former les futurs musiciens et ceux qui le sont déjà aux spécificités des musiques et danses traditionnelles alsaciennes.**

## D. CONCLUSION

L'apport des deux universités alsaciennes consisterait pour une grosse partie en la mise en place d'un programme de recherche ambitieux, pluriannuel et pluridisciplinaire, permettant de porter un regard nouveau et original sur les répertoires de danse et de musique traditionnelle en Alsace. Secondairement, et en résonance à ce programme, des UE de formation initiale et des stages de formation continue – doublés peut-être d'un DU – viendraient ancrer ces répertoires et leurs pratiques dans la formation des musiciens déjà en exercice et de ceux qui visent à le devenir. Enfin, les Services d'Action Culturelle des deux universités alsaciennes pourraient œuvrer dans le sens d'une bonne articulation entre recherche et manifestations culturelles.

## Programme de recherche

### « Répertoires, pratiques et identités des musiques et danses traditionnelles en Alsace »

*Note préliminaire :* Le présent programme de recherche a pour objet les musiques et danses traditionnelles en Alsace. Ceci correspond aux pratiques de musiques et de danses populaires ayant existé à l'intérieur des actuelles frontières de l'Alsace depuis l'an mil jusqu'à nos jours. Le terme de « traditionnel » est donc à comprendre dans un sens pluriel, car il est évident que plusieurs traditions se sont succédé au cours de ce millénaire. L'objet de ce programme de recherche est à la fois de constituer une base de données des fonds existants et d'écrire, sur la base de ce fonds, une « histoire » des musiques et danses traditionnelles en Alsace, qui comprenne des méthodes autres que simplement historiques ou analytiques. Ainsi les gender studies et les cultural studies seront-elles amenées à apporter ici leur concours. Le programme, tel que présenté ci-dessous, comprend trois phases. Certains axes de recherche peuvent bien entendu être permutés d'une phase à l'autre (notamment entre les phases 2 et 3), voire supprimés. C'est justement cette souplesse qui a été visée, en proposant un projet découpé à la fois en phases et en axes.

#### **Phase 1 – Premier contrat triennal (janvier 2010 - décembre 2013) : Catalogage et mise en contexte du fonds**

##### Objectifs :

1. Inventorier les fonds existant en Alsace, sur la base du pré-inventaire réalisé dans le cadre de l'étude de faisabilité, et les rassembler dans une seule et même base de données ;
2. Mise en réseau du fonds du *Volksliedarchiv* de Fribourg en Brisgau ;
3. Collecte des musiques traditionnelles encore jouées et des danses traditionnelles encore pratiquées en Alsace ;
4. Mise en contexte du fonds, par rapport à ses caractéristiques musicales et ethnologiques.

##### Équipes concernées :

- EA 3402 (arts, UdS) : coordination et encadrement de l'ensemble de la phase 1 ;
- EA 1334 (sociologie, UdS) : collecte (axe 1) et valorisation des éléments collectés (axe 2) ;
- L'UMR 7012 (sciences politiques politiques/sociologie, UdS) : pour étayer l'axe 2 d'une réflexion sociologique ;
- EA 1339 (linguistique, UdS) : aide à l'indexation de la base de données (axe 1) et au travail ethnologique (axe 2) ;
- EA 3436 (CRESAT, UHA) : cette équipe comprend un musicologue, travaillant déjà sur la musique savante alsacienne, qui serait associé aux axes 1 et 2 ;
- Deutsches Volksliedarchiv.

### Détail du programme de recherche par axe :

#### **Axe 1 : Établissement d'une base de données sur les musiques et danses traditionnelles en Alsace**

Cet axe de recherche est le plus important du premier contrat triennal. Il comprend à la fois l'inventaire des fonds existants, la mise en réseau du fonds de Fribourg et la collecte des musiques et danses encore vivaces de nos jours. Le travail sur l'inventaire consiste à recenser, dans chacun des lieux mis en évidence par le pré-inventaire, l'intégralité du fonds disponible et d'en établir un catalogue raisonné. Chacun de ces fonds devra être versé à une base de données centrale, qui collectera à la fois les données issues des fonds alsaciens et celles tirées du fonds fribourgeois. Ces informations devront être saisies d'une manière particulièrement rigoureuse et selon une grille qui aura été soigneusement prévue dès le départ. Ceci implique donc la présence d'un enseignant-chercheur qui encadre le travail d'un chercheur (doctorant ou post-doctorant), spécialiste en musicologie, et d'un informaticien, qui valide avec les chercheurs le cadre de saisie de la base de données. De plus, le concours d'un linguiste sera nécessaire pour adopter une graphie correcte, conséquente et unifiée des titres de morceaux de musique et de danses.

Cet axe propose également de prendre en compte la collecte des musiques traditionnelles encore jouées et des danses traditionnelles encore pratiquées en Alsace. Un certain nombre de recherches effectuées, comme par exemple, les travaux de Richard Schneider, pourraient être collectées pour que les générations futures puissent profiter des travaux de leurs aînés. L'Alsace compte également un certain nombre d'auteurs encore vivants dont il serait également judicieux de collecter les travaux. Il sera également utile de prendre contact avec la FAMDT entre autres, pour bénéficier de leur conseil et étudier une possible collaboration avec la Bibliothèque Nationale de France dans le cadre du fonctionnement du pôle associé FAMDT.

Les objets versés du catalogue en ligne seront : des danses et musiques collectées, des partitions, des recueils, des photos, des enregistrements audio et vidéo, des instruments.

#### Personnes pressenties :

- Musicologie : Paul-Philippe Meyer (UHA), Mathieu Schneider (UdS), Waltraud Linder-Beroud (VLA), Beat Föllmi (UdS)
- Ethnologie : Roger Somé (UdS) et Jean-Yves Cerf (UdS)
- Linguistique : Dominique Huck et Arlette Bothorel (UdS)
- Chercheur pour l'établissement de la base de données : à recruter
- Artistes musiciens ou danseurs

#### **Axe 2 : Mise en contexte du fonds**

L'établissement d'un catalogue raisonné du fonds alsacien demandera parallèlement un premier traitement de la matière ainsi rassemblée. Il conviendra d'associer ici un ethnologue et un musicologue (si possible, un ethnomusicologue), afin de dégager les caractéristiques des musiques et danses alsaciennes, notamment (mais non exclusivement) : les échelles musicales utilisées, les instruments et leur histoire, les techniques de jeu instrumental/vocal, les techniques de danse, les groupes sociaux qui pratiquent et ceux qui écoutent, le rôle de ces musiques et danses dans les communautés, les genres auxquels il est fait référence (genres musicaux et types de danses). Ceci pourra déboucher sur la distinction de différents répertoires en fonction de paramètres techniques et ethnologiques. Ce travail devra impérativement être relié à ceux déjà parus sur les musiques populaires allemandes ou françaises, si bien qu'il paraît ici nécessaire d'organiser au moins deux journées d'études, permettant à des chercheurs spécialisés dans ces questions d'échanger entre eux.

#### Personnes pressenties :

- Musicologie : Paul-Philippe Meyer (UHA), Mathieu Schneider (UdS), Eckhard John (VLA)
- Ethnologie : Roger Somé (UdS) et Jean-Yves Cerf (UdS)
- Sociologie : Vincent Dubois (UdS)
- Linguistique : Dominique Huck ou Arlette Bothorel (UdS)
- Doctorant en ethnologie : à recruter

#### Moyens humains nécessaires :

- Un chercheur (doctorant ou post-doc) à temps plein sur trois ans pour le travail sur l'inventaire [AXE 1] ;
- Un informaticien qui aura pour mission de créer la base de données, d'y insérer les données et de créer un site Internet pour la diffusion des résultats de la recherche (pris en charge par la MISHA) [AXE 1] ;
- Un doctorant travaillant sur la collecte des musiques et danses existantes et réalisant une étude ethnographique de ce fonds [AXES 1 et 2] ;
- Les enseignants-chercheurs pressentis pour chacun des axes et associés au programme via leur unité de recherche [AXES 1 et 2] ;
- Un coordonateur pour l'ensemble du programme, qui organise régulièrement des réunions-bilans avec les équipes de chaque axe, qui organise des journées d'étude et qui s'assure de la diffusion des résultats de la recherche via un site Internet et des publications. Ce coordonateur sera nécessairement un enseignant-chercheur, associé au programme via l'équipe de recherche universitaire dont il fait partie ;
- Un secrétaire en appui à la coordination du programme (catégorie C, mi-temps) [AXES 1 & 2].

#### Moyens nécessaires au fonctionnement du programme :

- Mise à disposition d'un local par l'université, pour le secrétariat du programme et le technicien travaillant sur l'inventaire ;
- Un ordinateur fixe (pour le secrétaire) et un ordinateur portable (pour le chercheur travaillant à l'élaboration de la base de données), avec imprimante et scanner ;
- Enveloppe de frais de déplacement du chercheur pour l'inventaire et du coordonateur (pour des déplacements à Fribourg, notamment) ;
- Frais d'organisation des deux journées d'étude ;
- Frais de fonctionnement divers (fournitures de bureau...).

#### Organisation de la recherche :

- Réunions régulières des groupes de travail par axe (au moins une par mois) avec brefs comptes-rendus ;
- Réunions trimestrielles de l'ensemble de l'équipe scientifique (les deux axes), avec définition claire d'objectifs par le coordonateur ;
- Organisation de deux journées d'étude pour l'axe 2, avec invitation de chercheurs travaillant hors de l'Alsace sur des problématiques similaires.

#### Diffusion des résultats de la recherche :

- Base de données en ligne et création d'un site Internet ;
- Publication de la thèse du doctorant en ethnologie ;
- Publication d'un premier volume collectif, résultant de l'étude ethnomusicologique et d'éventuels autres textes qui auraient été présentés durant les journées d'étude ;
- Conférences de vulgarisation ;
- Concerts et spectacles présentant des musiques et danses (poste budgétaire à imputer sur les actions culturelles).

## **Phase 2 – Deuxième contrat triennal (janvier 2013 - décembre 2016) : Influences et échanges avec d'autres cultures et traditions**

### Objectif(s) :

Situer les musiques et les danses traditionnelles alsaciennes dans un contexte plus large, incluant :

1. Les questions confessionnelles :
  - a. Entre catholiques et protestants : différence de répertoires et de pratiques entre les milieux catholiques et protestants. Etude historique des répertoires et de leurs évolutions depuis la Réforme jusqu'à nos jours, étude théologique et musicale des sources dansées et chantées, étude sociologique des échanges entre ces deux domaines culturels ;
  - b. Influences de la culture juive : plus que sur le domaine historique, c'est ici sur le domaine linguistique, musical et sociologique que la recherche devra porter, afin de mettre en évidence les influences de la culture juive sur les pratiques populaires en Alsace.
2. Les rapports aux espaces germanophone et francophone :
  - a. Échanges avec l'espace germanophone : établir les apports des musiques et danses de l'espace alémanophone (Suisse, Souabe, pays de Bade) dans un premier temps, puis germanophone dans un second en Alsace, et vice-versa ;
  - b. Échanges avec l'espace francophone : l'Alsace comme terre de métissage et de transfert culturel entre France et Allemagne ; spécificités des minorités welches ; évaluer la place des chansons et danses traditionnelles françaises en Alsace, notamment entre 1648 et 1870 et au 20<sup>e</sup> siècle ; étudier le renouveau régionaliste alsacien, dans le contexte français, des années 1970.

### Équipes concernées :

- EA 3402 (arts, UdS) : coordination et encadrement de la phase 2 ;
- EA 1334 (sociologie, UdS) et UMR 7012 (sciences politiques et sociologie, UdS) : aspects sociologiques (axe 1) ;
- EA 1339 (linguistique, UdS) : l'influence du yiddish (axe 1) et les transferts linguistiques (axe 2) ;
- EA 4378 (théologie protestante, UdS) : la place de la musique et de la danse dans les dogmes religieux (axe 1) ;
- EA 3400 (histoire, UdS) : histoire de l'Alsace (axes 1 et 2) ;
- EA 1341 (études germaniques, UdS) : rapports avec l'espace germanophone (axe 2) ;
- EA 3436 (CRESAT, UHA) : associée tant au niveau de la musicologie (cette équipe comprend un chercheur en musicologie) que de l'histoire (axes 1 et 2) ;
- EA 3437 (ILLE, UHA) : pour les problématiques liées à la question juive (axe 1) ;
- Deutsches Volksliedarchiv.

### Détail du programme de recherche par axe :

#### **Axe 1 : Rôle des questions confessionnelles dans l'évolution des répertoires et des pratiques**

Cet axe de recherche constitue l'un des domaines majeurs de la recherche sur les musiques et danses traditionnelles en Alsace, car musique et danse ont été intimement liées aux pratiques religieuses (la religion prescrivant ou interdisant certaines pratiques, et la culture religieuse nourrissant en textes et en mélodies la musique populaire). Il semble donc utile de considérer ici les trois principales religions de l'histoire de l'Alsace : le catholicisme, le protestantisme et le judaïsme.

Sous-axe 1 (influences relations entre catholiques et protestants dans les pratiques et les répertoires) : Il conviendra ici d'étudier les différences de répertoires et de pratiques entre ces deux ensembles de population et de mesurer l'échange et l'influence de l'un sur l'autre. Cette étude devra prendre en compte prioritairement

l'aspect *historique*, en attachant une attention particulière aux moments clés de l'histoire et aux ruptures de pratiques et de répertoires qu'ils ont impliquées : Réforme, guerre de Trente Ans, révocation de l'édit de Nantes et immigration huguenote, Révolution française, ballotement entre une culture française « laïque » et une culture allemande « culturelle », œcuménisme... A côté de cela, l'étude historique devra être complétée d'une étude plus *théologique* et *musicale* visant à insister sur la place de la musique et de la danse dans les dogmes religieux catholiques et protestants et sur les influences musicales concrètes (rythme, mélodie, mode...). Enfin, un troisième aspect, plus *sociologique*, devra s'intéresser aux relations entre les deux cultures et à une forme de syncrétisme qui aurait pu s'opérer au fil des siècles, notamment dans les régions où ont cohabité les deux cultures. Des régions emblématiques comme la vallée de Munster, partagée entre les protestants du fond de la vallée (les « Martala ») et les catholiques de la basse vallée, pourraient s'avérer être des exemples très fructueux.

Sous-axe 2 (place de la culture juive) : Il conviendra ici d'étudier les influences *musicales* et *linguistiques* de la liturgie et de la culture juives dans les musiques et danses traditionnelles d'Alsace, notamment via la musique et la langue *yiddish*. Cette influence sera à mettre en regard de ce qui s'est passé dans les régions d'Europe centrale et orientale. Là aussi, les questions, plus *sociologiques*, de mixité de culture et d'échanges avec les catholiques et les protestants devront être prises en compte.

Personnes pressenties :

- Musicologie : Paul-Philippe Meyer (UHA), Mathieu Schneider (UdS), Nils Grosch (VLA)
- Théologie protestante : Beat Föllmi (UdS)
- Études hébraïques & yiddish : Astrid Starck-Adler (UHA)
- Études germaniques : Frédéric Hartweg (UdS), Maryse Staiber (UdS), Gilles Buscot (UdS), Catherine Repussard (UdS)
- Histoire médiévale : Olivier Richard (UHA)
- Histoire de l'Alsace : Claude Muller et Elisabeth Clementz (UdS)
- Ethnologie : Roger Somé (UdS) et Jean-Yves Cerf (UdS)
- Sociologie : Vincent Dubois (UdS)
- Linguistique : Dominique Huck et Arlette Bothorel (UdS)
- Doctorant en histoire des religions, histoire de l'Alsace ou théologie (travail sur les rapports entre catholiques et protestants) : à recruter
- Doctorant en histoire des religions, histoire de l'Alsace ou études hébraïques (travail sur les apports de la culture juive) : à recruter

## **Axe 2 : Rapports aux espaces germanophone et francophone**

Ce second axe se propose lui aussi de répondre à une question majeure, qui est celle de la place des musiques et danses traditionnelles d'Alsace au sein des deux espaces auxquels la région a successivement appartenu : l'espace francophone (et plus particulièrement français, car les rapports tant avec la Wallonie qu'avec la Romandie furent assez limités) et l'espace germanique (avec une attention particulière accordée au domaine alémanique qui entretient de fortes parentés linguistiques et géographiques avec une très large partie de l'Alsace, Alsace bossue exclue). Il semble assez logique, là aussi, de diviser cet axe en deux sous-axes :

Sous-axe 1 (échanges avec l'espace germanophone) : L'étude à réaliser est tant historique et linguistique que culturelle et musicale. Dans le champ historique, il semble important d'étudier les évolutions des pratiques et des répertoires aux moments où, notamment en Alsace du Sud (Mulhouse et Sundgau), la Suisse étendit puis retira son influence. L'exode bernois consécutif à la guerre de Trente ans devra aussi être pris en compte. Sur un plan plus musical, les parentés entre le ranz des vaches suisses et certains chants traditionnels alsaciens devront être traitées, ainsi que la répercussion de la « mode suisse » de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle en Alsace.

De nombreux chants et danses sont communs aux deux espaces et il conviendra tant d'en évaluer les différences que de préciser les raisons et la nature de ces échanges. Il apparaît également nécessaire de replacer les pratiques et les spécificités alsaciennes dans le contexte plus général de la culture allemande, tant du point de vue des sujets traités dans les chansons que de la diffusion de certains types de danse (notamment celles venues d'Europe centrale). Ces recherches dans les domaines littéraire, culturel et musical ne pourront faire abstraction des questions linguistiques qui y sont intimement liées.

Sous-axe 2 (échanges avec l'espace francophone) : Il conviendra ici d'étudier les influences des espaces non germanophones, et donc principalement de l'espace francophone. En préambule et en marge de cette question, il paraît indispensable de vérifier musicologiquement la véracité de la thèse selon laquelle la musique alsacienne puiserait ses origines dans la culture celte. Concernant la culture plus spécifiquement française, il faudra travailler en synergie avec le sous-axe 1 (espace germanophone), afin de mieux évaluer la superposition dynamique des cultures « française » et « allemande » en Alsace, tant d'un point de vue diachronique que synchronique (pour la période récente). L'étude diachronique concernera surtout les périodes de rupture (autour de 1648, 1681, 1871, 1918 et 1945), tandis que l'étude synchronique étudiera plutôt les mélanges des cultures selon les lieux (domaine *welche* et régions limitrophes), les couches sociales, etc. Ne pouvant laisser de côté les questions politiques, cet axe devra aussi s'intéresser à la signification du mouvement régionaliste des années 1970 pour la musique et la danse traditionnelles. Il conviendra certainement, au sein de cet axe, que ce soit pour le domaine germanique ou français, de se poser la question du rapport entre musique « folklorique » et musique « traditionnelle ».

Personnes pressenties :

- Musicologie : Paul-Philippe Meyer (UHA), Mathieu Schneider (UdS), Michael Fischer ou Nils Grosch (VLA)
- Études germaniques : Maryse Staiber (UdS), Gilles Buscot (UdS), Catherine Repussard (UdS)
- Histoire médiévale : Olivier Richard (UHA)
- Histoire de l'Alsace : Claude Muller et Elisabeth Clementz (UdS)
- Linguistique : Dominique Huck et Arlette Bothorel (UdS)
- Doctorant en ethnomusicologie ou en histoire de l'Alsace : à recruter

Moyens humains nécessaires :

- Un doctorant travaillant sur l'un des aspects du rapport entre catholiques et protestants [AXE 1] ;
- Un doctorant travaillant sur l'un des aspects du rapport à la culture juive [AXE 1] ;
- Un doctorant travaillant sur les rapports aux espaces germanophone et francophone, soit sous un angle ethnomusicologique, soit sous un angle historique [AXE 2] ;
- Les enseignants-chercheurs pressentis pour chacun des axes et associés au programme via leur unité de recherche [AXES 1 et 2] ;
- Un coordonnateur pour l'ensemble du programme, qui organise régulièrement des réunions-bilans avec les équipes de chaque axe, qui organise des journées d'étude et qui s'assure de la diffusion des résultats de la recherche via un site Internet et des publications. Ce coordonnateur sera nécessairement un enseignant-chercheur, associé au programme via l'équipe de recherche universitaire dont il fait partie ;
- Un secrétaire en appui à la coordination du programme (catégorie C, mi-temps) [AXES 1 & 2].

Moyens nécessaires au fonctionnement du programme :

- Mise à disposition d'un local par l'université, pour le secrétariat du programme et le technicien travaillant sur l'inventaire ;

- Un ordinateur fixe (pour le secrétaire), avec imprimante et scanner ;
- Enveloppe de frais de déplacement pour les déplacements des enseignants-chercheurs dans leurs recherches (France, Allemagne, Suisse) ;
- Frais d'organisation des deux colloques et de deux journées d'étude ;
- Frais de fonctionnement divers (fournitures de bureau...).

#### Organisation de la recherche :

- Réunions régulières des groupes de travail par sous-axe (au moins une par mois) avec bref compte-rendu ;
- Réunions trimestrielles de l'ensemble de l'équipe scientifique par axe, avec définition claire d'objectifs par le coordinateur ;
- Réunions semestrielles de l'ensemble de l'équipe scientifique (les deux axes), avec définition claire d'objectifs par le coordinateur ;
- Organisation d'une journée d'étude par axe, avec invitation de chercheurs travaillant hors de l'Alsace sur des problématiques similaires ;
- Organisation d'un colloque international pour chaque axe.

#### Diffusion des résultats de la recherche :

- Publication des thèses des doctorants ;
- Publication de deux volumes collectifs, résultant des travaux des chercheurs de chaque axe et des textes les plus intéressants soumis aux colloques et journées d'étude ;
- Conférences de vulgarisation ;
- Concerts et spectacles présentant des musiques et danses (poste budgétaire à imputer sur les actions culturelles).

### **Phase 3 – Troisième contrat triennal (octobre 2016 - septembre 2019) : Élargissement des perspectives de recherche**

#### Objectif(s) :

Approfondir et élargir le champ des recherches dans deux directions :

1. Les *gender studies* : appliquer les méthodes développées dans le domaine de l'« étude de genre » (*gender studies*) pour donner un nouveau relief aux musiques et danses traditionnelles. Seront notamment évoqués le rôle de la femme dans les pratiques musicales et dansées (en lien avec son statut social et l'évolution de ce dernier au cours du temps), son importance dans la transmission du répertoire, son statut dans les textes des chansons. Par ricochet, cette dernière question pourra être étendue aux homosexuels et aux transsexuels ;
2. Relations et échanges entre les musiques traditionnelles et la musique savante : il s'agit ici d'aborder des questions touchant à la place de la musique et de la danse traditionnelle dans la musique savante alsacienne et non-alsacienne et, en retour, de se poser la question de l'influence de l'évolution du langage musical en Occident dans l'évolution des traditions alsaciennes (notamment dans la disparition de la modalité).

#### Équipes concernées :

- EA 3402 (arts, UdS) : coordination et encadrement de la phase 2 ;
- EA 1334 (sociologie, UdS) et UMR 7012 (sciences politiques et sociologie, UdS) : aspects sociologiques (axe 1) ;
- EA 1339 (linguistique, UdS) : sur la question de la transmission par les femmes et aide à l'étude littéraire (axe 1) ;
- EA 3400 (histoire, UdS) : histoire de l'Alsace (axes 1 et 2) ;
- EA 1341 (études germaniques, UdS) : étude littéraire (axe 1) ;

- EA 3436 (histoire, UHA) : cette équipe comprend un musicologue, travaillant déjà sur la musique savante alsacienne, qui serait associé prioritairement à l'axe 2 ;
- Deutsches Volksliedarchiv.

#### Détail du programme de recherche par axe :

##### **Axe 1 : Rôle et statut des femmes dans les traditions de musique et de danse en Alsace**

Cet axe entend se situer à deux niveaux : historico-sociologique et musico-littéraire. Dans le premier domaine, l'objectif sera de déterminer le rôle des femmes dans les danses et dans les pratiques musicales. Quelles pratiques leur sont réservées ? Lesquelles leur sont interdites ? Pour quelles raisons ? Toutes ces questions devront être mises en perspective historique. Ce même domaine devra nécessairement aborder la question de la transmission du répertoire et, là encore, spécialement étudier le rôle des femmes. Ces recherches pourront se placer en contrepoint de recherches en linguistique sur le rôle de la femme dans la transmission d'un certain dialecte aux enfants (notamment dans le cas de deux parents dialectophones).

Le domaine musico-littéraire s'intéressera principalement au statut des femmes, mais aussi des homosexuels et des transsexuels (bien que les occurrences concernant ces deux groupes de population soient moindres), dans les chansons traditionnelles. Le traitement littéraire et musical de ces thématiques pourra peut-être recouper les résultats obtenus par l'analyse socio-historique.

Personnes pressenties : Vu la distance qui nous sépare du démarrage de ce programme, nous ne préférons mentionner ici aucun nom. Les enseignants-chercheurs des deux phases précédentes travaillant dans les domaines de la sociologie/ethnologie, de la musicologie, des études germaniques, de l'histoire et de la linguistique pourraient continuer d'être associés au programme. En complément pourraient s'ajouter des chercheurs spécialistes des *gender studies* : Olivier Neveux (UdS, arts), Sandra Boehringer (UdS, histoire) ou d'autres encore. A noter toutefois qu'il serait là aussi utile d'associer :

- Un doctorant en études littéraires ou sociales, spécialisé dans les *gender studies* : à recruter.

##### **Axe 2 : Relations et échanges entre les musiques traditionnelles et la musique savante**

Considérer la tradition populaire sans la relier à l'histoire de la musique dite « savante » est une grave erreur méthodologique. Non seulement la musique savante, notamment depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'est largement abreuvée des chansons et danses populaires, mais surtout les deux sphères n'étaient pas aussi dissociées qu'il ne peut y paraître avec le recul historique : depuis les *Minnesänger* jusqu'aux orchestres d'harmonie de nos jours, les deux répertoires n'étaient pas forcément interprétés de manière cloisonnée. C'est ce lien bidirectionnel qu'il appartient ici de mettre en lumière, par une double étude. Sur un plan historico-sociologique tout d'abord, il paraît nécessaire de rappeler les liens entre musiciens populaires et musiciens savants au cours des siècles en Allemagne et de le confronter à la réalité alsacienne. En marge de cette première approche, c'est surtout l'étude musicologique qui sera ici particulièrement fructueuse, puisqu'elle devra répondre aux questions suivantes : quelles sont les caractéristiques de la musique « savante » alsacienne ? relève-t-elle, selon les époques, plutôt de la tradition allemande ou française ? dans quelle mesure s'abreuve-t-elle aux sources de la musique populaire ? et en quoi son attitude diffère-t-elle de la relation qu'entretient la musique savante avec le populaire en Allemagne et en France ? Parallèlement, dans la naissance d'un « folklore » alsacien, à partir des danses et musiques traditionnelles, quel est l'apport des musiques savantes ? En quoi le développement d'un certain type de langage tonal dans la musique savante a-t-il fait évoluer les mélodies modales des chants et des danses traditionnelles ? Et en quoi le

cas alsacien est-il différent ou similaire à celui d'autres régions, françaises, allemandes ou d'Europe centrale ? Enfin, portant la question dans la période contemporaine, quel est aujourd'hui le rapport entre musiques populaire et savante en Alsace ?

Personnes pressenties : Vu la distance qui nous sépare du démarrage de ce programme, nous ne préférons mentionner ici aucun nom. Les enseignants-chercheurs des deux phases précédentes travaillant dans les domaines de la sociologie/ethnologie et de la musicologie (notamment Paul-Philippe Meyer, qui a étudié la musique savante alsacienne du XIX<sup>e</sup> siècle) pourraient continuer d'être associés au programme. A noter toutefois qu'il serait là aussi utile d'associer :

- Un doctorant en musicologie, travaillant spécifiquement sur cette question : à recruter.

#### Moyens humains nécessaires :

- Un doctorant travaillant en *gender studies* [AXE 1] ;
- Un doctorant travaillant sur les rapports entre musique savante et musique populaire [AXE 2] ;
- Les enseignants-chercheurs pressentis pour chacun des axes et associés au programme via leur unité de recherche [AXES 1 et 2] ;
- Un coordonnateur pour l'ensemble du programme, qui organise régulièrement des réunions-bilans avec les équipes de chaque axe, qui organise des journées d'étude et qui s'assure de la diffusion des résultats de la recherche via un site Internet et des publications. Ce coordonnateur sera nécessairement un enseignant-chercheur, associé au programme via l'équipe de recherche universitaire dont il fait partie ;
- Un secrétaire en appui à la coordination du programme (catégorie C, mi-temps) [AXES 1 & 2].

#### Moyens nécessaires au fonctionnement du programme :

- Mise à disposition d'un local par l'université, pour le secrétariat du programme et le technicien travaillant sur l'inventaire ;
- Un ordinateur fixe (pour le secrétaire), avec imprimante et scanner ;
- Enveloppe de frais de déplacement pour les déplacements des enseignants-chercheurs dans leurs recherches (France, Allemagne, Suisse) ;
- Frais d'organisation des deux colloques et de deux journées d'étude ;
- Frais de fonctionnement divers (fournitures de bureau...).

#### Organisation de la recherche :

- Réunions trimestrielles de l'ensemble de l'équipe scientifique par axe, avec définition claire d'objectifs par le coordinateur ;
- Réunions annuelles de l'ensemble de l'équipe scientifique (les deux axes), avec définition claire d'objectifs par le coordonnateur ;
- Organisation d'une journée d'étude par axe, avec invitation de chercheurs travaillant hors de l'Alsace sur des problématiques similaires ;
- Organisation d'un colloque international pour chaque axe.

#### Diffusion des résultats de la recherche :

- Publication des thèses des doctorants ;
- Publication de deux volumes collectifs, résultant des travaux des chercheurs de chaque axe et des textes les plus intéressants soumis aux colloques et journées d'étude ;
- Conférences de vulgarisation ;
- Concerts et spectacles présentant des musiques et danses (poste budgétaire à imputer sur les actions culturelles).

### 3

## **ACTION CULTURELLE :** Fédérer un réseau, valoriser les résultats de la recherche par la transmission et la création

Le programme d'action culturelle soulève de très nombreuses questions car il fait appel à de très nombreux partenaires potentiels. Certains d'entre eux, ont été contactés dans le cadre de cette étude, mais bon nombre de partenariats sont encore à imaginer et à développer en région et hors région.

Les propositions de l'université concernant la partie action culturelle sont également à prendre en compte (cf. paragraphe « recherche », pages 8 à 20). L'université pourrait, par exemple, proposer des formations continues qui pourraient être réalisées en collaboration avec les conservatoires ou écoles de musiques.

Il faudra veiller à coupler étroitement la recherche en valorisant ses résultats auprès du grand public, dont les scolaires, par une action culturelle largement développée.

Bon nombre d'actions peuvent être envisagées, de la plus modeste à la plus coûteuse. Il appartiendra au futur centre de ressources de continuer à identifier les acteurs potentiels du réseau « transmission, création, diffusion » en s'appuyant sur l'existant tout en développant de nouveaux projets sans oublier la création d'outils à destination des utilisateurs comme par exemple la publication de recueils à destination de l'enseignement des MDT.

Il est très difficile de proposer un budget pour la partie action culturelle tant les financements peuvent être multiples et souvent portés par les acteurs et partenaires de ce secteur.

La formation continue est souvent autofinancée, en revanche, même si plusieurs partenaires peuvent être trouvés pour soutenir des créations et leur diffusion, un budget spécifique d'aide à la création et à la diffusion pourrait être fort utile pour soutenir et encourager ce secteur qui le réclame avec insistance.

Une commission d'experts pourrait être nommée pour examiner les dossiers d'aide à la création et à la diffusion.

De l'avis des spécialistes consultés, il est préférable, dans un premier temps, de s'appuyer sur une structure existante qui serait en charge de la coordination de la partie action culturelle. Celle-ci pourrait être l'**OLCA**, mais attention, l'ampleur de la tâche est vaste, l'OLCA devra être guidée dans son action par un **comité de pilotage** qui décidera des actions à mener par le centre de ressources.

Le comité de pilotage devra réunir plusieurs spécialistes reconnus dans leur discipline et représenter la diversité des compétences nécessaires pour développer ce projet.

Il sera également indispensable de se doter d'un **directeur de projet** assisté d'une équipe d'encadrement pour diriger, coordonner et animer l'ensemble du projet.

## 3.1 Transmission

Lié à la recherche, la partie transmission est fondamentale pour construire une action de fond. Au cours de mon étude, j'ai pu constater que l'enseignement des MDT est assez peu répandu en Alsace. Il faudra étudier comment donner une vraie place à l'enseignement des MDT pour transmettre les savoirs faire de génération en génération et développer une approche plus spontanée des MDT.

Il sera souhaitable de faire en sorte que les musiques et danses traditionnelles soient reconnues et puissent être enseignées, en région, au même titre que les autres formes d'enseignements artistiques.

Former un artiste pratiquant les MDT relève d'une démarche globale de formation avec un programme d'enseignement qui comprend, d'une part, des points communs aux MDT et, d'autre part, des matières spécifiques liées aux caractéristiques d'une région. Ainsi, certains enseignements pourront être envisagés avec des formateurs spécialisés venant d'autres régions alors que d'autres enseignements spécifiques demanderont de faire appel aux personnes ressources en région.

De nombreux types de formations peuvent être envisagés, il faudra veiller à s'adresser à l'ensemble des publics concernés, des amateurs aux professionnels. Il faudra également veiller à une bonne intégration des actions associatives dans ce domaine.

Le futur centre de ressources pourrait étudier comment accompagner tout porteur de projet qui souhaite mettre en place des actions de formations :

- initiales
- supérieures
- continues
- stages

Il sera nécessaire de :

- proposer des formations adaptées aux divers publics concernés : des amateurs aux professionnels.
- étudier les structures relais : Ecoles de Musiques, Conservatoires, ADIAM, CDMC, CFMI, Associations, etc.
- s'appuyer sur les personnes et les structures ressources.
- proposer des formations aux MDT allant de l'initiation jusqu'à la formation professionnelle.

Un Diplôme National d'Orientation Professionnelle (DiNOP) de musiques traditionnelles des Pays du Centre-Ouest a été mis en place en collaboration avec l'UPCP – Métive de Parthenay, alors pourquoi pas un tel projet en Alsace dans un avenir à moyen terme ?

## *Quelques propositions de départ et pistes à étudier...*

Phase test
------------

Organisation d'**ateliers** dans le cadre du colloque envisagé lors de la phase test.

Organisation de « **regards croisés** » sur la formation liés à certains instruments traditionnels avec des partenaires expérimentés tels que les centres de ressources existants en France, Suisse et Allemagne, ainsi que le réseau de la FAMDT pour construire des formations appropriées.

On pourrait envisager au moins un « regard croisé » dans le cadre du colloque de la phase test.

La première phase test pourrait également être consacrée à l'étude des actions qui pourront être mises en place les années suivantes pour mettre en valeur et **accompagner** le travail des acteurs dynamiques du **réseau associatif** tels que « S'Narreschiff » (67) / « Carnet de Bal » (68), Sylvain Piron (67), « Bal'us'Trad » (67), etc.

### *Exemple de regard croisé...*

Le Hackbrett, instrument autrefois beaucoup pratiqué dans l'espace Rhénan a aujourd'hui quasiment disparu d'Alsace, mais est encore pratiqué en Suisse. Sa facture et sa technique sont très proches du Cymbalum qui figure parmi les instruments rares enseignés au Conservatoire de Strasbourg.

Un stage consacré à cet instrument, construit entre une partie recherche prise en charge par les universités d'Alsace, une partie musique traditionnelle proposée par nos voisins Suisses et une partie ouverture vers un complément culturel et technique proposé par le professeur de Cymbalum du Conservatoire de Strasbourg, permettrait de proposer un contenu riche et passionnant.

Le même type de programme peut s'imaginer pour la danse, l'accordéon, la clarinette, etc.

Années suivantes :
--------------------

- Stages et ateliers saisonniers liés ou non à des festivals ou manifestations ponctuelles.
- Développement de la pratique des MDT dans les écoles de musiques et conservatoires de la région avec le conseil de partenaires tels que le Conservatoires, l'ADIAM 67, le CDMC du Haut-Rhin.
- Etude et mise en place d'un département de MDT au Conservatoire de Strasbourg, voire dans d'autres Conservatoires de la région
- Etude et mise place d'une collaboration avec des structures telles que le CFMI de Sélestat, le Cefedem de Metz, etc.
- Mise en place de moyens d'information permettant, aux divers utilisateurs, de trouver la formation adaptée à leur niveau et à leurs attentes : liste des stages proposés dans le domaine de la culture populaire en région / Cours et ateliers existant en Écoles de musique, dans les associations / Annuaire des formateurs en musique et danse traditionnelles, etc.

Document annexe : Exemple de cursus « Musiques traditionnelles » proposé dans le cadre du schéma national d'orientation pédagogique de musique d'avril 2008

## 3.2

### Réseau

Le domaine des MDT en Alsace est constitué de multiples réseaux qui n'ont pas beaucoup l'occasion de se rencontrer pour partager leurs expériences. Ainsi les groupes de mandolines ne connaissent peut être pas le travail des sonneurs de cornemuse, les danseurs pourraient développer leur répertoire et leurs collaborations avec divers musiciens, les chanteurs pourraient être épaulés dans leur recherche de répertoire par les scientifiques, les acteurs des MDT Alsaciennes pourraient continuer à se nourrir de l'expérience des autres régions ou pays, etc.

L'un des gros chantiers du futur centre de ressources sera de développer tous les moyens permettant de **fédérer les énergies** du réseau des MDT :

- Favoriser, par tous les moyens possibles, le dialogue entre tous les pratiquants des MDT en Alsace.
- Développer l'esprit de collaboration entre tous les réseaux existants en région et hors région
- Organiser des rencontres formelles ou informelles, des colloques, des formations, des événements mélangeant professionnels et amateurs, expérimentés et novices, etc.
- Associer les services d'action culturelle des deux universités, Mulhouse et Strasbourg, au réseau du futur centre de ressources
- Développer la communication entre tous ces acteurs par tous les moyens de communications, traditionnels ou modernes (site Internet, forums, facebook, etc.)
- Identifier les réseaux existants qui pourront servir de relais et de conseil tels que la FAMDT, la Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication (COFAC ), les autres centres de ressources, etc.
- Développer le sens du partage, de la connaissance, du savoir faire et du plaisir de la pratique des MDT

### *Pistes de travail...*

#### Phase test :

- Organisation d'un colloque autour du lancement du projet « Centre de Ressources »
- Prise de contact avec les acteurs du réseau MDT
- Organisation de rencontres ponctuelles
- Démarrage du site Internet

#### Années suivantes :

- Organisation de rencontres régulières
- Développement du site Internet
- Développement des outils de communication
- Etude de la création d'une association fédératrice du réseau des MDT en Alsace

#### **Créer une fédération**

Un certain nombre d'associations, de festivals, de danseurs et de musiciens pratiquent les musiques et danses traditionnelles en Alsace. Leur nombre n'est, à ma connaissance, pas encore véritablement recensé à ce jour.

Il me semble important de créer, dès que possible, une fédération des associations de musique et danse traditionnelle en Alsace. Cette structure permettra de fédérer les énergies de toutes les personnes dont la démarche a un lien avec les musiques et danses traditionnelles alsaciennes et par extension en Alsace.

Plusieurs structures installées dans le domaine des MDT, comme par exemple l'UPCP- Métive, Dastum – Rennes, ... sont dotées d'une structure associative de ce type qui permet de consolider les relations du réseau des MDT.

### 3.3

## Création et Diffusion

La création et la diffusion représentent en quelque sorte l'un des principaux aboutissements des travaux portés par un centre de ressources.

- 1) La recherche nous fournit des outils liés à l'histoire, au répertoire, etc.
- 2) La transmission nous permet de former les artistes nécessaires pour les spectacles.
- 3) La création nous permet de continuer à faire vivre un répertoire lié à l'identité d'une région.
- 4) La diffusion sous toutes ses formes (spectacles, enregistrements, publications) permet de développer la visibilité de la vie culturelle d'une région.

Comme bien d'autres secteurs d'activité, la création est avant tout portée par des individus dont l'énergie se met au service de l'art de créer, de recréer et de porter des projets avec passion.

Bien sûr, l'Alsace compte de nombreux artistes de talent qui n'ont pas attendu la création d'un centre de ressources pour agir, créer et diffuser leurs spectacles en région et hors région. Certains ont eu de beaux succès, mais la plupart regrettent que leurs créations n'arrivent pas à tourner suffisamment, particulièrement hors région. Les raisons de ces difficultés devront être analysées pour mieux comprendre les mécanismes de la création et de la diffusion des MDT.

Certains centres de ressources, tels que l'UPCP – Métive, sont associés à un festival ( « De Bouche à Oreille ») qui permet de réaliser un important travail de création et programmation de spectacles. Cela nécessite des locaux, une équipe et des moyens financiers.

Concernant le cas de l'Alsace, il serait intéressant d'étudier comment le centre de ressources pourrait s'articuler avec les structures de diffusions existantes (salles de spectacles, Festivals, etc) et étudier l'accompagnement et le développement de projets destinés aux divers publics.

Le rôle du centre de ressources peut s'envisager en tant que structure d'**accompagnement de projets** : mise en relation avec les chercheurs, artistes, diffuseurs, financeurs, etc.

Il sera également nécessaire de trouver des idées fortes pour relancer la diffusion de spectacles représentant l'Alsace hors région. Concernant, ce dernier point, seul les projets de grande qualité, accompagnés des moyens correspondants, auront une chance de se frayer un chemin dans l'univers d'une offre importante de spectacles de qualité proposée aux diffuseurs d'aujourd'hui.

### *La stratégie du désir...*

De l'avis de Pierre-Olivier Laulanné, directeur de la FAMDT, les musiques traditionnelles sont des musiques d'aujourd'hui. Il faudra trouver des interprètes pour faire la démonstration que ça peut être :

- Beau
- Emouvant
- Sensible
- Intéressant

Une commission d'experts pourrait être nommée pour examiner les dossiers d'aide à la création et à la diffusion.

### *Pistes de travail...*

Phase test :

- Soutien aux spectacles présentés lors du colloque de lancement du projet  
« Centre de Ressources »
- Identification des porteurs de projets potentiels, connus ou à découvrir
- Mise en place d'une commission d'experts
- Lancement d'un appel à projets pour les années suivantes

Années suivantes :

- Etude et accompagnement des projets à soutenir

*Un projet...*

Création d'un <b>orchestre régional</b> de musique traditionnelle Alsacienne ?
--

Un ensemble de grande qualité serait peut-être une vitrine exportable et un exemple encourageant pour les futurs musiciens amateurs en recherche de repères et d'exemples.

Cet orchestre régional pourrait agir comme une plaque tournante en s'associant à des projets liés au chant, à la danse, au conte, etc.

Il faudrait y mettre les moyens correspondants : direction musicale du projet, recherche de répertoire, arrangements, budget de d'aide à la création et à la diffusion, enregistrements, etc.

Il est encore trop tôt pour définir précisément l'instrumentation et le projet d'un tel ensemble. Cette reconstruction devra s'appuyer sur de sérieuses recherches et sur des musiciens bénéficiant d'une formation de qualité.

Un budget et les différents types de financements possibles devront être étudiés pour monter cet ambitieux projet.

## LA TETE DE RESEAU

Comité de pilotage / Direction / Encadrement

### 4.1 Le comité de pilotage

Pour relier les deux réseaux : Recherche et Action Culturelle, le projet « centre de ressources » aura besoin d'un comité de pilotage pour coordonner l'ensemble de ses actions. Ce comité de pilotage, composé d'environ 12 personnes, devra réunir plusieurs spécialistes reconnus dans leur discipline et représenter la diversité des compétences nécessaires pour guider le projet. Certaines personnes, présentant des compétences multiples, pourraient être invitées à représenter plusieurs postes.

#### Les postes à pourvoir :

- 2 scientifiques
- 1 formateur spécialisé en musique
- 1 formateur spécialisé en danse
- 1 directeur d'établissement d'enseignement artistique
- 1 spécialiste des instruments traditionnels
- 1 spécialiste des musiques d'harmonie
- 1 musicien et/ou compositeur
- 1 danseur et/ou chorégraphe
- 1 spécialiste des réseaux de diffusion
- 1 représentant de l'OLCA
- 1 représentant de la DRAC
- 1 philosophe / historien ou sociologue

#### Les commissions :

Des commissions de travail devront être constituées par secteur d'activités :

- Recherche
- Transmission
- Création - diffusion
- Réseaux

Chaque commission, constituée de 2 à 3 personnes, comprendra au moins un spécialiste du secteur concerné. Les autres membres pourront être d'un autre secteur, ce qui permettra de développer un esprit de travail interactif.

Le choix des membres du comité de pilotage pourrait être envisagé, pour le lancement de projet, sur proposition de Philippe Geiss avec le conseil de Mathieu Schneider pour la partie scientifique, en accord avec la DRAC et l'OLCA.

Le comité de pilotage pourrait être réduit à 5 personnes durant la phase test :

- 1 scientifique
- 1 spécialiste musique
- 1 spécialiste danse
- 1 représentant de l'OLCA
- 1 représentant de la DRAC

### **Les rôles du comité de pilotage**

- Proposer un directeur
- Mettre en place un programme d'action équilibré entre recherche et action culturelle
- Veiller au développement du projet
- Veiller au bon fonctionnement du centre de ressources
- Accompagner, par des actions de conseil, les acteurs du réseau MDT
- Proposer une commission d'experts pour examiner les dossiers d'aide à la création et à la diffusion
- Faire des propositions concernant le fonctionnement global du projet et plus particulièrement concernant la répartition du budget entre « recherche » et « action culturelle »

### **« Hébergement » du comité de pilotage**

De l'avis des spécialistes consultés, il est préférable, dans un premier temps, de s'appuyer sur une structure existante pour « héberger » le comité de pilotage. Compte tenu du profil de sa structure et des ses missions, celle-ci pourrait être l'OLCA. Cependant, il faudra veiller à une bonne articulation entre le comité de pilotage et l'OLCA pour mener à bien le projet « centre de ressources ».

## **Fonctionnement du comité de pilotage**

Ce comité devra se réunir intégralement 4 à 5 fois par an et travailler par commissions pour le reste temps.

Il sera important de doter le comité de pilotage de réelles capacités de décision pour pouvoir mener à bien ce projet de centre de ressources.

Il sera également indispensable de se doter d'un **directeur de projet** assisté d'une équipe d'encadrement (1 à 2 personnes pour commencer) pour diriger, coordonner et animer l'ensemble du projet.

L'OLCA pourra nommer le directeur après avis conforme du comité de pilotage.

La durée du mandat des membres du comité sera par cycles de trois ans.

Le renouvellement des membres pourrait s'envisager sur proposition des membres du comité, du directeur de projet et des partenaires institutionnels.

## 4.2 Le directeur de projet

### Profil du directeur

Les compétences souhaitées sont les suivantes :

- Capacité à piloter la gestion administrative et budgétaire du projet
- Connaissances de bon niveau en informatique (Word, Excel, Internet, etc.)
- Qualités humaines et relationnelles
- Rigueur et autonomie
- Passion
- Ouverture
- Créativité
- Capacité à générer des réseaux
- Capacité à fédérer des projets
- Connaissances de bon niveau du milieu des musiques traditionnelles
- Bonne connaissance de l'Alsacien et de ses variantes
- Bonne connaissance de l'Allemand

Et si possible :

- Connaissances de bon niveau en Ethnomusicologie
- Connaissances de bon niveau en Musique
- Connaissances de bon niveau en Danse

*Ceci est un profil idéal et très difficile à trouver, on peut le résumer ainsi :*

**Un bon manager, avec des compétences scientifiques et linguistiques, entouré, d'une part, d'un comité de pilotage et d'autre part, d'une équipe d'encadrement pour l'aider dans la mise en œuvre des actions proposées par le comité de pilotage.**

## Rôle du directeur

Le directeur sera en charge d'une double gestion :

D'une part, la gestion globale du projet avec les deux principaux partenaires :  
Universités et OLCA

D'autre part, la partie « recherche » étant gérée de façon autonome par les universités, le directeur sera plus particulièrement en charge du développement et de la gestion du réseau « action culturelle ».

### Missions du directeur :

- Mettre en œuvre les actions proposées par le comité de pilotage
- Coordonner, en articulation avec les universités, les actions entre le réseau « recherche » et le réseau « action culturelle »
- Coordonner et développer plus particulièrement les actions du réseau « action culturelle » (mise en place de stages, de projets artistiques et de formations, etc.)
- Gestion administrative et budgétaire du projet en accord avec le comité de pilotage et l'OLCA
- Veiller au bon fonctionnement du centre de ressources
- Développer le site Internet
- Accompagner, par des actions de conseil, les acteurs du réseau MDT
- Suivre l'évolution des dossiers d'aide à la création et à la diffusion
- Au terme de la 1<sup>ère</sup> période de 3 ans, proposer, en accord avec le comité de pilotage, un projet de développement pour les années suivantes par cycle de trois ans. Le directeur fera des propositions au comité de pilotage concernant le fonctionnement global du projet et concernant la répartition du budget entre « recherche » et « action culturelle ». L'aspect budgétaire est particulier car les Universités auront un budget autonome mais discuté au sein du comité de pilotage.

*Cette liste, non exhaustive, pourra être complétée par le comité de pilotage*

### **4.3 L'équipe d'encadrement et les chargés de mission**

L'équipe d'encadrement devra être composée au minimum d'une assistance administrative et d'un chargé de mission concernant le développement du site Internet. Une partie de l'équipe d'encadrement sera peut-être fournie par l'OLCA en tant que structure « hébergeant » le projet. Ce point demande une étude plus approfondie des moyens à mettre en place dans la perspective d'une collaboration avec l'OLCA. Il sera nécessaire d'étoffer cette équipe en fonction du développement du projet proposé.

#### **Chargés de missions**

On pourra envisager d'engager certaines personnes sur des missions spécifiques proposées par le directeur et/ou le comité de pilotage : gestion du site Internet, actions envers le jeune public, développement de projets, etc.

### 5.1 Articulation de la structure proposée

Dans l'hypothèse où ce projet pourrait s'appuyer d'une part, sur les Universités Alsaciennes et d'autre part sur l'OLCA il ne serait pas nécessaire de créer une nouvelle structure juridique pour l'instant.

L'articulation de la structure proposée est la suivante :

L'**OLCA** serait en charge de la **coordination globale** du projet en accord avec les décisions du comité de pilotage et du directeur de projet.

L'OLCA serait en charge de la **coordination** du **réseau action culturelle**.

Un budget action culturelle et coordination du projet serait versé à l'OLCA par les financeurs du projet.

Les **Universités Alsaciennes**, selon le programme présenté par Mathieu Schneider, seraient en charge du **réseau « Recherche »**.

Un budget recherche serait versé aux universités alsaciennes en l'articulant avec les accords que les universités ont déjà avec les différents financeurs.

## 5.2 Suggestions de titres

De l'avis de plusieurs spécialistes, tels que M. Estival, inspecteur de la DMDTS ou M. Laulanné, directeur de la FAMDT, il serait souhaitable de construire le futur centre de ressources dans un esprit d'ouverture dont l'objectif sera de traiter le sujet principal : « Les musiques et danses traditionnelles Alsaciennes », dans le cadre d'une réflexion globale sur la pratique des musiques et danses traditionnelles en Alsace et par extension dans la zone du Rhin Supérieur.

De ce fait, il faudra rechercher un titre reflétant l'esprit de ce futur centre de ressources.

Nommer le futur centre « Centre de Ressources des Musiques et Danses Traditionnelles Alsaciennes » pourrait représenter un réel danger de fermeture et de replis sur un monde qui a besoin de s'ouvrir et de connecter le plus possible aux autres pratiques musicales.

Par ailleurs, compte tenu du fait que nous sommes avant tout en présence d'un réseau de ressources bien plus que dans la construction d'un établissement physique, il me semblerait opportun de désigner ce projet par le nom de Pôle.

### Suggestions

**Pôle de Recherche et de Développement  
des Musiques et Danses Traditionnelles en Alsace**

**Pôle de Ressources  
des Musiques et Danses Traditionnelles en Alsace**

### 5.3 Le lieu / Les locaux

Un lieu d'accueil situé dans une grande ville telle que Strasbourg, faciliterait la collaboration avec les structures existantes : université, médiathèques, conservatoire, écoles de musiques, ... Les trois centres de ressources visités sont implantés au cœur d'une grande ville facilitant leur accès.

Dans un premier temps et dans l'hypothèse où l'OLCA serait la structure d'accueil du projet « centre de ressources », on pourrait imaginer ceci :

- **Réunions du comité de pilotage** : dans les locaux de l'OLCA ou de la Région Alsace.
- Lieu de travail du **directeur** et de son **équipe d'encadrement** (1 à 2 personnes) : mise à disposition d'une ou deux pièces de travail avec équipement informatique adapté ou, si possible, travail à domicile.
- Rencontres avec les **visiteurs** : dans les locaux de l'OLCA ou dans les locaux mis à disposition de l'équipe d'encadrement.
- Travaux des **Universités** : dans leurs locaux.
- **Ateliers**, stages, rencontres : cité de la musique et de la danse de Strasbourg et tout autre lieu régional, associatif ou institutionnel, selon les besoins.
- **Créations**, résidences : salles de spectacles et lieux de diffusion de la région.

Après une première phase de démarrage, il sera nécessaire de faire un bilan en terme de fonctionnement général pour voir si les options choisies sont viables et peuvent être développées.

Annexe 10.5 - page 92 :

Aperçu de la structure du Conservatoire Occitan de Toulouse : locaux, budget, postes salariés, partenaires institutionnels associés, etc

## 5.4 Site Internet

Le centre de ressources doit se doter d'un site Internet autonome et de qualité, outil de communication indispensable dans la société d'aujourd'hui,

Celui-ci devra être attractif et proposer de l'information sur les activités du centre de ressources et du réseau des MDT en Alsace, ainsi que des outils (exemples de partitions, enregistrements, outils pédagogiques, recherches, liens utiles, etc.)

Les futurs utilisateurs rêvent d'un outil permettant un accès centralisé à l'information sur le répertoire, la documentation, les publications, etc.

Un chargé de mission pourrait être chargé du développement et de la gestion du site Internet.

## 6

### Phase test

Sur le conseil des inspecteurs de la SIE, il serait judicieux de commencer par une phase de lancement qui permettra d'évaluer rapidement les capacités de fonctionnement du projet proposé.

L'organisation d'un **événement fort** au cours de cette première phase pourrait constituer le point de départ de ce projet.

L'organisation de cet événement serait la priorité du comité de pilotage.

Au terme de cette phase test, le comité de pilotage devrait être en mesure de mieux définir les perspectives du projet pour les années à venir. Fonctionnement par cycles de trois ans, comme pour le programme de recherche, ou mise en place d'un autre mode de fonctionnement ?

#### 6.1 Organisation d'un colloque de lancement de projet

L'objectif de cet événement sera de proposer un programme fort et représentatif des futures actions du centre de ressources alsacien. Il faudra s'employer à **réunir** un maximum de participants : chercheurs, acteurs des MDT, nouveau public, partenaires, ... en proposant un programme ambitieux, convivial et de grande qualité. Il faudra étudier avec soin comment offrir un espace d'expression au plus grand nombre de participants. Il faut que les novices puissent s'initier et que les plus expérimentés puissent y trouver un nouvel élan.

Pour attirer un grand nombre de participants, il faudra faire participer activement le plus grand nombre de personnes possible aux activités du colloque : ateliers, conférences, actions envers le jeune public, spectacles, etc.

C'est par la participation à de grands événements comme celui-ci, que les acteurs et futurs acteurs du réseau des MDT continueront à pratiquer leur discipline et contribueront au développement d'un réseau qui doit avant tout se rencontrer.

Il faudra étudier le titre de cet événement qui devra être représentatif d'un moment de réflexion et de rencontres.

Propositions de titre :

**Musiques et danses traditionnelles en action**

**Musiques et danses traditionnelles en mouvement**

## Durée du colloque

Deux jours avec conférences et ateliers en journée et deux grandes soirées de spectacles. Des animations ou petits spectacles pourront également être envisagés en journée entre deux conférences par exemple.

## Lieux envisagés

Il est important de rechercher un lieu suffisamment convivial et aux caractéristiques techniques bien adaptées pour accueillir cet événement.

La cité de la musique et de la danse de Strasbourg me semble être un lieu idéal pour accueillir cet événement.

Autres lieux envisagés pour la partie conférences :

- Université de Strasbourg
- Région Alsace

## Dates proposées

Si cet événement pouvait se dérouler à la cité de la musique et de la danse de Strasbourg, il serait préférable qu'il soit programmé durant une période de vacances scolaires pour bénéficier de l'ensemble des locaux qui seront plus facilement disponibles à ce moment-là.

Les **mardi 2 et mercredi 3 novembre 2010** (vacances de la Toussaint) pourraient être envisagés. Par précaution, une option sur ces deux dates est déjà posée auprès de Madame Ségard, directeur de la cité de la musique et de la danse de Strasbourg.

## Délai d'organisation

Attention, si un événement fort devait être organisé pour le lancement du projet « centre de ressources » en novembre 2010, il faudrait que la décision du lancement de ce projet soit prise au plus tard début mai 2010 pour avoir le temps de réserver les différents intervenants. C'est déjà un délai extrêmement court pour le planning souvent très chargé des conférenciers et artistes envisagés.

## Propositions de programme

Conçu pour donner un aperçu des sujets abordés et des activités artistiques associées, le programme proposé est certainement trop lourd.

Il faudra peut être envisager de répartir certaines propositions en organisant d'autres moments d'action dans la phase test ou en proposant certains projets aux festivals ou diffuseurs potentiels.

Afin d'anticiper au mieux l'organisation de cet événement et de collecter les diverses propositions, certains intervenants pressentis ont déjà été approchés.

L'annonce de l'organisation d'un futur événement de ce type est accueillie avec un très grand enthousiasme.

Ci-joint, deux propositions :

1. Argument scientifique et intervenants pressentis.
2. Propositions d'activités artistiques.

Il faudra veiller à construire un seul et même programme équilibré entre  
« recherche » et « action culturelle »

**COLLOQUE**  
**« Musiques et danses en Alsace.**  
**Traditions, contextes, échanges »**  
*Argument scientifique*

**Argument scientifique**

En prévision de la mise en route d'un programme de recherche pluriannuel et pluridisciplinaire sur la nature, la place et le rôle des musiques et danses traditionnelles en Alsace, il paraît opportun d'organiser, à l'automne 2010, une première manifestation scientifique qui précise les enjeux et les perspectives de ce programme. Étant donné que les résultats de la recherche qui seront présentés à ce colloque ne peuvent nécessairement pas prétendre à une quelconque exhaustivité, il s'agit plutôt, pour chacun des axes de recherche retenus pour le programme, d'identifier les problématiques à traiter et de pointer les manques. C'est pour cela que ce colloque s'organisera autour de quatre sessions thématiques, qui cerneront l'ensemble du domaine d'étude :

1. Rôle et statut social : cette session aura pour objet d'identifier, selon les périodes historiques (depuis le Moyen-âge jusqu'à nos jours) et les contextes sociaux (cadre urbain ou rural, milieu bourgeois ou populaire...), les fonctions principales qu'eurent les musiques et danses traditionnelles en Alsace. Le terme de « tradition », en particulier, devra être interrogé et remis en question, par rapport notamment à la catégorie du populaire. Il paraît de même tout aussi indispensable de mettre les pratiques de musique et de danse en perspective avec d'autres éléments constitutifs des traditions alsaciennes, comme la littérature ou les costumes ;
2. Identités et hybridité : cette session s'intéressera particulièrement aux échanges que les musiques et danses traditionnelles d'Alsace ont pu avoir avec les aires culturelles voisines. Ce sont ici tant les aires appartenant au domaine germanophone (Pays de Bade, Souabe, Suisse, Palatinat,...) que les régions francophones qui devront être considérées. Le but de cette session est de montrer comment les pratiques traditionnelles en Alsace ont à la fois tenté de forger une identité, tout en s'y soustrayant par les constants échanges dont l'Alsace, de par sa situation géographique et son histoire, était l'objet. Terre de passage, terre d'échange, terre de métissage... autant de concepts qui s'articulent dialectiquement avec la construction d'une certaine forme d'identité ;
3. Traditions et religions : c'est de l'influence de la religion dans les pratiques de danse et de musique en Alsace dont il sera question dans cette session. Les trois principales religions historiquement constitutives de l'histoire de l'Alsace devront ici être considérées : le catholicisme, le protestantisme et le judaïsme. S'il s'agit bien entendu de montrer les interactions réciproques entre les sphères (laïque et religieuse) dans la musique et d'identifier les répertoires et les fonctions de la musique – et, le cas échéant, de la danse – pour chacune des religions, il conviendra également de pointer les échanges qu'il y a pu avoir entre les différentes religions ;

4. Du savant et du populaire : dans les domaines de la musique, de la danse, mais aussi de la littérature (dont la musique s'est indirectement abreuvée par le chant), il s'agit de dégager, dans cette session, les interactions qu'il y eut, au cours de l'histoire, entre les genres savants et les genres populaires. Les traditions alsaciennes se sont construites dans un double rapport : de la valorisation et de la diffusion du populaire par le savant, et de l'adaptation par le populaire de formes ou de techniques reprises aux genres savants. Seule la partie concernant le catalogage est absente de ces thématiques, car il nécessite un travail long et patient qui ne pourra être mené que dans le cadre du programme de recherche. En revanche, il serait souhaitable qu'un collaborateur du Volksliedarchiv de Fribourg puisse présenter, dans une conférence introductive au colloque, l'ampleur et la nature du fond alsacien conservé dans ce centre.

### **Intervenants pressentis**

Il est important que participent à ce premier colloque un grand nombre de chercheurs ayant accepté de faire partie du programme de recherche, quelques chercheurs extérieurs, reconnus comme spécialistes des questions posées et quelques artistes locaux ayant eu l'occasion d'aborder, sous un angle pratique, les thématiques proposées. Voici une liste *indicative* des chercheurs qui seront contactés pour chacun des axes (tous les titres sont bien évidemment provisoires) :

Conférence introductive :

- Nils Grosch (Deutsches Volksliedarchiv, Freiburg) : Nature et importance du fond alsacien du Deutsches Volksliedarchiv

Session 1 : Rôle et statut social

- Arlette Bothorel (Université de Strasbourg) : L'apport de la sociolinguistique dans l'étude des chants alsaciens
- Roger Somé (Université de Strasbourg) : Le rôle des costumes dans les danses traditionnelles
- Olivier Richard (Université de Haute-Alsace) : La place de la musique dans la vie urbaine en Alsace au Moyen-âge
- Luc Charles-Dominique (Université de Nice-Sophia Antipolis) : Symboliques des musiques populaires en France sous l'Ancien régime

Session 2 : Identités et hybridités

- Catherine Repussard (Université de Strasbourg) : L'Alsace, terre de métissage ?
- Vincent Dubois (Université de Strasbourg) : Identité et hybridité dans les répertoires des harmonies en Alsace
- Mathieu Schneider (Université de Strasbourg) : Interférences entre les musiques populaires suisses et alsaciennes
- Claude Muller (Université de Strasbourg) : 1681, l'arrivée d'une tradition culturelle française ?
- Solange Mellinger (Conservatoire de Strasbourg) : pratiques dansées en Alsace et en Russie. Approche comparative

### Session 3 : Traditions et religions

- Beat Föllmi (Université de Strasbourg) : Les répertoires du chant traditionnel protestant en Alsace
- Astrid Starck (Université de Haute-Alsace) : Apports de la culture juive au-delà des chants en yiddish
- Michel Deneken (Université de Strasbourg) : L'œcuménisme en Alsace, réalité ou utopie ?
- Édith Weber (Université de Paris IV-Sorbonne) : L'hymnologie huguenote en Alsace et en Suisse

### Session 4 : Du savant et du populaire

- Maryse Staiber (Université de Strasbourg) : Du *Volkslied* à la poésie
- Paul-Philippe Meyer (Université de Haute-Alsace) : Le rapport des compositeurs mulhousiens du 19<sup>e</sup> siècle à la musique populaire alsacienne
- Yves Guilcher (Bretagne) : La pertinence d'une distinction entre savant et populaire dans la danse
- Daniel Muringer, Roger Siffer, Etienne Maegey, Yves Guilcher *et al.* : table ronde sur « Tradition et/ou évolution des musiques et danses traditionnelles »

### Informations pratiques

Responsables scientifiques pressentis : Mathieu Schneider (Université de Strasbourg) & Paul-Philippe Meyer (Université de Haute-Alsace)

Langues : les communications du colloque pourront se faire en français, allemand et anglais.

Publication des actes du colloque : aux Presses Universitaires de Strasbourg, par exemple.

## Budget prévisionnel de la partie scientifique

### DEPENSES

#### *Chapitre I : Frais de déplacements*

Trajets Mulhouse-Strasbourg (3 personnes, 3 jours)	300,00 €
Déplacement D.Muringer (3 jours)	200,00 €
Déplacement E. Maegey (3 jours)	160,00 €
Déplacement Luc Charles-Dominique	600,00 €
Déplacement Yves Guilcher	400,00 €
Déplacement Edith Weber	300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 960,00 €</b>

#### *Chapitre II : Hébergement participants*

Hébergement Yves Guilcher (4 nuits)	300,00 €
Hébergement Luc Charles-Dominique (4 nuits)	300,00 €
Hébergement Edith Weber (4 nuits)	300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>900,00 €</b>

#### *Chapitre III : Repas colloque (sur la base de 20 personnes)*

Déjeuners 11/10	500,00 €
Dîners 11/10	600,00 €
Déjeuners 12/10	500,00 €
Dîners 12/10	600,00 €
Déjeuners 13/10	500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 700,00 €</b>

#### *Chapitre IV : Collations*

Collations 11/10	40,00 €
Collations 12/10	40,00 €
Collation 13/10	20,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>40,00 €</b>

#### *Chapitre V : Communication*

Affiches & Programmes	300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>300,00 €</b>

#### *Chapitre VI : Publication*

Travail de mise en forme	2 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 000,00 €</b>

**TOTAL** **7 900,00 €**

### RECETTES

#### *Chapitre I : Universités*

Conseil scientifique UdS	1 200,00 €
Conseil scientifique UHA	600,00 €
Inscriptions (tarif entrée : 2€, étudiant gratuit)	100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 900,00 €</b>

#### *Chapitre II : Autres*

DRAC Alsace	3 000,00 €
Région Alsace	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 000,00 €</b>

**TOTAL** **7 900,00 €**

## 6.3

### **Propositions d'activités artistiques pour le colloque : « Musiques et danses traditionnelles en action »**

Cet événement pourrait être l'occasion de construire des rencontres entre artistes et groupes des MDT d'Alsace et d'Ailleurs.

Ci-dessous, quelques propositions :

#### **Transmission : cours public / regard croisé**

**Markus Fluckiger**, professeur d'accordéon diatonique à la Hochschule de Luzern  
*Enseignement et pratique des Musiques traditionnelles en Suisse.*  
Eventuellement en relation avec sa participation au spectacle « Munster & Emmental »

#### **Spectacle jeune public**

"Pépin" présenté par Gilles Péquignot  
Une quinzaine d'instruments traditionnels Français y sont présentés.

#### **Expo photos**

**Iconographie de la cornemuse** en partant des différentes représentations du Pfiffsack (Sébastien Brand et d'autres de la même époque)  
présenté par Gilles Péquignot.

#### **Grand bal**

Animé par Carnet de Bal / Sylvain Piron / Le Petit Blanc (Lautenbach) / etc.  
Un stage préparatoire animé par « Carnet de Bal » pourrait être envisagé.

#### **Musique traditionnelle / Musique actuelle**

Spectacle "**Munster & Emmental**",  
création de Philippe Geiss pour le festival « Summerlied » (2006)

Sélection de mélodies traditionnelles Suisses et Alsaciennes, quelques fois les deux bien sûr...

L'équipe est composée d'artistes Suisses et Alsaciens, Markus Fluckiger (Luzern), en fait partie. Ce spectacle permettrait de montrer un travail lié aux musiques actuelles par le côté « pop » du spectacle et par le travail de re-création qu'il y a été fait.

#### **Animations**

D'autres animations peuvent être envisagées entre deux ateliers ou deux conférences par bon nombre d'intervenants.

On pourrait par exemple demander à Gilles Péquignot (professeur de cornemuse dans le Haut Rhin) un petit intermède entre deux conférences, uniquement avec ses élèves de cornemuse (environ 30 sonneurs actuellement en Alsace)

## Avant Projet « Danse »

Proposé par **Solange Mellinger**

Directrice artistique du groupe d'Arts Populaires de Berstett

Bretzel d'or de la danse traditionnelle par l'Institut des ATP d'Alsace

Professeur de danse traditionnelle au Conservatoire de Strasbourg

### Conférences

#### **Histoire de la danse populaire en Alsace :**

- Danses rituelles,
- Branles,
- Chansons à danser,
- Danses baroques,
- Scottisch, valse, polka,
- Influences étrangères : Pologne (mazurka, varsovienne), Europe Centrale, Allemagne, ...
- Place de la danse pour enfants

#### **Instruments en Alsace :**

- Instruments anciens : épinette, cornemuse, cromorne, chalumeau, vielle à roue, cymbalum, violon, contrebasse, cor des Alpes,.....
- Instruments « fabriqués » : violon du diable, ratschbratt.....
- Instruments à cuivre
- Accordéon : diatonique, puis classique
- Instruments actuels : guitare, banjo, clarinette, clarinette basse, flûte, percussions diverses (tambour d'eau, lustre, bodhran, ...)
- Rythmes : 2, 4, 3 ; mais aussi 5 temps, 8 temps (3+ 3+ 2) , 11 temps,....

## Animations

Illustrer différentes danses par des exemples (soit musicaux, soit chorégraphique)

Propositions d'intervenants pour des danses :

Solange Mellinger (danses traditionnelles), l'Atelier des Muses (baroque), un chorégraphe d'Europe Centrale (en cours de recherche), un chorégraphe canadien (Steve Durepos : « actualisation » des danses populaires), un chorégraphe de danses bretonnes, un chorégraphe de danses folk (groupe « Sans gain » de Metz : Jean – Paul Million), Dominique Mergel (groupe de Ribeauvillé : danses du XV et XVI) ..

Proposition de musiciens :

Sylvain Marchal (FSMA), Paul Boistelle (cuivres), Roger Halm, (chef d'orchestre), Sébastien Hugel (jeune compositeur), Gilles Péquignot (folk), Roger Siffer (chanteur), Alain Christophe, Danielle Koenig (groupe des Burgdeiffele du Sundgau),

## Spectacles

Suivant les demandes : faire intervenir des groupes :

- Oberseebach, très traditionnel, Munster (cor des Alpes surtout)
- Berstett, avec différentes possibilités : danses de cour du 18<sup>ème</sup> avec la belle strasbourgeoise, danses de conscrits, de messti, danses de mariage
- L'Atelier des Muses : danses baroques
- Danses de groupe d'enfants : 8 ans, 11 ans, des ados
- Groupe étranger : à définir

## Avant projet « Musiques d'harmonie »

Proposé par **Sylvain Marchal** (FSMA)

### Conférence

Proposer un éclairage sur les harmonies en partant du **mouvement orphéonique - éducation populaire**, accès à une culture "d'élévation" et en mettant en relation ce concept avec le côté des musiques "populaires".

Ce serait une entrée intéressante qui explique aussi ce côté parfois autarcique du monde des harmonies et son côté "entre deux" en terme artistique, ni franchement savant mais voulant bien l'être, ni vraiment populaire tout en l'étant.

*Proposition à approfondir*

### Concerts

**Harmonie de Gamsheim**, dirigée par **Rémy Abraham**

Projet "musique d'harmonie et musique traditionnelle" avec la participation de **Sylvain Piron** (accordéon diatonique et chant entre autres), rencontre intéressante entre deux univers.

**Ensemble musical de la Moder** (Schweighouse), dirigé par **Alexandre Jung**, jeune chef qui fait un très bon travail et est très ouvert.

Autre piste : Musique populaire / Musique savante

Il y aurait peut-être moyen de concevoir quelque chose avec une partie musique populaire (ou inspirée de, mais il faut creuser !) et une partie où l'on puiserait un peu chez les compositeurs savants qui se sont mis "à la portée de", voir coté St-Saëns, Gounod peut-être. Ca ferait de plus la relation avec le mouvement orphéonique et le sujet de conférence.

**Budget prévisionnel de la partie artistique du colloque :  
« Musiques et danses traditionnelles en action »**

<b>CHARGES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Subventions :</b>	
<b>Achats spectacles</b>	<b>17 500 €</b>	DRAC Alsace	16 500 €
Fluckiger	400 €	Region Alsace	16 500 €
Pepino	500 €		
ExpoPhoto	200 €		
Bal (3 groupes)	3 000 €		
Stage prepa Bal	400 €		
Animations	1 000 €		
Spectacle "Munster&Emmental"	4 000 €		
Projets danse	5 000 €		
Projets harmonies	3 000 €		
<b>Services extérieurs</b>	<b>7 000 €</b>		
Location matériel technique complémentaire	2 000 €		
Conception&coordination du projet	5 000 €		
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>8 500 €</b>		
Publicité, communication	2 500 €		
Frais de déplacements	1 500 €		
Frais d'hébergement	2 000 €		
Frais de restauration	2 000 €		
Sacem	500 €		
		Mise à disposition gratuite des locaux	
		et de l'équipement technique	
		à discuter dans le cadre d'une future convention	
		OLCA / Cité de la Musique et de la danse de Strasbourg	
<b>Coût total du projet</b>	<b>33 000 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>33 000 €</b>

## 6.4

**Budget global prévisionnel du colloque :  
« Musiques et danses traditionnelles en action »**

<b>CHARGES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Budgets cumulés</b>	<b>37 900 €</b>	<b>Subventions :</b>	
Partie scientifique	7 900 €	DRAC Alsace	18 000 €
Partie artistique	30 000 €	Region Alsace	18 000 €
		<b>Autres recettes</b>	
		Conseil scient.UdS	1 200 €
		Conseil scient.UHA	600 €
		Inscriptions	100 €
		Mise à disposition gratuite des locaux et de l'équipement technique à discuter dans le cadre d'une future convention OLCA / Cité de la Musique et de la danse de Strasbourg	
<b>Coût total du projet</b>	<b>37 900 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>37 900 €</b>

**Calendrier****7.1 Calendrier de la phase test : colloque en novembre 2010**

Mai à décembre 2010

**Mai**

- Décision de lancement du projet
- Choix du comité de pilotage
- Début des travaux de mise en place du colloque

**Juin à Octobre**

- Suite de la mise en place du projet « centre de ressources »
- Recrutement du futur directeur et de l'équipe d'encadrement

**Début novembre**

- Réalisation du colloque

**Novembre à fin décembre**

- Bilan
- Propositions pour la suite du projet

**7.2 Années suivantes**

Fonctionnement par périodes de trois ans

4 à 5 réunions annuelles du comité de pilotage

Organisation régulière de temps forts (colloque, rencontres, etc)

## 8

# CONCLUSION

### 8.1 Les grandes questions

- Est-ce qu'on crée un réseau de ressources avec un comité de pilotage ?
- Est-ce qu'on s'appuie sur les Universités pour la partie Recherche ?
- Est-ce qu'on s'appuie sur l'OLCA pour « héberger » l'ensemble du projet ?
- Est-ce qu'on commence tout de suite avec une année « test » ?

### 8.2 Conclusion générale

Après étude de la structure des centres de ressources existants, des spécificités du contexte Alsacien, des propositions des Universités Alsaciennes, du coût induit par la construction d'une nouvelle structure, : **La mise en place d'un réseau est plus indiquée que la construction physique d'un centre de ressources.**

La réunion des deux réseaux « recherche », en s'appuyant sur le réseau des universités Alsaciennes, et « action culturelle », en s'appuyant sur le réseau des acteurs des MDT, permettra de créer un **Pôle de Recherche et de Développement des Musiques et Danses Traditionnelles en Alsace.**

La coordination de ce réseau devra être assurée par un comité de pilotage. Ce comité devra réunir plusieurs spécialistes reconnus dans leur discipline et représenter la diversité des compétences nécessaires pour guider le projet. Il sera également indispensable de se doter d'un directeur de projet assisté d'une équipe d'encadrement pour diriger, coordonner et animer l'ensemble du projet. Il sera primordial de veiller à un bon équilibre entre les réseaux « recherche » et « action culturelle » en mettant en œuvre un esprit de lecture globale qui permettra de mettre en relation le patrimoine muséographique et la dynamique de création. Pour cela, il sera important de développer un ambitieux projet d'action culturelle : ateliers, stages, rencontres, conférences, expositions, créations, etc. De nombreux partenaires sont concernés par ce secteur : enseignants, artistes, utilisateurs divers, diffuseurs, etc.

Il sera cependant nécessaire de trouver une structure qui pourra, d'une part coordonner le secteur Action Culturelle et d'autre part « héberger » l'ensemble du projet. Compte tenu du profil de sa structure et de ses missions, celle-ci pourrait être l'OLCA. Cependant, il faudra veiller à une bonne articulation entre le comité de pilotage et l'OLCA pour mener à bien le projet « centre de ressources ».

D'autre part, le chantier est vaste car il concerne par extension la valorisation des cultures populaires (habitat, musique, danse, langue, savoir faire, gastronomie, etc.), plusieurs études sont en cours au sein de l'OLCA, ne faudra-t-il pas songer à terme à l'évolution même de la structure de l'OLCA ?

Le conseil des inspecteurs du service de l'inspection et de l'évaluation (SIE) du Ministère de la Culture et de la Communication et des autres spécialistes consultés est de commencer par une première phase de démarrage d'un an (Année « test »). Ceci permettrait de commencer, d'une part, par une première phase de réalisation de certaines actions liées à la recherche et à l'action culturelle, comme par exemple la réalisation d'un événement fort du type colloque, et d'autre part, de poursuivre la réflexion sur la structuration du futur centre.

Lors de la construction du programme de la première phase de démarrage (année « test »), il me semble fort conseillé de consulter les inspecteurs du Ministère de la Culture et les autres spécialistes du secteur des MDT : Fédération de Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (FAMDT), Directeurs de Centres de Ressources, pour bénéficier de leur expérience.

A ce jour, on peut déjà se réjouir de la portée de cette étude qui permet de réveiller **l'intérêt de nombreux partenaires**, habitués ou nouveaux venus, du secteur des MDT.

Ce projet intéresse et soulève de nombreuses questions. Le sujet est complexe et relève d'un réseau de gens souvent passionnés. Parmi eux certains se sont déjà beaucoup battus pour cette cause qu'ils croyaient oubliée.

Des partenaires forts, tels que les Universités Alsaciennes, l'OLCA, le Conservatoire de Strasbourg, l'ADIAM 67, la FSMA, répondent déjà présents pour réfléchir et agir ensemble, c'est un signal fort qu'il nous faut savoir honorer dans les plus brefs délais, autant par un réel soutien des pouvoirs publics que par une large mobilisation de tous les acteurs.

La pratique des Musiques et Danses Traditionnelles, en partie grâce à l'action des centres de ressources, a été relancée dans certaines régions de France.

Il est grand temps d'agir, pour qu'il en soit de même en Alsace.

**Avançons !**

## BUDGET

**9.1 Budget prévisionnel annuel du projet de centre de ressources :  
budgets cumulés recherche et action culturelle**

Ci-dessous le budget annuel proposé. Il s'agit là, de la version « basse » des programmes envisagés pour la recherche et l'action culturelle. Dans l'hypothèse d'une mise à disposition de locaux par l'OLCA ou de travail à domicile pour une partie des activités, il n'y a pas de budget prévu pour les frais liés aux locaux. Le budget présenté par les universités comprend également certaines rubriques liées à l'action culturelle.

Il sera souhaitable de rechercher des financements complémentaires à ceux de la Drac, de la Région Alsace et des Universités, pour être en mesure de développer progressivement les activités du centre de ressources grâce à un budget plus important.

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
<b>Charges spécifiques à l'action</b>			
<b>Achats</b>	<b>9 000 €</b>	<b>1- Financements via les universités</b>	<b>21 000 €</b>
Equipement informatique (Directeur)	1 500 €	Conseil scientifique UdS axe 1	3 000 €
Equipement informatique (Assitant)	1 500 €	Conseil scientifique UdS axe 2	3 000 €
Fournitures de bureau	3 000 €	Conseil scientifique UHA axe 1	1 500 €
Documentation	3 000 €	Conseil scientifique UHA axe 2	1 500 €
		MISHA axe 1	6 000 €
<b>Services extérieurs</b>	<b>12 500 €</b>	GIS "Mondes germaniques" axe 2	3 000 €
Gestion du site internet	10 000 €	Fondation de l'Université de Strasbourg	3 000 €
Frais télécommunications	1 500 €		
Frais postaux	1 000 €		
		<b>2- DRAC : Ministère de la culture</b>	<b>100 517 €</b>
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>6 500 €</b>	DRAC Partie Recherche (Universités)	31 617 €
Publicité, communication	3 000 €	DRAC Partie action culturelle (OLCA)	68 900 €
Frais de missions (directeur, invités, etc)	3 500 €		
		<b>3- Région Alsace :</b>	<b>100 517 €</b>
<b>Autres charges</b>	<b>45 000 €</b>	Région Partie Recherche (Universités)	31 617 €
Soutien aux actions de formation	5 000 €	DRAC Partie action culturelle (OLCA)	68 900 €
Soutien aux projets de création	20 000 €		
Soutien à la création d'outils pédagogiques	8 000 €	<b>Autres pistes de financement à envisager :</b>	
Indemnités pour les membres comité de pilotage	12 000 €	Départements, Villes, Fonds Européens, emplois aidés, etc	
<b>Charges de personnel</b>	<b>64 800 €</b>		
Salaire directeur temps plein (2000 net)	48 000 €		
Salaire assit.admin. 1/2 temps (700 net)	16 800 €		
<b>Coût total de l'Action Culturelle</b>	<b>137 800 €</b>		
<b>Coût total de la Recherche</b>	<b>84 234 €</b>		
Voir budget spécifique "Universités" (1)			
<b>TOTAL DES DEPENSES (TTC)</b>	<b>222 034 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES (TTC)</b>	<b>222 034 €</b>

## 9.2 Budgets prévisionnels du programme de recherche sur trois périodes de 3 ans : 1) Version basse. 2) Version haute

### Budget prévisionnel du programme de recherche " Répertoires, pratiques et identités des musiques et danses traditionnelles d'Alsace " et des activités culturelles et de formation qui en dépendent

BUDGET VERSION BASSE\*)

PHASE 1 : Catalogage et mise en contexte du fonds (2010-2013)				
<b>DEPENSES</b>				
<b>RECHERCHE - Axe 1 : Etablissement d'une base de données</b>				
Chapitre 1 : Ressources humaines	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	Remarques	
1.1. Secrétaire	20 000,00 €	60 000,00 €		
1.2. Informaticien	0,00 €	0,00 €	mise à dispo MISHA	
1.3. Chercheur (hypothèse : post-doctorant)	28 000,00 €	84 000,00 €		
1.5. Primes d'intéressement pour 6 ens-chercheurs	7 800,00 €	23 400,00 €	base : 1000€net/EC	
1.6. Prime pour le coordonateur	2 300,00 €	6 900,00 €	base : 2000€net	
<b>TOTAL</b>		<b>174 300,00 €</b>		
Chapitre 2 : Fonctionnement	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans		
2.1. Local et frais afférents	0,00 €	0,00 €	mise à dispo univ.	
2.2. Ordinateur de bureau		1 500,00 €		
2.3. Ordinateur portable		1 500,00 €		
2.4. Imprimante & scanner		600,00 €		
2.5. Frais de déplacement	5 000,00 €	15 000,00 €		
2.6. Frais de fonctionnement divers	3 000,00 €	9 000,00 €		
<b>TOTAL</b>		<b>27 600,00 €</b>		
Chapitre 3 : Organisation de la recherche	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans		
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>		
Chapitre 4 : Diffusion des résultats de la recherche	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans		
4.1. Hébergement du site Internet	0,00 €	0,00 €	mise à dispo MISHA	
4.2. Graphisme		1 000,00 €		
4.3. Webmaster	0,00 €	0,00 €	mise à dispo MISHA	
4.5. Conférences (2 conférences prévues)		1 000,00 €		
<b>TOTAL</b>		<b>2 000,00 €</b>		
<b>TOTAL (1)</b>		<b>203 900,00 €</b>		
<b>RECHERCHE - Axe 2 : Mise en contexte du fonds</b>				
Chapitre 1 : Ressources humaines	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	Remarques	
1.1. Secrétaire	0,00 €	0,00 €	partagé avec axe 1	
1.3. Primes d'intéressement pour 5 ens-chercheurs	0,00 €	0,00 €	partagé avec axe 1	
1.4. Prime pour le coordonateur	0,00 €	0,00 €	partagée avec axe 1	
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>		
Chapitre 2 : Fonctionnement	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans		
2.1. Local et frais afférents	0,00 €	0,00 €	mise à dispo univ.	
2.2. Ordinateur de bureau		0,00 €	partagé avec axe 1	
2.3. Imprimante & scanner		0,00 €	partagés avec axe 1	
2.4. Frais de déplacement	3 000,00 €	9 000,00 €		
2.5. Frais de fonctionnement divers	3 000,00 €	9 000,00 €		
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00 €</b>		
Chapitre 3 : Organisation de la recherche	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans		
3.1. Journée d'étude 1				
3.1.1. Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		2 200,00 €		
3.1.2. Collations		200,00 €		
3.1.3. Repas		400,00 €		
<b>TOTAL</b>		<b>2 800,00 €</b>		
Chapitre 4 : Diffusion des résultats de la recherche	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans		
4.1. Publication de la thèse du doctorant		0,00 €	partagée avec axe 1	
4.2. Conférences (2 conférences prévues)		1 000,00 €		
<b>TOTAL</b>		<b>1 000,00 €</b>		
<b>TOTAL (2)</b>		<b>21 800,00 €</b>		
<b>ACTIONS CULTURELLES ET DE FORMATION</b>				
Chapitre 1 : Actions culturelles prises en charge par les universités	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans		
1.1. Actions culturelles (Université de Strasbourg)	3 000,00 €	9 000,00 €		
1.2. Actions culturelles (Université de Haute Alsace)	3 000,00 €	9 000,00 €		
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00 €</b>		
Chapitre 2 : Formations initiale et continue	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans		
2.1.1. Formation initiale (Université de Strasbourg)	1 500,00 €	4 500,00 €		
2.1.2. Formation initiale (Université de Haute Alsace)	1 500,00 €	4 500,00 €		
2.2. Formation continue	0,00 €	0,00 €	autofinancement	
<b>TOTAL</b>		<b>9 000,00 €</b>		
<b>TOTAL (3)</b>		<b>27 000,00 €</b>		
<b>TOTAL (1)+(2)+(3)</b>		<b>252 700,00 €</b>		
<b>RECETTES</b>				
Chapitre 1 : Universités	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans		
1.1.1. Conseil scientifique Uds axe 1	3 000,00 €	9 000,00 €		
1.1.2. Conseil scientifique Uds axe 2	3 000,00 €	9 000,00 €		
1.2.1. Conseil scientifique UHA axe 1	1 500,00 €	4 500,00 €		
1.2.2. Conseil scientifique UHA axe 2	1 500,00 €	4 500,00 €		
1.3. MISHA axe 1	6 000,00 €	18 000,00 €		
1.4. GIS "Mondes germaniques" axe 2	3 000,00 €	9 000,00 €		
1.5. Fondation de l'Université de Strasbourg	3 000,00 €	9 000,00 €		
<b>TOTAL</b>		<b>63 000,00 €</b>		
Chapitre 2 : Partenaires extérieurs				
2.1. Région Alsace	31 616,67 €	94 850,00 €		
2.2. DRAC Alsace	31 616,67 €	94 850,00 €		
<b>TOTAL</b>		<b>189 700,00 €</b>		
<b>TOTAL des recettes</b>		<b>252 700,00 €</b>		
Autres pistes de financement à étudier Conseils généraux 67 & 68 Fonds Interreg				

**PHASE 2 : Influences et échanges avec d'autres cultures et traditions (2013-2016)**

<b>DEPENSES</b>			
<b>RECHERCHE - Axe 1 : Rôle des questions confessionnelles</b>			
<b>Chapitre 1 : Ressources humaines</b>		<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>
1.1.	Secrétaire	20 000,00 €	60 000,00 €
1.2	Doctorant	23 000,00 €	69 000,00 €
1.4	Primes d'intéressement pour 8 ens-chercheurs	10 400,00 €	31 200,00 €
1.5	Prime pour le coordonateur	2 300,00 €	6 900,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>167 100,00 €</b>
<b>Chapitre 2 : Fonctionnement</b>		<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>
2.1	Local et frais afférents	0,00 €	0,00 €
2.2	Equipement bureautique		1 500,00 €
2.3	Frais de déplacement	3 000,00 €	9 000,00 €
2.4	Frais de fonctionnement divers	3 000,00 €	9 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>19 500,00 €</b>
<b>Chapitre 3 : Organisation de la recherche</b>		<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>
3.2	Colloque international		
3.2.1	Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		7 000,00 €
3.2.2	Collations		200,00 €
3.2.3	Repas		1 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>8 200,00 €</b>
<b>Chapitre 4 : Diffusion des résultats de la recherche</b>		<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>
4.1	Publication d'un volume collectif		3 000,00 €
4.2	Publication de la thèse du doctorant		3 000,00 €
4.3	Conférences (2 conférences prévues)		1 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>7 000,00 €</b>
<b>TOTAL (1)</b>			<b>201 800,00 €</b>
<b>RECHERCHE - Axe 2 : Rapports aux espaces germanophone et francophone</b>			
<b>Chapitre 1 : Ressources humaines</b>		<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>
1.1.	Secrétaire	0,00 €	0,00 €
1.3	Primes d'intéressement pour 6 ens-chercheurs	0,00 €	0,00 €
1.4	Prime pour le coordonateur	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>0,00 €</b>
<b>Chapitre 2 : Fonctionnement</b>		<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>
2.1	Local et frais afférents	0,00 €	0,00 €
2.2	Equipement bureautique		0,00 €
2.3	Frais de déplacement	3 000,00 €	9 000,00 €
2.4	Frais de fonctionnement divers	3 000,00 €	9 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>18 000,00 €</b>
<b>Chapitre 3 : Organisation de la recherche</b>		<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>
3.2	Colloque international		
3.2.1	Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		7 000,00 €
3.2.2	Collations		200,00 €
3.2.3	Repas		1 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>8 200,00 €</b>
<b>Chapitre 4 : Diffusion des résultats de la recherche</b>		<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>
4.1	Publication d'un volume collectif		3 000,00 €
4.3	Conférences (2 conférences prévues)		1 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>4 000,00 €</b>
<b>TOTAL (2)</b>			<b>30 200,00 €</b>
<b>ACTIONS CULTURELLES ET DE FORMATION</b>			
<b>Chapitre 1 : Actions culturelles prises en charge par les universités</b>		<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>
1.1	Actions culturelles (Université de Strasbourg)	3 000,00 €	9 000,00 €
1.2	Actions culturelles (Université de Haute Alsace)	3 000,00 €	9 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>18 000,00 €</b>
<b>Chapitre 2 : Formations initiale et continue</b>		<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>
2.1.1	Formation initiale (Université de Strasbourg)	1 500,00 €	4 500,00 €
2.1.2	Formation initiale (Université de Haute Alsace)	1 500,00 €	4 500,00 €
2.2	Formation continue	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>9 000,00 €</b>
<b>TOTAL (3)</b>			<b>27 000,00 €</b>
<b>TOTAL (1)+(2)+(3)</b>			<b>259 000,00 €</b>
<b>RECETTES</b>			
<b>Chapitre 1 : Universités</b>		<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>
1.1.1	Conseil scientifique UdS axe 1	3 000,00 €	9 000,00 €
1.1.2	Conseil scientifique UdS axe 2	3 000,00 €	9 000,00 €
1.2.1	Conseil scientifique UHA axe 1	1 500,00 €	4 500,00 €
1.2.2	Conseil scientifique UHA axe 2	1 500,00 €	4 500,00 €
1.3	MISHA axe 1	6 000,00 €	18 000,00 €
1.4	GIS "Mondes germaniques" axe 2	3 000,00 €	9 000,00 €
1.5	Fondation de l'Université de Strasbourg	3 000,00 €	9 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>63 000,00 €</b>
<b>Chapitre 2 : Partenaires extérieurs</b>			
2.1	Région Alsace	32 666,67 €	98 000,00 €
2.2	DRAC Alsace	32 666,67 €	98 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>196 000,00 €</b>
<b>TOTAL des recettes</b>			<b>259 000,00 €</b>
Autres pistes de financement à étudier			
Conseils généraux 67 & 68			
Fonds Interreg			

**PHASE 3 : Elargissement des perspectives de recherche (2016-2019)**

<b>DEPENSES</b>			
<b>RECHERCHE - Axe 1 : Rôle et statut des femmes</b>			
<b>Chapitre 1 : Ressources humaines</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	<b>Remarques</b>
1.1. Secrétaire	20 000,00 €	60 000,00 €	
1.2. Doctorant en gender studies	23 000,00 €	69 000,00 €	
1.3. Primes d'intéressement pour 3 ens-chercheurs	3 900,00 €	11 700,00 €	base : 1000€/net/EC
1.4. Prime pour le coordonateur	2 300,00 €	6 900,00 €	base : 2000€/net
<b>TOTAL</b>		<b>147 600,00 €</b>	
<b>Chapitre 2 : Fonctionnement</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
2.1. Local et frais afférents	0,00 €	0,00 €	mise à dispo univ.
2.2. Equipement bureautique		1 500,00 €	
2.3. Frais de déplacement	3 000,00 €	9 000,00 €	
2.4. Frais de fonctionnement divers	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>19 500,00 €</b>	
<b>Chapitre 3 : Organisation de la recherche</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
3.2. Colloque international			
3.2.1. Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		7 000,00 €	
3.2.2. Collations		200,00 €	
3.2.3. Repas		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>8 200,00 €</b>	
<b>Chapitre 4 : Diffusion des résultats de la recherche</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
4.1. Publication d'un volume collectif		3 000,00 €	
4.2. Publication de la thèse du doctorant		3 000,00 €	
4.3. Conférences (2 conférences prévues)		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>7 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (1)</b>		<b>182 300,00 €</b>	
<b>RECHERCHE - Axe 2 : Relations et échanges entre musiques traditionnelles et musique savante</b>			
<b>Chapitre 1 : Ressources humaines</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	<b>Remarques</b>
1.1. Secrétaire	0,00 €	0,00 €	partagé avec axe 1
1.3. Primes d'intéressement pour 3 ens-chercheurs	3 900,00 €	11 700,00 €	base : 1000€/net/EC
1.4. Prime pour le coordonateur	0,00 €	0,00 €	partagée avec axe 1
<b>TOTAL</b>		<b>11 700,00 €</b>	
<b>Chapitre 2 : Fonctionnement</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
2.1. Local et frais afférents	0,00 €	0,00 €	mise à dispo univ.
2.2. Equipement bureautique		0,00 €	partagé avec axe 1
2.3. Frais de déplacement	3 000,00 €	9 000,00 €	
2.4. Frais de fonctionnement divers	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00 €</b>	
<b>Chapitre 3 : Organisation de la recherche</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
3.2. Colloque international			
3.2.1. Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		7 000,00 €	
3.2.2. Collations		200,00 €	
3.2.3. Repas		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>8 200,00 €</b>	
<b>Chapitre 4 : Diffusion des résultats de la recherche</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
4.1. Publication d'un volume collectif		3 000,00 €	
4.3. Conférences (2 conférences prévues)		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>4 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (2)</b>		<b>41 900,00 €</b>	
<b>ACTIONS CULTURELLES ET DE FORMATION</b>			
<b>Chapitre 1 : Actions culturelles prises en charge par les universités</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
1.1. Actions culturelles (Université de Strasbourg)	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.2. Actions culturelles (Université de Haute Alsace)	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00 €</b>	
<b>Chapitre 2 : Formations initiale et continue</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
2.1.1. Formation initiale (Université de Strasbourg)	1 500,00 €	4 500,00 €	
2.1.2. Formation initiale (Université de Haute Alsace)	1 500,00 €	4 500,00 €	
2.2. Formation continue	0,00 €	0,00 €	autofinancement
<b>TOTAL</b>		<b>9 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (3)</b>		<b>27 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (1)+(2)+(3)</b>		<b>251 200,00 €</b>	
<b>RECETTES</b>			
<b>Chapitre 1 : Universités</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
1.1.1. Conseil scientifique UdS axe 1	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.1.2. Conseil scientifique UdS axe 2	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.2.1. Conseil scientifique UHA axe 1	1 500,00 €	4 500,00 €	
1.2.2. Conseil scientifique UHA axe 2	1 500,00 €	4 500,00 €	
1.3. MISHA axe 1	6 000,00 €	18 000,00 €	
1.4. GIS "Mondes germaniques" axe 2	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.5. Fondation de l'Université de Strasbourg	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>63 000,00 €</b>	
<b>Chapitre 2 : Partenaires extérieurs</b>			
2.1. Région Alsace	31 366,67 €	94 100,00 €	
2.2. DRAC Alsace	31 366,67 €	94 100,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>188 200,00 €</b>	
<b>TOTAL des recettes</b>		<b>251 200,00 €</b>	
Autres pistes de financement à étudier Conseils généraux 67 & 68 Fonds Interreg			

**BUDGET TOTAL DES OPERATIONS SUR NEUF ANS**

**762 900,00 €**

\*) ont été supprimés, par rapport à la version haute :

- |  |   |
|--|---|
| 1 doctorant en ethnologie (phase 1, axe 1) et publication de sa thèse                              | 7 journée d'étude (phase 2, axe 2)                            |
| 2 une des deux journées d'étude (phase 1, axe 2)   | 8 journée d'étude (phase 2, axe 2)                            |
| 3 réduction de la formation initiale à un seul cours financé (pour les 3 phases)                   | 9 doctorant en musicologie (phase 3, axe 2) et publication de |
| 4 un des deux doctorants sur les questions religieuses (phase 2, axe 1) et publication de sa thèse | 10 journée d'étude (phase 3, axe 2)                           |
| 5 journée d'étude (phase 2, axe 1)   | 11 réduction du nombre de la taille                           |
| 6 doctorant en études germaniques (phase 2, axe 2) et publication de sa thèse                      | des équipes pour les différents axes                          |

**Budget prévisionnel du programme de recherche**  
**" Répertoires, pratiques et identités des musiques et danses traditionnelles d'Alsace "**  
**et des activités culturelles et de formation qui en dépendent**

BUDGET VERSION HAUTE

<b>PHASE 1 : Catalogage et mise en contexte du fonds (2010-2013)</b>			
<b>DEPENSES</b>			
<b>RECHERCHE - Axe 1 : Etablissement d'une base de données</b>			
Chapitre 1 : Ressources humaines	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	<b>Remarques</b>
1.1. Secrétaire	20 000,00 €	60 000,00 €	
1.2. Informaticien	0,00 €	0,00 €	mise à dispo MISHA
1.3. Chercheur (hypothèse : post-doctorant)	28 000,00 €	84 000,00 €	
1.4. Doctorant en ethnologie	23 000,00 €	69 000,00 €	
1.5. Primes d'intéressement pour 8 ens-chercheurs	10 400,00 €	31 200,00 €	base : 1000€/net/EC
1.6. Prime pour le coordonateur	2 300,00 €	6 900,00 €	base : 2000€/net
<b>TOTAL</b>		<b>251 100,00 €</b>	
Chapitre 2 : Fonctionnement	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
2.1. Local et frais afférents	0,00 €	0,00 €	mise à dispo univ.
2.2. Ordinateur de bureau		1 500,00 €	
2.3. Ordinateur portable		1 500,00 €	
2.4. Imprimante & scanner		600,00 €	
2.5. Frais de déplacement	5 000,00 €	15 000,00 €	
2.6. Frais de fonctionnement divers	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>27 600,00 €</b>	
Chapitre 3 : Organisation de la recherche	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>	
Chapitre 4 : Diffusion des résultats de la recherche	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
4.1. Hébergement du site Internet	0,00 €	0,00 €	mise à dispo MISHA
4.2. Graphisme		1 000,00 €	
4.3. Webmaster	0,00 €	0,00 €	mise à dispo MISHA
4.4. Publication de la thèse du doctorant		3 000,00 €	
4.5. Conférences (2 conférences prévues)		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>5 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (1)</b>		<b>283 700,00 €</b>	
<b>RECHERCHE - Axe 2 : Mise en contexte du fonds</b>			
Chapitre 1 : Ressources humaines	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	<b>Remarques</b>
1.1. Secrétaire	0,00 €	0,00 €	partagé avec axe 1
1.2. Doctorant en ethnologie	0,00 €	0,00 €	partagé avec axe 1
1.3. Primes d'intéressement pour 8 ens-chercheurs	0,00 €	0,00 €	partagé avec axe 1
1.4. Prime pour le coordonateur	0,00 €	0,00 €	partagée avec axe 1
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>	
Chapitre 2 : Fonctionnement	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
2.1. Local et frais afférents	0,00 €	0,00 €	mise à dispo univ.
2.2. Ordinateur de bureau		0,00 €	partagé avec axe 1
2.3. Imprimante & scanner		0,00 €	partagés avec axe 1
2.4. Frais de déplacement	3 000,00 €	9 000,00 €	
2.5. Frais de fonctionnement divers	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00 €</b>	
Chapitre 3 : Organisation de la recherche	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
3.1. Journée d'étude 1			
3.1.1. Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		2 200,00 €	
3.1.2. Collations		200,00 €	
3.1.3. Repas		400,00 €	
3.2. Journée d'étude 2			
3.2.1. Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		2 200,00 €	
3.2.2. Collations		200,00 €	
3.2.3. Repas		500,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>5 700,00 €</b>	
Chapitre 4 : Diffusion des résultats de la recherche	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
4.1. Publication de la thèse du doctorant		0,00 €	partagé avec axe 1
4.2. Conférences (2 conférences prévues)		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>1 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (2)</b>		<b>24 700,00 €</b>	
<b>ACTIONS CULTURELLES ET DE FORMATION</b>			
Chapitre 1 : Actions culturelles prises en charge par les universités	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
1.1. Actions culturelles (Université de Strasbourg)	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.2. Actions culturelles (Université de Haute Alsace)	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00 €</b>	
Chapitre 2 : Formations initiale et continue	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
2.1.1. Formation initiale (Université de Strasbourg)	3 000,00 €	9 000,00 €	
2.1.2. Formation initiale (Université de Haute Alsace)	3 000,00 €	9 000,00 €	
2.2. Formation continue	0,00 €	0,00 €	autofinancement
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (3)</b>		<b>36 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (1)+(2)+(3)</b>		<b>344 400,00 €</b>	
<b>RECETTES</b>			
Chapitre 1 : Universités	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
1.1.1. Conseil scientifique UdS axe 1	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.1.2. Conseil scientifique UdS axe 2	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.2.1. Conseil scientifique UHA axe 1	1 500,00 €	4 500,00 €	
1.2.2. Conseil scientifique UHA axe 2	1 500,00 €	4 500,00 €	
1.3. MISHA axe 1	6 000,00 €	18 000,00 €	
1.4. GIS "Mondes germaniques" axe 2	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.5. Fondation de l'Université de Strasbourg	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>63 000,00 €</b>	
Chapitre 2 : Partenaires extérieurs			
2.1. Région Alsace	46 900,00 €	140 700,00 €	
2.2. DRAC Alsace	46 900,00 €	140 700,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>281 400,00 €</b>	
<b>TOTAL des recettes</b>		<b>344 400,00 €</b>	
Autres pistes de financement à étudier Conseils généraux 67 & 68 Fonds Interreg			

**PHASE 2 : Influences et échanges avec d'autres cultures et traditions (2013-2016)**

**DEPENSES**

**RECHERCHE - Axe 1 : Rôle des questions confessionnelles**

Chapitre 1 : Ressources humaines	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	Remarques
1.1. Secrétaire	20 000,00 €	60 000,00 €	
1.2. Doctorant sur rapports catholiques/protestants	23 000,00 €	69 000,00 €	
1.3. Doctorant sur question juive	23 000,00 €	69 000,00 €	
1.4. Primes d'intéressement pour 12 ens-chercheurs	15 600,00 €	46 800,00 €	base : 1000€/net/EC
1.5. Prime pour le coordonateur	2 300,00 €	6 900,00 €	base : 2000€/net
<b>TOTAL</b>		<b>251 700,00 €</b>	
Chapitre 2 : Fonctionnement	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	
2.1. Local et frais afférents	0,00 €	0,00 €	mise à dispo univ.
2.2. Equipement bureautique		1 500,00 €	
2.3. Frais de déplacement	3 000,00 €	9 000,00 €	
2.4. Frais de fonctionnement divers	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>19 500,00 €</b>	
Chapitre 3 : Organisation de la recherche	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	
3.1. Journée d'étude			
3.1.1. Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		2 200,00 €	
3.1.2. Collations		200,00 €	
3.1.3. Repas		400,00 €	
3.2. Colloque international			
3.2.1. Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		7 000,00 €	
3.2.2. Collations		200,00 €	
3.2.3. Repas		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>11 000,00 €</b>	
Chapitre 4 : Diffusion des résultats de la recherche	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	
4.1. Publication d'un volume collectif		3 000,00 €	
4.2. Publication de la thèse des deux doctorants		6 000,00 €	
4.3. Conférences (2 conférences prévues)		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>10 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (1)</b>		<b>292 200,00 €</b>	

**RECHERCHE - Axe 2 : Rapports aux espaces germanophone et francophone**

Chapitre 1 : Ressources humaines	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	Remarques
1.1. Secrétaire	0,00 €	0,00 €	partagé avec axe 1
1.2. Doctorant sur espace germanophone/francophone	23 000,00 €	69 000,00 €	partagé avec axe 1
1.3. Primes d'intéressement pour 8 ens-chercheurs	0,00 €	0,00 €	partagé avec axe 1
1.4. Prime pour le coordonateur	0,00 €	0,00 €	partagé avec axe 1
<b>TOTAL</b>		<b>69 000,00 €</b>	
Chapitre 2 : Fonctionnement	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	
2.1. Local et frais afférents	0,00 €	0,00 €	mise à dispo univ.
2.2. Equipement bureautique		0,00 €	partagé avec axe 1
2.3. Frais de déplacement	3 000,00 €	9 000,00 €	
2.4. Frais de fonctionnement divers	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00 €</b>	
Chapitre 3 : Organisation de la recherche	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	
3.1. Journée d'étude			
3.1.1. Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		2 200,00 €	
3.1.2. Collations		200,00 €	
3.1.3. Repas		400,00 €	
3.2. Colloque international			
3.2.1. Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		7 000,00 €	
3.2.2. Collations		200,00 €	
3.2.3. Repas		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>11 000,00 €</b>	
Chapitre 4 : Diffusion des résultats de la recherche	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	
4.1. Publication d'un volume collectif		3 000,00 €	
4.2. Publication de la thèse du doctorant		3 000,00 €	
4.3. Conférences (2 conférences prévues)		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>7 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (2)</b>		<b>105 000,00 €</b>	

**ACTIONS CULTURELLES ET DE FORMATION**

Chapitre 1 : Actions culturelles prises en charge par les universités	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	
1.1. Actions culturelles (Université de Strasbourg)	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.2. Actions culturelles (Université de Haute Alsace)	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00 €</b>	
Chapitre 2 : Formations initiale et continue	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	
2.1.1. Formation initiale (Université de Strasbourg)	3 000,00 €	9 000,00 €	
2.1.2. Formation initiale (Université de Haute Alsace)	3 000,00 €	9 000,00 €	
2.2. Formation continue	0,00 €	0,00 €	autofinancement
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (3)</b>		<b>36 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (1)+(2)+(3)</b>		<b>433 200,00 €</b>	

**RECETTES**

Chapitre 1 : Universités	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	
1.1.1. Conseil scientifique UdS axe 1	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.1.2. Conseil scientifique UdS axe 2	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.2.1. Conseil scientifique UHA axe 1	1 500,00 €	4 500,00 €	
1.2.2. Conseil scientifique UHA axe 2	1 500,00 €	4 500,00 €	
1.3. MISHA axe 1	6 000,00 €	18 000,00 €	
1.4. GIS "Mondes germaniques" axe 2	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.5. Fondation de l'Université de Strasbourg	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>63 000,00 €</b>	
Chapitre 2 : Partenaires extérieurs	Montant TTC/an	Montant TTC pour 3 ans	
2.1. Région Alsace	61 700,00 €	185 100,00 €	
2.2. DRAC Alsace	61 700,00 €	185 100,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>370 200,00 €</b>	
<b>TOTAL des recettes</b>		<b>433 200,00 €</b>	

Autres pistes de financement à étudier  
Conseils généraux 67 & 68  
Fonds Interreg

**PHASE 3 : Elargissement des perspectives de recherche (2016-2019)**

<b>DEPENSES</b>			
<b>RECHERCHE - Axe 1 : Rôle et statut des femmes</b>			
<b>Chapitre 1 : Ressources humaines</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	<b>Remarques</b>
1.1. Secrétaire	20 000,00 €	60 000,00 €	
1.2. Doctorant en gender studies	23 000,00 €	69 000,00 €	
1.3. Primes d'intéressement pour 4 ens-chercheurs	5 200,00 €	15 600,00 €	base : 1000€net/EC
1.4. Prime pour le coordonateur	2 300,00 €	6 900,00 €	base : 2000€net
<b>TOTAL</b>		<b>151 500,00 €</b>	
<b>Chapitre 2 : Fonctionnement</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
2.1. Local et frais afférents	0,00 €	0,00 €	mise à dispo univ.
2.2. Equipement bureautique		1 500,00 €	
2.3. Frais de déplacement	3 000,00 €	9 000,00 €	
2.4. Frais de fonctionnement divers	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>19 500,00 €</b>	
<b>Chapitre 3 : Organisation de la recherche</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
3.1. Journée d'étude			
3.1.1. Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		2 200,00 €	
3.1.2. Collations		200,00 €	
3.1.3. Repas		400,00 €	
3.2. Colloque international			
3.2.1. Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		7 000,00 €	
3.2.2. Collations		200,00 €	
3.2.3. Repas		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>11 000,00 €</b>	
<b>Chapitre 4 : Diffusion des résultats de la recherche</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
4.1. Publication d'un volume collectif		3 000,00 €	
4.2. Publication de la thèse du doctorant		3 000,00 €	
4.3. Conférences (2 conférences prévues)		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>7 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (1)</b>		<b>189 000,00 €</b>	
<b>RECHERCHE - Axe 2 : Relations et échanges entre musiques traditionnelles et musique savante</b>			
<b>Chapitre 1 : Ressources humaines</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	<b>Remarques</b>
1.1. Secrétaire	0,00 €	0,00 €	partagé avec axe 1
1.2. Doctorant en musicologie	23 000,00 €	69 000,00 €	partagé avec axe 1
1.3. Primes d'intéressement pour 4 ens-chercheurs	5 200,00 €	15 600,00 €	base : 1000€net/EC
1.4. Prime pour le coordonateur	0,00 €	0,00 €	partagée avec axe 1
<b>TOTAL</b>		<b>84 600,00 €</b>	
<b>Chapitre 2 : Fonctionnement</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
2.1. Local et frais afférents	0,00 €	0,00 €	mise à dispo univ.
2.2. Equipement bureautique		0,00 €	partagé avec axe 1
2.3. Frais de déplacement	3 000,00 €	9 000,00 €	
2.4. Frais de fonctionnement divers	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00 €</b>	
<b>Chapitre 3 : Organisation de la recherche</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
3.1. Journée d'étude			
3.1.1. Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		2 200,00 €	
3.1.2. Collations		200,00 €	
3.1.3. Repas		400,00 €	
3.2. Colloque international			
3.2.1. Défraiement chercheurs (voyage+hébergement)		7 000,00 €	
3.2.2. Collations		200,00 €	
3.2.3. Repas		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>11 000,00 €</b>	
<b>Chapitre 4 : Diffusion des résultats de la recherche</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
4.1. Publication d'un volume collectif		3 000,00 €	
4.2. Publication de la thèse du doctorant		3 000,00 €	
4.3. Conférences (2 conférences prévues)		1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>7 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (2)</b>		<b>120 600,00 €</b>	
<b>ACTIONS CULTURELLES ET DE FORMATION</b>			
<b>Chapitre 1 : Actions culturelles prises en charge par les universités</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
1.1. Actions culturelles (Université de Strasbourg)	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.2. Actions culturelles (Université de Haute Alsace)	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00 €</b>	
<b>Chapitre 2 : Formations initiale et continue</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
2.1.1. Formation initiale (Université de Strasbourg)	3 000,00 €	9 000,00 €	
2.1.2. Formation initiale (Université de Haute Alsace)	3 000,00 €	9 000,00 €	
2.2. Formation continue	0,00 €	0,00 €	autofinancement
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (3)</b>		<b>36 000,00 €</b>	
<b>TOTAL (1)+(2)+(3)</b>		<b>345 600,00 €</b>	
<b>RECETTES</b>			
<b>Chapitre 1 : Universités</b>	<b>Montant TTC/an</b>	<b>Montant TTC pour 3 ans</b>	
1.1.1. Conseil scientifique UdS axe 1	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.1.2. Conseil scientifique UdS axe 2	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.2.1. Conseil scientifique UHA axe 1	1 500,00 €	4 500,00 €	
1.2.2. Conseil scientifique UHA axe 2	1 500,00 €	4 500,00 €	
1.3. MISHA axe 1	6 000,00 €	18 000,00 €	
1.4. GIS "Mondes germaniques" axe 2	3 000,00 €	9 000,00 €	
1.5. Fondation de l'Université de Strasbourg	3 000,00 €	9 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>63 000,00 €</b>	
<b>Chapitre 2 : Partenaires extérieurs</b>			
2.1. Région Alsace	47 100,00 €	141 300,00 €	
2.2. DRAC Alsace	47 100,00 €	141 300,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>282 600,00 €</b>	
<b>TOTAL des recettes</b>		<b>345 600,00 €</b>	
Autres pistes de financement à étudier Conseils généraux 67 & 68 Fonds Interreg			

**BUDGET TOTAL DES OPERATIONS SUR NEUF ANS**
**1 123 200,00 €**

**10**  
**ANNEXES**

## 10.1

### **PRE-INVENTAIRE CONCERNANT LE PROJET DE CREATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES DES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES ALSACIENNES**

**par Charlotte Cotteau**

#### **Résultats du pré-inventaire**

Dans le cadre de la mission de pré-inventaire des ressources concernant les musiques et danses traditionnelles en Alsace conservées dans la région ont été contactés différents types d'acteurs, entre autres la BNUS (Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg), les bibliothèques et médiathèques d'Alsace (principalement celles de Strasbourg, Colmar et Mulhouse, mais également le réseau des bibliothèques et médiathèques de la Communauté Urbaine de Strasbourg (Bischheim, Blaesheim, Eckbolsheim, Lampertheim, etc.) ). D'autres institutions ont également été sollicitées, telles que la FSMA (Fédération des Sociétés Musicales d'Alsace) par le biais de son conseiller artistique, Sylvain Marchal, la Mission Voix Alsace, avec pour interlocuteur son directeur, Denis Haberkorn, mais aussi France Bleu Alsace et le CDMC (Conseil Départemental pour la Musique et la Culture) de Guebwiller. Madame Christine Esch, conservatrice à la Bibliothèque alsatique du Crédit Mutuel, Madame Solange Mellinger (professeur de danses traditionnelles au Conservatoire à Rayonnement Régional de Strasbourg), Messieurs Roger Siffer (chanteur et directeur de la Choucrouterie) et Daniel Muringer (musicien et compositeur) ont également été contactés.

Grâce à la collaboration de ces nombreux acteurs, nous avons pu établir une liste, non-exhaustive pour l'instant, des ressources se trouvant dans certaines bibliothèques. Parmi les grands centres documentaires, on trouve la BNUS, dans laquelle on a recensé environ 400 ouvrages (partitions et enregistrements confondus) uniquement grâce au catalogue informatisé. De même, 626 titres sont référencés à la médiathèque André Malraux, 594 sont à la Bibliothèque alsatique du Crédit Mutuel, 316 à la Bibliothèque de Mulhouse. On peut estimer, doublons compris, le nombre de titres en relation avec les danses et musiques traditionnelles d'Alsace conservées dans les bibliothèques alsaciennes à environ 2800. Ce chiffre est très en deçà de la réalité, car n'ont pas pu être pris en compte les fiches matières et la bibliographie alsacienne de la BNUS, non encore informatisées, et les fonds dont disposent certains des 300 orchestres et des 1400 chorales d'Alsace et certains des tribunaux et mairies d'Alsace. Ce long et patient travail de dépouillage ne pouvait être réalisé dans le cadre du présent pré-inventaire et ne peut être mené que dans le cadre d'un programme de recherche pluriannuel qui recense toutes les ressources dans les grandes bibliothèques tant dans les grandes bibliothèques que dans les nombreux centres documentaires répartis dans le territoire régional.

Ce pré-inventaire serait incomplet s'il ne mentionnait la présence d'un important fonds documentaire au Volksliedarchiv de Fribourg-en-Brisgau, qui ne concerne toutefois que la chanson populaire. Outre les recueils, les enregistrements et les ouvrages de littérature secondaire, y sont répertoriées environ 1000 chansons alsaciennes. Dans l'hypothèse où serait lancé un travail de catalogage en Alsace, ce fonds devrait être valorisé et/ou intégré.

**Au vue du travail de pré-inventaire, la création d'un catalogue numérique des ressources documentaires alsaciennes dans le domaine des danses et musiques traditionnelles d'Alsace s'impose.**

## PRE-INVENTAIRE DES FONDS DE MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES EN ALSACE

par Charlotte Cotteau

### A. INVENTAIRE DES LIEUX DISPOSANT DE FONDS ET EVALUATION DU VOLUME DE CES FONDS

Les chiffres répertoriés dans le tableau suivant sont des estimations, il s'agit donc de chiffres approximatifs.

LIEUX	PARTITIONS	ENREGISTREMENTS SONORES	OUVRAGES	TOTAL
Médiathèque Ouest de Lingolsheim	0	0	16	16
Médiathèque Sud d'Illkirch	0	22	1	23
Bibliothèque d'Eckbolsheim	0	0	6	6
Médiathèque de Haguenau	n.c. <sup>4</sup>	20	Impossibilité d'accéder au catalogue en ligne	20
Bibliothèque de Bischheim	0	0	2	2
Médiathèque du Neudorf	0	18	n.c.	18
Médiathèque André Malraux	287	13	304	604
Bibliothèque Municipale de Colmar	5	140	6	151
Bibliothèque de Mulhouse	n.c.	10	306	316
Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg <sup>5</sup>	150	400	500	1050
Bibliothèque alsatique du Crédit Mutuel de Strasbourg	16	0	578	594
<b>TOTAL</b>	<b>458</b>	<b>623</b>	<b>1719</b>	<b>2800</b>

<sup>4</sup> n.c. : non communiqué

<sup>5</sup> Il s'agit uniquement ici d'une estimation de ce que l'on trouve dans le catalogue informatisé.

--	--	--	--	--

## **B. LISTE NON-EXHAUSTIVE DES LIEUX POUVANT DISPOSER D'UN FONDS MAIS N'AYANT PU ETRE CONTACTES OU N'AYANT PAS REPONDU**

### **1. Ont répondu mais ne disposent pas de fonds**

Les personnes ayant répondu disposaient toutes de fonds, de quelque nature qu'ils soient.

Cependant, certaines personnes n'ont pu être rencontrées du fait du temps imparti, dont Solange Mellinger, Roger Siffer, les responsables de la bibliothèque de la Filature à Mulhouse.

### **2. N'ont pas répondu**

- a. Bibliothèque de Bourtzwiller
- b. Bibliothèque des Coteaux
- c. Bibliothèque de Dornach
- d. Bibliothèque Drouot
- e. Bibliothèque Salvator
- f. Médiathèque Cronembourg
- g. Médiathèque Elsau
- h. Médiathèque Hautepierre Adulte/Jeune
- i. Médiathèque Meinau
- j. Médiathèque Robertsau
- k. Bibliothèque de Fergersheim
- l. Bibliothèque de La Wantzenau
- m. Bibliothèque de Souffelweyersheim
- n. Bibliothèque de Wolfisheim
- o. Bibliothèque de Sélestat
- p. Daniel Muringer

### **3. Chorales**

D'après une étude réalisée par la Mission Voix Alsace et, comme on peut aisément le lire sur le site <http://missionvoixalsace.org> : « Suite au recensement des chœurs et ensembles vocaux réalisé en 2005 sur l'ensemble du territoire alsacien, 1 400 chœurs aux profils très divers ont été identifiés en Alsace. ». Ces 1400 chœurs sont répartis en six fédérations de chant choral :

- A Cœur Joie Alsace
- Association des Chœurs d'Eglises protestantes
- Association des Sociétés Chorales d'Alsace
- Fédération des Sociétés Catholiques de Chant et Musique d'Alsace
- Petits Chanteurs d'Alsace
- Union Sainte-Cécile

Il est impossible de confier à une personne le soin de les contacter toutes, cependant, suite à un entretien avec Denis Haberkorn, directeur de la Mission Voix Alsace, le 10 novembre 2009, il nous paraît plus intéressant et constructif de passer par la Mission Voix Alsace qui collabore avec les six fédérations citées ci-dessus, afin de constituer une liste exhaustive des ouvrages et notamment partitions dont disposerait chacune des chorales.

### **4. Orchestres d'harmonie**

Il existe environ 300 orchestres d'harmonie en Alsace qui disposent d'archives diverses concernant les musiques instrumentales traditionnelles alsaciennes. Afin d'obtenir des renseignements sur les fonds respectifs de chaque harmonie, il faudrait passer par l'intermédiaire de la FSMA (Fédération des Sociétés Musicales d'Alsace) et son conseiller artistique, Sylvain Marchal, que nous avons rencontré le 29 octobre 2009, pour identifier ces fonds. C'est une collaboration qui nous semble importante, non seulement pour explorer le plus grand nombre de pistes possibles, mais aussi et surtout car cette fédération et les orchestres d'harmonie qui lui sont rattachés sont les membres actifs qui rendent vivants de nombreux aspects d'un patrimoine culturel.

## C. LISTE DETAILLEE PAR LIEUX

Etant donné le temps imparti, aucune investigation complète n'a été réalisée pour ce pré-inventaire. Les différents centres de ressources cités peuvent donc disposer d'autres documents que ceux listés ci-dessous.

### 1. Médiathèque Ouest Lingolsheim

#### Ouvrages

CHARVET, Michel, *Coiffes et costumes d'Alsace*, 1997  
CHARVET, Michel, *Costume d'Alsace*, 1979  
DENNI, Solange, *Ringele, ringele, hopsasa !*, 2002  
EGLES, René, *Maikäfer fliej*, 1995  
ERBSTEIN, Roland, *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*, 2002  
FENNINGER, Marcel, *Cent Chansons pour les enfants d'Alsace*, 1991  
FENNINGER, Marcel, *Cent chansons pour les enfants d'Alsace*, 1996  
FISCHBACH, Bernard, *La Valse au cœur*, 1997  
KAUFFMANN, Paul, *Alsace traditionaliste*, 2003  
LEGIN, Philippe, *Coutumes et costumes alsaciens*, 1993  
LEGIN, Philippe, *Le Livre d'heures des coiffes d'Alsace*, 1981  
LEMELLE, Marthe, *La manière noire*, 2002  
LEVY, HERVE, *Un orchestre dans sa ville*, 2005  
LIESENFELD, Thierry, *Le temps des copains*, 1996  
SPINDLER, Charles, *Costumes et coutumes d'Alsace*, 2008  
THARDERE, Serge, *L'Alsace chante Noël*, 2002

### 2. Médiathèque Sud Illkirch

#### Ouvrages

LEGIN, Philippe, *Coutumes et costumes alsaciens*, 1993

#### CDs

Liselotte Hamm, *Alsace : Mini, dini andri*  
Au Gré des Vents, *Le colporteur*  
Au Gré des Vents, *Fraxinelles : Musiques d'Alsace*  
*Accordéon d'Alsace : D'r Hans em Schnockeloch*  
Au Gré des Vents, *La Fiancée du diable*  
*Boya. Devoïko*  
*D'sunnebluem : Isabelle Grussenmeyer chante Conrad Winter*  
Liselotte Hamm, *Alsace 2 : Danz mi*  
Plurielles, *Noëls aux saveurs d'antan*  
Jean Hans Arp, *Krambol (raffut)*  
Vincent Eckert, *Goutte à goutte*  
Sarah Eddy, *Dans nos regards*  
René Egles et Maurice Laugner, *Maikäfer flieg*  
René Egles, *Dis wär's*  
Roland Engel, *Roland Engel singt Wihnachte*  
Roland Engel, *Konzert summerlied 2000: Uss'm liederbrunne*  
Jean-Baptiste Mersiol, *Reporter dans tes bulles*  
Daniel Muringer et Olivier Noack, *Aië Bubbäie... : Chansons, comptines et contes traditionnels d'Alsace*  
Virigine Schaeffer, *La fille des highways*  
Roger Siffer, *Schalle partie de sonnettes : Summer tournée d'été 98*  
*La Saga du rock en Alsace : vent d'est*  
*La saga du rock en Alsace : Bruit et fureur*

### 3. Bibliothèque Eckbolsheim

#### Ouvrages

CHAVRET, Michel, *Coiffes et Costumes d'Alsace*, 1997

LEGIN, Philippe, *Coutumes et costumes alsaciens*, 1993

*Folklore et traditions en Alsace* : 2 tomes

- 1er tome : généralités, la maison, l'art et la chanson populaires, les dialectes, la littérature

- 2ème tome : le costume, les danses, les légendes, les dictons

FENNINGER, Marcel, *Cent chansons pour les enfants d'Alsace*, 1991

FENNINGER, Marcel, *Cent chansons pour les enfants d'Alsace*, 1996

BARDOUT, Michèle, *Le Bestiaire de l'Alsace*, 1976

### 4. Médiathèque Haguenau

#### CDs

AU GRE DES VENTS, *Fraxinelles*, 2004

HUBERT BANNWARTH, *La Fête en Alsace*, 2000

GROUPE SANS-GAIN, *Cire tes souliers*, 2001

DANY DOLLINGER TRIO, *Zwei Woertle*, 2001

Orchestre Folklorique Alsacien « Gaston Fraulob », *L'Alsace en musique*, 1994

D'SCHLEH'BICH MUSIKANTA *Musiques d'Alsace*, 1990

Orchestres de Hochfelden, Gambsheim, Fischer Kapell et Perle de Strasbourg, *Musique d'Alsace* : vol.2

AU GRE DES VENTS, *Le Colporteur*

AU GRE DES VENTS, *La Fiancée du diable*

D'MARLEMER WINNWAGGES, *Alsace : D'Marlemer Winnwaggès*

FISCHER KAPELL, *Alsace*

FISCHER KAPELL, *S'Gänseliesel*

FRAULOB, Gaston, *Méodies d'Alsace*

GÉRANIUM, *Fresch uff*

MÜLLER, Henri, *Accordéon d'Alsace : D'r Hans em Schnockeloch*

Orchestre de Hochfelden, *Musique d'Alsace*

PERLE DE STRASBOURG, *Alsace*

PERLE DE STRASBOURG, *L'Alsace à Paris*

PERLE DE STRASBOURG, *Sur la route du vin*

ROBERT-FRANCK JACOBI, *Uss'm laewe gegriffe*

### 5. Bibliothèque de Bischheim

#### Ouvrages

CHARVET, Michel, *Coiffes et costumes d'Alsace*, Infolio, 1997

KAUFFMANN, Paul, *L'Alsace traditionaliste*, Nouvelle édition de l'ouvrage publié en 1930, Schirmeck

### 6. Médiathèque Neudorf

#### Cds

Au Gré des Vents, *Fraxinelles*

Au Gré des Vents, *La Fiancée du diable*

Au Gré des Vents, *Le Colporteur*

BANNWARTH, Hubert, *Joyeuse Soirée Alsacienne*

BOISTELLE, Paul, *Musique populaire d'Alsace*

D'Scheh'Bich Musikanta, *Musiques d'Alsace*

DUTERTRE, Jean-François, *L'épinette des Vosges*

EGLES, René, *D'schlappe*

EGLES, René, *Lon mich traime*

EGLES, René, *Maikäfer fliej*

JEHLE, Armand, *Accordéon d'Alsace*

Negro Spiritu'Alsacien, *Gospel g'sang*

SIFFER, Roger, *20 ans de chansons*

SIFFER, Roger, *Mine g'sang*

Théâtre de la Choucrouterie, *Avec le vent*  
Théâtre de la Choucrouterie, *Les plus belles chansons des tournées d'été, 1*  
Théâtre de la Choucrouterie, *Les plus belles chansons des tournées d'été, 2*  
*Danses alsaciennes d'autrefois*

## 7. Médiathèque André Malraux

### Ouvrages

BAECHLER, Jean-Paul, *La Musique et l'Alsace*  
FENNINGER, Marcel, *Cent chansons pour les enfants d'Alsace: français-alsacien-allemand*  
MINDER, Robert, *La Musique en Alsace hier et aujourd'hui*  
RIEDIN, Bernard, *Quinze noëls d'Alsace*  
WECKERLIN, Jean-Baptiste, *Chansons populaires de l'Alsace*

### Partitions

BOISTELLE, Paul, *Mélodie et danses d'Alsace*  
BOISTELLE, Paul, *Mélodies et danses d'Alsace 2*  
DHIEBOLT, Oscar, *Bouquet de chansons d'Alsace*

### CDs

*24 danses populaires d'Alsace*  
AU GRES DES VENTS, *Fraxinelles*  
AU GRES DES VENTS, *La Fiancée du diable*  
AU GRES DES VENTS, *Le Colporteur*  
BANNWARTH, Hubert, *Joyeuse Soirée Alsacienne*  
*Bi uns em Elsass*  
BOISTELLE, Paul, *Musique populaire d'Alsace*  
*Danses alsaciennes d'autrefois*  
D'RHINWAGGES, , *Festival*  
EBLE, Jean-Michel, *Chansons d'Alsace*  
EGLES, René, *Dis wär's*  
EGLES, René, *D'schlappe*  
EGLES, René, *Lon mich traime*  
EGLES, René, *Maikäfer fliej*  
*Flonflons d'alsace*  
GRUSSENMEYER, Isabelle, *D'Sunnebluem*  
HUMMEL, Jean-Marie, *Mini, dini, andri*  
JEHLE, Armand, *Accordéon d'Alsace*  
*Morjerot*  
MURINGER, Daniel, *Aïe Bubbaie...*  
*Musique d'Alsace*  
*Musique d'Alsace*  
*Musique d'Alsace*  
*Musiques d'Alsace*  
SCHLAGG, Jean-Pierre, *Uns'ri mussic que j'aime*  
SIFFER, Roger, *20 ans de chansons*  
SIFFER, Roger, *Klapperstei et autres pierres*  
SIFFER, Roger, *Mine g'sang*  
SIFFER, Roger, *Papa Rhein*  
SIFFER, Roger, *Schalle partie de sonnettes*  
*Sur la route des vins d'Alsace*  
*Virée alsacienne*

## 8. Bibliothèque Municipale de Colmar

### CDs

On peut trouver environ 50 CDs sur notre sujet d'étude ainsi qu'environ 90 disques microsillons (non-informatisés) à la bibliothèque municipale de Colmar.

ADAM, Marcel, *Grad'ze lääd : Ballades envers et contre tout*, Leico, 1998.  
ALSA' BAND, *Promenade en Alsace*, 2009  
AU GRE DES VENTS, *La Fiancée du diable*, Autre Distribution, 2001

AU GRE DES VENTS, *Le Colporteur : musiques d'Alsace et d'ailleurs*, Carnet de bal, 1997  
 GUNTZ, Bernard, *20 années de chansons*, Mona music  
 BERTOLINI, Liliane, *Lieder fer's Elsass*  
 BOISTELLE, Paul, *Musique, chants et danses d'Alsace*, Editions musicales Boistelle, 2005  
 BREDELEERS, *Ke Choucroute'm Summer !*  
 EGLES, René, *Dis wär's*, EMA, 2001  
 EGLES, René, *D'Schlappe*, EMA  
 EGLES, René, *Ion mich traime*, EMA, 1995  
 EGLES, René, *Maikäfer fliej*, EMA, 1990  
 ENGEL, Roland, *Konzert Summerlied*, Omega Studio, 2000  
 ENGEL, Roland, *Rol'and Swing*, Omega, 1996  
 GUNTZ, Bernard, *Bernard Guntz chante l'Alsace : Liedle üss'm Elsass...*, BCD, 1992  
 GUNTZ, Bernard, *Bernard Guntz chante l'Alsace : Liedle üss'm Elsass...*, BCD, 1992  
 GUNTZ, *Mini Heimet*, BCD, 1994.  
 HALM, Roger, *Hoppla geiss*, Orchestre R. Halm, 2001  
 Harmonies, Orchestres et Ensembles Instrumentaux en France : Alsace, Covadia, 1995  
 HOLATRIO HOP'SASA, *The best of Holatrio Hop'sasa*  
 Hubert Bannwarth et son orchestre alsacien, *Soirée Tarte Flambée d'Alsace*, Discover, 1995  
 HUMMEL, Jean-Marie et HAMM, Liselotte, *Alsace 2 : Danz mi*, EMA  
 HUMMEL, Jean-Marie et HAMM, Liselotte, *Mini, dini, andri*  
 JACOBI, Robert Frank, *Fidèle à Brel : Jacobi chante Brel en alsacien*, FR3Alsace, 1996  
 JACOBI, Robert Frank, *Heimweh*, Omega  
 JEHLE, Armand, *Accordéon d'Alsace : d'r Hans em Schnockeloch*  
*Le Folk de la Rue des Dentelles*, EMA, 1995  
*Le folklore instrumental alsacien, 1*  
 LES JOYEUX STEIGEOIS, *Cocktail*, Gema  
 LES JOYEUX STEIGEOIS, *Sans modération...*, Euro Sound Project, 1996  
 LESER, Gérard, *Légendes d'Alsace*, Strasbourg : Lectures Ecritures, 2002  
 MAÏ-AK AFFAIR, *Marcher*, Maï-Ak Prod, 2000  
 MAÏ-AK AFFAIR, *Chagrin*, Maïak, 1998  
*Mit'Nander : Wenn Sich Elsässischi Un Badischi Liedermacher Treffé...*, 2000.  
*Mund-Art am Oberrhein - Vol.2*, HM Produktion, 2005  
 OBENHEIMER EXPRESS BAND, *The way of Oompah Music*, 2008  
 Orchestre Folklorique de Strasbourg, *Musique populaire d'Alsace*, Ed. P. Boistelle  
 Orchestre folklorique Gaston Fraulob, *L'Alsace en musique*, ECA  
 Orchestre Roger Halm, *Im Storische-Nescht*, Bauer studios, 1997  
 PERLE DE STRASBOURG, *Sur la route du vin*, Omega  
 REFF, Sylvie, *Uss'm Liederbrunne*, 1995  
 SIFFER, Roger, *Elsässischer follig song*, Studio Christal, 1998  
 SIFFER, Roger, *Kandiratong*, Strasbourg : La Choucrouterie, 1998  
 SIFFER, Roger, *Klapperstei et autres pierres : Tournée d'été de la Choucrouterie 1999*, Studio Christal, 1998  
 SIFFER, Roger, *Krambol*  
 Siffer, Roger, *Schalle Partie de sonnettes : Tournée d'été de la Choucrouterie 1998*, Studio Christal, 1998  
 ZEH, Albert et SCHUTZGER, Thierry, *Concert de Gala Harmonie Colmarienne*, Musikproduktion Laberer, 1997

## 9. Bibliothèque de Mulhouse

Plus de 300 entrées ont été répertoriées à la bibliothèque de Mulhouse. Elles sont consultables sur le catalogue informatisé.

## 10. Bibliothèque alsatique du Crédit Mutuel de Strasbourg

Nous ne disposons pour cette bibliothèque d'aucune liste précise, mais d'une estimation chiffrée :

- musique traditionnelle : 243 ouvrages ;
- partitions et recueils de partitions : 16 ;
- chants populaires : 29 titres ;
- danses traditionnelles : 18 titres ;
- costumes : 99 titres ;
- organologie : 189 entrées.

## 11. Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg

Cette bibliothèque disposant d'un dépôt légal, elle comporte nécessairement tous les ouvrages publiés sur ce(s) sujet(s). Ces derniers sont répertoriés au sein de la bibliographie alsacienne, des fichiers matières et du catalogue informatisé dont se trouve une bibliographie sélective et non-exhaustive dans D.

## a. Bibliographie alsacienne

### Relevé des thèmes se rapportant à notre sujet d'étude et contenus dans la bibliographie alsacienne :

*Les chiffres romains se rapportent aux tomes, les chiffres arabes aux pages.*

Art populaire II 385-388, III 373-389, 1007-1009

Chanson II 406-408, III 389-393, 963, 1008-1009

Costume II 392-400, III 960-964

Danse II 392-400, II 960-963

Dialecte alsacien (Textes) III 325-345, 1000-1005

Folklore II 385-408, 410-413, III 960-964

Musique III 389-393, 1008-1009

- Colmar I 512-514, III 769-771
- Mulhouse III 821-822
- Strasbourg I 411-412, III 732-734

Strasbourg I 270-458, III 670-755

- Conservatoire de musique I 411-412
- Musée alsacien I 422

Comme nous pouvons le constater dans la liste précédente, un certain nombre de thèmes se recoupent, car les numéros de pages et les tomes se retrouvent d'une catégorie à l'autre.

A titre d'exemple, voici ce que l'on trouve dans cette bibliographie alsacienne à la rubrique « Chanson » :

Tome II, pages 406-408

31502 Aufruf zur Sammlung des elsässischen Volksliedes

31506 BEYER, Valentin, Wandel historischer Volkslieder [A.] [Str. 1908]

31507 BEYER, Valentin, Unsere Schlafliedchen [A.] [Str. 1910]

31509 BOULANGER, Paul, Zum Kapitel des elsässischen Volksliedes und Volkstums [A.] [Str. 1908]

31515 F., Die Elsässer Weiner in Spruch und Lied [A.] [Köln 1898]

31516 GANIER, Henry, Elsässische Volkslieder [Str. 1913]

31520 HEYLER, E., Sechs Volkslieder aus dem Elsass für gemischten Chor a cappella bearbeitet. N°1-6. [Leipzig und Zürich 1911]

31522 KASSEL, August, Das Volkslied im Elsass [A.] [Str. 1907]

**S'il est évident que le domaine de la chanson populaire a été traité, surtout dans des ouvrages anciens, la quantité n'est toutefois pas à la hauteur de l'ampleur du fonds de ces chansons. Cela justifie de mener des recherches actuelles et approfondies sur ce sujet.**

## **b. Fiches matières**

Nous présentons ici quelques des matières principales liées avec notre sujet d'étude avec des exemples d'ouvrages.

Ces fiches manuscrites étant très nombreuses, il est pour le moment impossible de toutes les répertorier. Nous nous sommes cependant attachée à donner l'aperçu le plus fidèle possible de la forme que revêt une fiche ou un fichier matière, en répertoriant quelques entrées.

### Abréviations (liste complète à la disposition des bibliothécaires)

A = Généralités bibliothéconomie

Bh = beaux-arts, théâtre, cinéma

p. = pages

ill. = illustré

N. c. = Nouvelle critique

### **Intercalaire : ALSACE. Musique**

---

ALSACE. Musicien. Bibliographie

Bh 23 109

ROWLEY (Gordon S.). – An Annotated catalog of rare musical items in the libraries of the university of Iowa : additions 1963-1972. – Iowa : University of Iowa, 1973. – XI – 121 p.

Voir index : Adam (J.L.), Eldelmann (J.I.), Hullmandel (N.J.), Pleyel (I.), Reinhard (F.)

---

ALSACE. Musicien. 1978

M 501 924

Musiciens, danseurs, chanteurs, comédiens d'Alsace.

In : Bulletin de l'Agence culturelle technique d'Alsace, 1, 1978, 44 p.

### **Intercalaire ALSACE. Musique + dates**

---

ALSACE. Musique

M 501 565

Alsace (L') en musique.

In : Vivre en Alsace, 2, 1974/75, M 601-M 11, fig., mus.

---

ALSACE. Musique

M 133 560

Analyse de l'Alsace. par Alphonse Boosz, Jean Tricart, Georges Cogniot, André Wurmser, Louis Fruhling, Gauthier Heumann et Maurice Kriegel-Valrimont.- (Paris, Editions de la Nouvelle critique, 1955). 18,5 x 11,5, 320 p. (Les essais de la N. c., I).

[Traduction allemande :] Das Elsass. Geschichte, Wirtschaft, Kultur... 1858. M 133 743

Boosz (Alphonse) et 6 co-auteurs

A 501 642, 1

Analyse de l'Alsace. par Alphonse Boosz, Jean Tricart, Georges Cogniot, André Wurmser, Louis Fruhling, Gauthier Heumann et Maurice Kriegel-Valrimont.- (Paris, Editions de la Nouvelle critique, 1955). 18,5 x 11,5, 320 p. (Les essais de la N. c., I).

---

ALSACE. Musique

M 133 743

Das Elsass. Geschichte, Wirtschaft, Kultur. Sieben Aufsätze [Analyse de l'Alsace] (übersetzt von Ingeborg Havemann-Harnack). – Berlin, Dietz, 1958. – 20 cm, 264 p.

2e ex. De M 134 590

---

ALSACE. Musique

M 43 657

M 43 655

HAPPEL (Jean), BERAU (Jean-Sebastian), MULLER (Germain), BARRAT (Pierre). – Musiques en harmonie [en Alsace].

In : Culture et communication, 25/26, 1980, pp. 97-110, ill.

---

ALSACE. Musique

M 127 788

Josef MÜLLER-BLATTAU. Das Elsass – ein Kernland deutscher Musik....

Freiburg i. Br., 1940, in-80, 14 p.

(Sonderdruck aus dem Jahresband Oberrheinische Heimat 1940: Das Elsass p.446-459)

---

ALSACE. Musique

M 500 688

M 501 153 salle

La Musique et l'Alsace.

In : Saisons d'Alsace, 24, 1979, 69, pp. 3-110, ill. – Articles recensés.

---

ALSACE. Musique

M 500 688

M 501 153 salle

MULLER (Francis – De quelques constantes dominant la vie musicale en Alsace.

In : Saisons d'Alsace, 24, 1979, 69, pp. 7-14, ill.

---

### **Intercalaire ALSACE. Musique. A**

---

ALSACE. Musique. XIXe s.

M 112 423

MATHIAS (François-Xavier).- Die Musik im Elsass. – Strassburg, Druck F.X. Le Roux, 1905. – 22 x 14,5, 42 p. [avec une table manuscrite des noms]

---

ALSACE. Musique. 1967

M 133 445

Salle 4

M V 7

Musique (La) en Alsace hier et aujourd'hui.- Strasbourg, Istra, 1970.- 464 p., pl.

(Publications de la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est. 10.)

---

ALSACE. Musique ; 500-XXe s.

M 133 445

Salle 4

M 500 666, 10

M 500 925, 10

METZ (Marie). Histoire de la musique en Alsace d'après les travaux de Martin Vogeleis. (La Musique en Alsace, 1970, p. 123-138.)

---

ALSACE. Musique. IXe –XIVe s.

Haeberlé (Jacques-Charles).- Les premiers siècles des lettres et de la musique en Alsace.-Strasbourg, (J.C. Haeberlé), 1953. – 14 2/5 x 21,5, 100 p., fig.

---

ALSACE. Musique. IXe-XVIIIe s.

D 501 212, 1963

BASER (Friedrich). – Musikgeschichte des Oberrheins und seiner Nachbarländer. (Welt am Oberrhein, Karlsruhe 1963, p. 378-381, ill.)

---

### **Intercalaire ALSACE. Musique. Société**

---

ALSACE. Musique. Archives. XVe –XIXe s.

M 709 482

KOPFF (René). – Aperçu général sur les sources musicales dans les Archives de la Ville de Strasbourg. In : Fontes artis musicae, 26, 1979, 1, pp. 47-54

---

ALSACE. Musique. Bibliographie

M 704 330

Bur. 211

M 704 331

Salle des Alsatiques

M 704 332

Salle 7

M 704329

LANG (Madeleine). – Bibliographie de l'histoire de la musique en Alsace. [Signé : Madelein land.] – Strasbourg, Istra [1970]. – 24 cm, [87] p.

(Extr. de La Musique en Alsace, hier et aujourd'hui. 1970, pp. 373-460.)

---

ALSACE. Musique. Centre départemental musical et culturel du Bas-Rhin. 1966-1968

M 500 488

JUNGBLUT (A.). – Le « Centre départemental musical et culturel » (C.D.M.C.)

(Musique pour tous 1968, n°4, p. 4-6.)

---

ALSACE. Musique. Dettwiller. 1969-1970

M 501 290

KIEFFER (Charles). La Musique municipale de Dettwiller. (Bulletin officiel municipal Dettwiller 2, 1970, p. 16-17, ill.)

---

ALSACE. Musique. Dictionnaire

M 500 688

M 501 153 Salle

ANDRES (Gabriel). – Lexique [de la musique en Alsace].

In : Saisons d'Alsace, 24, 1979, 69, pp. 85-110

---

### **c. Catalogue informatisé**

Vu l'importance du fonds, il semblait fastidieux de reproduire ici l'intégralité des titres, d'autant qu'ils sont facilement consultables en ligne.

## 10.2

### Aperçu des structures et Personnes Ressources

Voici un aperçu des structures et personnes ressources. Cette liste n'est de loin pas exhaustive : il reste de très nombreuses personnes et structures à contacter et à associer à ce projet qui devra se nourrir d'un réseau le plus étendu possible.

#### Structures

##### **Universités Alsaciennes**

Partenaire essentiel pour le développement de ce projet.

##### **Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA)**

Par la nature même de ses missions, l'OLCA est évidemment une structure ressource essentielle pour ce projet de centre de ressource.

##### **Conservatoire de Strasbourg**

Marie-Claude SÉGARD, directeur, a montré beaucoup d'intérêt pour le projet centre de ressources. Elle est prête à envisager l'accueil, dans un premier temps, de master class ou de stages dont le financement des intervenants devrait être pris en charge sur le budget du centre de ressources. Dans le cadre de ce partenariat, le conservatoire apporterait son infrastructure et ses locaux.

Dans un deuxième temps, la mise en place d'un département de MDT pourrait être étudiée au sein du Conservatoire de Strasbourg en collaboration avec le comité de pilotage du centre de ressources.

Il existe déjà un partenariat entre l'université et le Conservatoire de Strasbourg. Une collaboration entre recherche et action culturelle entre ces deux structures en sera donc facilitée concernant les MDT.

##### **Autres Conservatoires Alsaciens**

Faute de temps, les autres conservatoires n'ont pas été approchés dans le cadre de cette étude. Il serait également utile de connaître leur position par rapport à ce projet.

##### **ADIAM 67**

Martine FLEITH, directeur, est très intéressée par le projet « centre de ressources ». Elle est prête à étudier, avec le concours du comité de pilotage, comment intégrer l'enseignement des MDT Alsaciennes dans le programme d'enseignement des écoles de musiques du Bas-Rhin. Les élèves ont l'habitude d'utiliser les musiques du monde comme support pédagogique. On y trouve des musiques celtiques, des musiques des Balkans, ... mais pas de musiques alsaciennes. Ce sera un point à étudier pour y remédier dans les plus brefs délais en proposant des outils pédagogiques et des formateurs adaptés.

### **CDMC du Haut-Rhin**

Le sujet a simplement été évoqué lors d'un entretien avec Philippe PFISTERER, directeur du CDMC du Haut-Rhin. Il accueille comme une évidence la perspective d'une collaboration avec le futur centre de ressources.

### **MISSION VOIX**

La Mission Voix Alsace a pour objet l'accompagnement, le développement et la valorisation des pratiques vocales en Alsace, à tous les âges, à tous les niveaux et dans tous les répertoires. Elle peut ainsi être partie prenante d'un centre de ressources mettant en valeur le patrimoine artistique et culturel de la Région et plus particulièrement le répertoire vocal en dialecte : ce travail s'inscrit naturellement dans son projet artistique et culturel.

Par son positionnement dans le paysage culturel alsacien, la Mission Voix peut accompagner le développement du chant en dialecte en valorisant et en transmettant des chants (harmonisés ou non) aux chanteurs, chorales ou enseignants de la Région. C'est par une présence revivifiée dans les pratiques en amateur et dans les classes auprès des enfants que ce répertoire retrouvera une visibilité.

La Mission Voix peut également participer au travail de recherche sur les répertoires traditionnels (avec les partenaires naturels que sont l'OLCA, le Conservatoire de Strasbourg, le département Musique de l'Université de Strasbourg, ou d'autres).

Denis Haberkorn, Directeur est très intéressé par ce projet.

### **FSMA**

La Fédération des sociétés de Musique d'Alsace, représentée par Sylvain MARCHAL, conseiller artistique, est prête à collaborer activement au projet centre de ressources.

<http://www.fsma.com/index.htm>

### **FAMDT**

La Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles, représentée par son directeur, Pierre-Olivier LAULANNÉ, est prête à accompagner le comité de pilotage du centre de ressources dans le développement du projet Alsacien.

<http://www.famdt.com/doc-dossiers.php>

À cela on peut ajouter le réseau des **Bibliothèques et Médiathèques d'Alsace** ainsi que la **Bibliothèque Nationale de France** déjà associée aux travaux de plusieurs centres de ressources.

## Bref aperçu de quelques festivals Alsaciens

- Rencontre Lutherie, Dancerie Met Musik de Lautenbach (68) depuis 1983
- Summerlied, Festival de chants et musiques trad', à Ohlungen (67), depuis 1997
- Euroceltes, festival de musique celtique, à Strasbourg, (67), depuis 2006
- Dansons la capucine, à Sainte Croix aux Mines (68), en 2008
- Folk'Estival, à Ungersheim (68), en 2008

Liens via le site Accrofolk

<http://www.accrofolk.net/>

### **SUMMERLIED**

Le festival Summerlied, représenté par son directeur, Jacques SCHLEEF, est favorable au développement de projets en collaboration avec le futur du centre de ressources.

<http://www.summerlied.org/>

Les autres festivals n'ont pas été approchés dans le cadre de cette étude, il serait intéressant de prendre contact avec eux pour envisager de futures collaborations et un accompagnement de leur démarche.

## Quelques centres de ressources

### **UPCP – Métime**

<http://www.metime.org/>

### **DASTUM**

<http://www.dastum.net/>

### **Le Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles**

Toulouse Midi-Pyrénées - Conservatoire Occitan

<http://www.conservatoire-occitan.org/sommaire-accueil.php>

### **Deutsche Volksliedearchiv Freiburg im Breisgau**

<http://www.dva.uni-freiburg.de/>

## Quelques autres liens utiles

### **Centre d'information des Musiques Traditionnelles et du Monde**

<http://www.irma.asso.fr/-CIMT>

### **COFAC**

Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication

<http://www.cofac.asso.fr/spip.php?article2>

### **Fédération des groupes folkloriques d'Alsace**

<http://www.france-folklore.com/federation-10.html>

### **ACCROFOLK (site très actif et très visité)**

<http://www.accrofolk.net/>

### **TRADFRANCE (Sylvain Piron)**

<http://www.tradfrance.com/>

### **MUSICTRAD**

<http://www.musictrad.org/accueil/index.php>

### **Festival Strasbourg - Méditerranée**

<http://www.strasmed.com/2009/aujourd'hui>

### **L'AUTRE CANAL – Nancy (Musiques actuelles)**

<http://www.nancybynight.com/guide-nancy-lieu-l-autre-canal-143.html>

## Personnes ressources

Les domaines concernés par les actions du futur centre de ressources sont si vastes que dresser la liste des personnes ressources aujourd'hui me semble quasi impossible. D'autre part, l'Alsace est riche de grands talents dont beaucoup pourraient être associés à ce projet, il ne me sera pas possible de les citer tous ici. Au risque d'oublier d'importantes personnalités, voici une courte liste de personnes ressources.

### **Mathieu SCHNEIDER**

Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

### **Nils GROSCH**

Deutsches Volksliedarchiv, Freiburg

Je vous invite à prendre contact avec Mathieu Schneider pour compléter la liste de personnes ressources dans le domaine scientifique.

### **Roger SIFFER**

Chanteur, directeur de la Choucrouterie

### **Philippe GEISS**

Musicien, Compositeur, Professeur au conservatoire de Strasbourg

### **Solange MELLINGER**

Professeur de danse traditionnelle Alsacienne au conservatoire de Strasbourg

### **Pierre - Olivier LAULANNÉ**

Directeur de la Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (FAMDT)

**Les inspecteurs de la SIE** (Ministère de la culture) en charge des musiques et danses traditionnelles

### **Charles QUIMBERT**

Directeur de Dastum - Bretagne

### **Marie-Claude SÉGARD**

Directeur du Conservatoire de Strasbourg

### **Martine FLEITH**

Directeur de l'ADIAM 67

### **Denis HABERKORN**

Directeur de Mission voix

### **Sylvain MARCHAL,**

Conseillé artistique auprès de la Fédération des sociétés de Musique d'Alsace (FSMA)

**Philippe PFISTERER**

Directeur du CDMC du Haut-Rhin

**Daniel MURINGER**

Musicien du groupe « Geranium »

**Gilles PEQUIGNOT**

Musicien du groupe « Au gré des vents »

**Danyèle BESSERER**

Responsable de « Carnet de Bal »

**Jacques FUCHS**

Lutherie Dancerie Mét Musik, Lautenbach

**Jacques SCHLEEF**

Directeur du festival « Summerlied »

**Sylvain PIRON**

Musicien

**Jean-Pierre ALBRECHT**

Chanteur

**René EGLES**

Chanteur

**Edouard BAUER**

Folk de la rue des Dentelles

**Lior BLINDERMAN**

Musicien du Grand orchestre de la méditerranée

**Jean-François ALIZON**

Spécialiste de musique baroque

**Paul BOISTELLE**

Compositeur

**Philippe HECHLER**

Chef d'orchestre de l'ensemble « Les Rhinwagges »

**Roger HALM**

Chef d'orchestre de l'orchestre « Roger Halm »

Les groupes :

« S'Narreschiff » (67)

« Bal'us'Trad » (67)

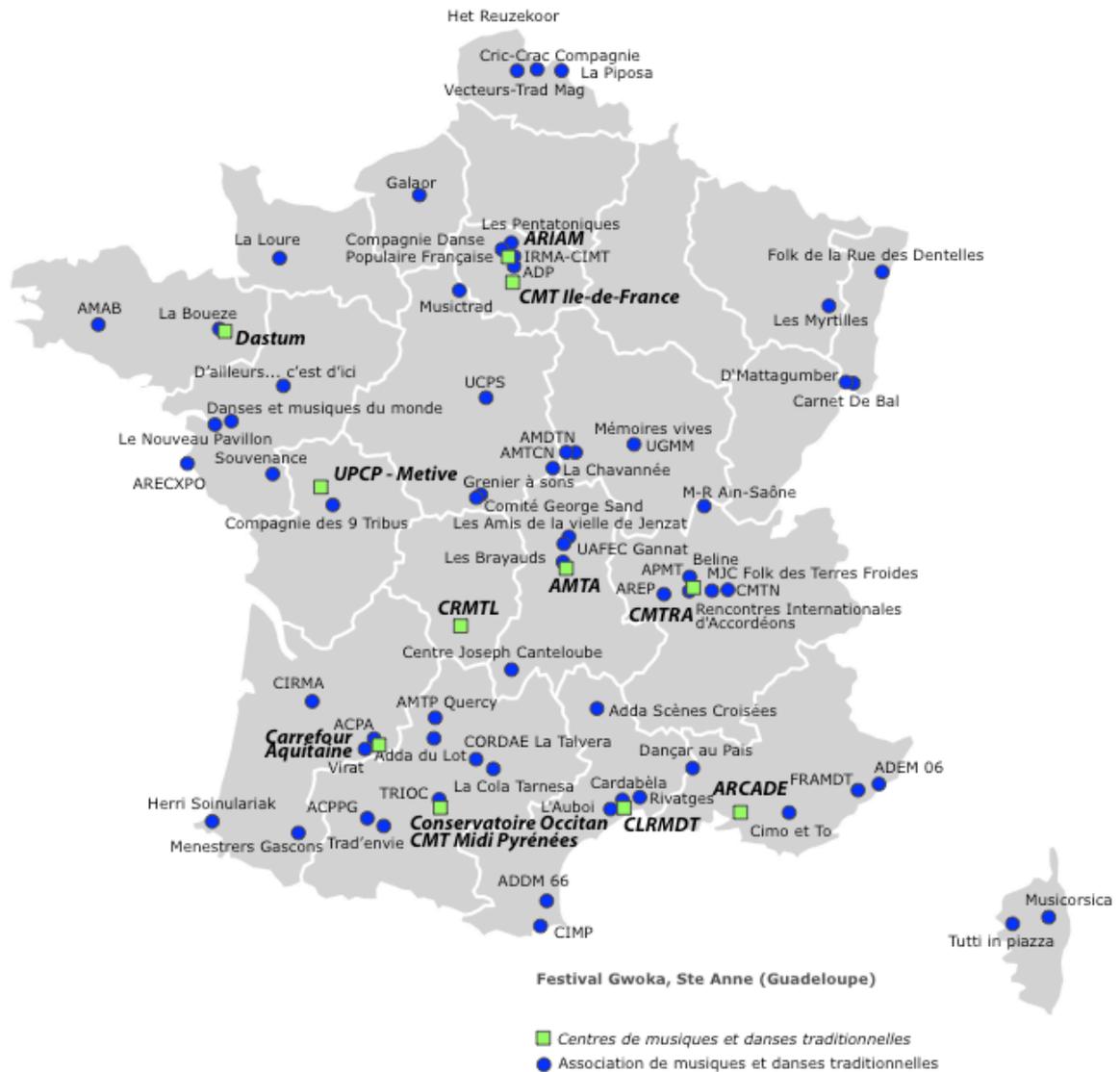
« Bredelers » (67)

Cette liste, loin d'être exhaustive, demande à être complétée par de nombreux acteurs dont le profil pourrait nourrir le projet centre de ressources :

- Artistes confirmés de la scène Alsacienne
- Artistes de la jeune scène Alsacienne
- Diffuseurs
- Ethnologues
- Philosophes
- Sociologues
- Historiens
- etc

### 10.3

## Carte des centres de ressources et associations de musiques et danses traditionnelles dans les territoires Français



## Les centres de ressources visités et étudiés

### Aperçus et commentaires

#### **Dastum en Bretagne**

Les axes d'action de Dastum sont la collecte, la sauvegarde et la transmission du patrimoine oral de Bretagne. Il s'agit du centre le plus ancien de France.

Il fédère des points de collecte et de consultation sur tout le territoire. Les travaux de Dastum concernent la musique traditionnelle et non pas populaire à l'image des Festnoz. Dastum a une importante activité de publications (livres, disques, revues).

La structure, située au centre de Rennes dans des locaux modestes, dispose d'un budget d'environ 500.000 euros par an et de 10 salariés.

A noter : le manque de salle de spectacle, ne permettant pas l'accueil du public ce qui génère de nombreux frais de location de salle.

#### **Conservatoire Occitan de Toulouse**

Ce centre a été créé en 1971, à l'initiative des Ballets Occitans et de la Mairie de Toulouse. Devenu Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse Midi-Pyrénées - Conservatoire Occitan en 2007, il coordonne, met en réseau les associations du territoire midi pyrénéen.

Son travail, très axé sur la facture instrumentale, intègre également une école de musique comprenant plus de 200 élèves.

La structure, située au centre de Toulouse, dispose de locaux récents et très spacieux intégrant : bureaux, médiathèque, salles de travail et une salle de spectacle qui lui permet, entre autres d'organiser une saison de concerts - rencontres qui donnent carte blanche à des artistes, musiciens, chanteurs, danseurs ou conteurs de l'Occitanie, tout en s'ouvrant sur les musiques d'autres cultures.

12 personnes salariées travaillent au sein du Conservatoire Occitan.

#### **Deutsches Volksliedearchiv de Freiburg im Breisgau** (Allemagne)

Ce centre, créé en 1915 est essentiellement axé sur la recherche. La plus grande partie de la musique traditionnelle alsacienne a été collectée par le DV Freiburg dès 1915. Les grands auteurs (Pinck, Lefftz, Weckerlin, ...) y sont archivés. Ce centre dispose également de nombreuses collectes orales, en français et en allemand. Une infime partie (5%) de ce fond est numérisée.

La structure, située dans une maison de maître au cœur de Freiburg, dispose de 10 salariés dont 5 chercheurs.

#### **Les principaux points communs des trois structures visitées sont :**

- L'orientation vers la recherche
- Des locaux situés au centre d'une grande ville, facile d'accès
- Un budget qui avoisine les 500.000 euros pour environ 10 salariés

#### **Une structure à étudier de près :**

##### **UPCP – Métime**

Je conseille vivement de prendre exemple sur la structure et le fonctionnement de ce centre de ressources basé sur une union d'associations. L'architecture de son site Internet est également remarquable. <http://www.metime.org/-Accueil-.html>

## Aperçu de la structure du Conservatoire Occitan de Toulouse

Aperçu de la structure : locaux, budget, postes salariés, partenaires institutionnels associés, etc

Locaux : 653 m<sup>2</sup>

Hall / Boutique : 48m<sup>2</sup> – guichet, rayonnages

Salle de spectacles / expo : 135 m<sup>2</sup> – scène, grill, sono+lights, cimaises

Centre de documentation : 160 m<sup>2</sup> – rayonnages, postes consultation audio, informatique, station de numérisation

4 Salles de musique : 61 m<sup>2</sup> – insonorisées

Atelier fabrique instruments + local stockage : 110 m<sup>2</sup> – tour, scie, fraiseuse

5 bureaux administratifs : 86 m<sup>2</sup>

Local archivage : 17 m<sup>2</sup>

Sanitaires : 36m<sup>2</sup>

Accueil Boutique

34 K€ - 2 personnes : 1,3 ETP

Diffusion / Stages

78 K€ - personnel occasionnel

Documentation

95 K€ - 2 personnes : 2 ETP

Cours

48 K€ - 10 animateurs/professeurs : 1.5 ETP

Ateliers lutherie

81 K€ - 2 personnes : 2 ETP

Administration

170 K€ - 2 personnes : 2 ETP

Publications

36 K€ - 1 personne : 0,8 ETP

Association loi 1901

Financeurs :

Ville de Toulouse 40%

Département Haute Garonne 7%

Région Midi-Pyrénées 15%

DRAC 20%

**Le type des équipements dédiés ainsi que les surfaces approximatives occupées sont :**

Un centre de documentation comprenant :

1) une salle de consultation

avec 12 postes de travail dont 2 postes d'écoute + 1 poste de visionnage vidéo + 1 ordinateur

avec 1 banque d'accueil et rayonnages (80m linéaires) contenant 3000 ouvrages, 33 titres de revue, 700 disques édités, 700 disques (copie archives sonores)

2) une réserve

avec rayonnages (78m linéaires) et 1 meuble à affiches

3) un espace bureau

- 1 bureau responsable de la doc + 1 poste informatique de numérisation des archives sonores avec matériel de lecture de documents sonores (magnétophones à bandes, lecteur K7, lecteur DAT, lecteur mini disc)

**Les charges de fonctionnement générées par chacune d'elles et le nombre d'emplois nécessaires à leur bon fonctionnement sont :**

Pour le centre de documentation :

- 2 postes temps plein documentaliste
- 1 poste de chargé de numérisation des archives sonores : 16h / mois

**Les différents partenaires institutionnels associés sont :**

Pour le centre de documentation :

- Bibliothèque Nationale de France dans le cadre du fonctionnement du pôle associé FAMDT

**Schéma National d'orientation pédagogique – Avril 2008**  
Cursus « musiques traditionnelles »

**I. 6 -- Cursus de la discipline dominante "MUSIQUES TRADITIONNELLES"**  
(voix et instruments)

**Module principal de pratique individuelle et/ou collective \***

- 1 - Répertoire de l'aire culturelle choisie comme dominante
- 2 - Variation et/ou improvisation
- 3 - Techniques vocales spécifiques (pour les chanteurs)

\*suivant l'aire culturelle concernée, le cas échéant avec la danse, et dans la réalité sociale où s'exerce cette pratique (c'est à dire hors conservatoire).

**Module associé de pratique individuelle et/ou collective\***

- 1 - Répertoire d'une seconde aire culturelle proche de la dominante
- 2 - Dans un autre répertoire

\*suivant l'aire culturelle concernée, le cas échéant avec la danse, et dans la réalité sociale où s'exerce cette pratique (c'est à dire hors conservatoire).

Dans le cas où le module principal concerne la pratique individuelle, le module associé concerne la pratique collective.

**Module complémentaire de formation et de culture musicale**

- 1 - Connaissance des sources patrimoniales, organologie, histoire et esthétique
- 2 - Analyse et travaux d'écoute
- 3 - Etude des formes de notation adaptées à l'aire culturelle choisie comme dominante
- 4 - Accomplissement d'un travail de recherche sur un thème patrimonial

**Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :**

- Pratique du collectage
- Deuxième instrument ou chant (pour les instrumentistes)
- Instrument (pour les chanteurs)
- Pratique vocale ou instrumentale dans une autre esthétique
- Accompagnement (instrument, chant ou danse)
- Direction d'ensemble vocal et/ou instrumental
- Ecriture, création ou composition
- Danse
- Théâtre
- Lien avec les musiques actuelles amplifiées ou le jazz ou la musique ancienne
- Production et traitement du son
- Mémoire sur un sujet de culture musicale
- Réalisation d'une programmation ou d'une manifestation musicale dans le cadre d'une pratique amateur

## 10.7

### Charte du réseau européen des musiques et danses traditionnelles (Extraits)

De nombreux éléments fondateurs, extraits de la charte du réseau européen des musiques et danses traditionnelles, pourront servir de base de réflexion pour la construction du futur centre de ressources Alsacien.

Ce texte nous montre également l'importance, pour une région comme l'Alsace, de développer un projet européen avec ses proches voisins du Rhin Supérieur comme par exemple Freiburg et Bâle.

*Extraits (Publié dans Planètes Musiques, février 2003)*

*"Nous, signataires de cette charte, constituons un réseau européen de coopération visant à valoriser et développer la documentation, l'information, la recherche, la diffusion, la création et la formation dans le domaine des musiques*

*et danses traditionnelles. Notre objectif est de créer les outils nécessaires à une meilleure **connaissance mutuelle** entre les **diverses traditions musicales de l'espace européen** et de développer un programme pluriannuel d'échanges et de projets communs entre les nombreux acteurs du secteur : musiciens et danseurs, professionnels et amateurs, porteurs de traditions, associations, **chercheurs** et producteurs, **diffuseurs**, éditeurs, formateurs, **créateurs**, responsables culturels et institutionnels.*

*Aujourd'hui, le domaine des musiques et danses traditionnelles témoigne en même temps d'une très grande diversité nationale, régionale ou communautaire et d'une **évolution très marquée vers une dimension interculturelle, transnationale, métissée et ouverte au monde**. Il constitue de ce fait un terrain privilégié d'observation, d'action et de coopération pour l'Union Européenne au moment même où elle travaille à mettre en évidence son héritage culturel commun dans le respect des cultures nationales et régionales. Notre réseau se propose d'agir auprès des diverses instances européennes, en particulier auprès de la Commission Européenne, pour que la coopération dans le domaine des musiques et danses traditionnelles soit pleinement reconnue et soutenue au niveau européen, ce que*

*ne peuvent faire séparément les niveaux nationaux et régionaux surtout dans les pays les plus faibles économiquement. Notre champ d'intervention couvre l'ensemble des musiques et danses traditionnelles de toute l'Europe et intègre donc :*

*Les traditions autochtones propres aux nations, régions et minorités de l'Europe entière ;*

*Les traditions de communautés non reliées à un territoire précis (musiques tziganes ou diaspora juive par exemple) ;*

*Les traditions issues des diverses migrations et immigrations ;*

*Les musiques et danses traditionnelles extra - européennes du patrimoine mondial, les musiques et danses résultant de la rencontre des diverses traditions ci-dessus décrites ;*

***Les nouvelles musiques et danses d'inspiration traditionnelle s'inscrivant dans le champ de la création actuelle.***

*Il inclut à la fois des traditions orales ou écrites, relevant du **domaine populaire, savant ou religieux.***

*Notre réseau considère que les musiques et danses traditionnelles, tout en étant reliées à un patrimoine, des sources ou des matériaux spécifiques qui en font l'originalité par rapport à d'autres formes d'expression musicale, n'en constituent pas pour autant un domaine figé et passéiste, mais au contraire un **domaine riche d'invention, de création et d'innovation permanente**, au même titre que d'autres formes de création artistique actuelle. Les musiques et danses traditionnelles vivantes sont en perpétuel renouvellement depuis toujours, et ouvertes à toutes les rencontres. **Elles font vivre le passé dans un présent nouveau, qui lui-même devient la source nourricière du futur.***

*Nous tenons à associer trois aspects essentiels et complémentaires qui caractérisent, à nos yeux, le domaine des musiques et danses traditionnelles :*

*La dimension patrimoniale, relative au lien, plus ou moins fort, avec les sources antérieures ;*

***L'enracinement géographique ;***

*La spécificité nationale ou régionale ;*

*L'expression identitaire ;*

***La langue,***

***L'environnement culturel et naturel ;***

***La dimension sociale*, relative au contexte fréquemment festif, rituel ou événementiel conférant le plus souvent aux musiques et danses traditionnelles une fonction sociale importante dans la famille, le village, le quartier, la communauté, à l'occasion des fêtes, rencontres ou toutes manifestations populaires, religieuses, civiles ou autres ;**

***La dimension artistique, relative à la qualité de l'interprétation, de la musicalité, de la maîtrise instrumentale et vocale, professionnelle et amateur, et à la capacité de création individuelle ou collective.***

*Notre réseau tient à affirmer qu'aucune tradition musicale ne peut se prévaloir d'une quelconque forme de supériorité ou d'exclusivité territoriale par rapport à d'autres traditions, si minoritaires ou étrangères soient-elles. Tout en reconnaissant la légitimité du sentiment identitaire, national, régional ou communautaire, inhérent à de nombreuses musiques et danses traditionnelles, nous affirmons avec force la dimension universelle de toutes les traditions musicales et chorégraphiques et les considérons comme un bien commun du patrimoine immatériel de l'Europe et du monde. Notre réseau s'élève vigoureusement contre les manipulations visant à utiliser les musiques et danses traditionnelles au service de thèses nationalistes, xénophobes et racistes ou à des fins de rejet et d'exclusion.*

***Nous considérons, au contraire, le domaine des musiques et danses traditionnelles comme un outil précieux de reconnaissance, de communication et d'intégration entre des personnes ou des groupes humains originaires de pays, de cultures ou de religions différentes.***

*Plus généralement, notre réseau s'oppose à toute forme d'oppression et de discrimination, qu'elles se fondent sur le sexe, l'ethnie, le niveau social, la race, la religion, l'âge, la couleur de la peau, la nationalité ou tout handicap. Les membres de notre réseau coopèrent, non dans le but de privilégier les intérêts prioritaires de leurs pays, de leur région ou de leur communauté d'origine, mais dans celui de servir l'intérêt commun des musiques et danses traditionnelles, dans un esprit de citoyenneté européenne."*

## Liste des personnes rencontrées au 31/12/09

### Rendez-vous physiques et/ou téléphoniques :

- Marie-Claude Ségard, Directeur du Conservatoire de Strasbourg
- Martine Fleith, Directeur de l'ADIAM 67
- André Hincker, Directeur de la médiathèque André Malraux
- Pierre-Olivier Laulanné, Directeur de la FAMDT
- François Gelin, Directeur de l'ACA Selestat
- Philippe Pfisterer, Directeur du CDMC de Guebwiller
- Jacques Schleff, Directeur du festival « Summerlied »
- Charly Damm, Fond Louis Pinck et Leffts
- Denis Haberkorn, Mission Voix Alsace
- Catherine Fender, Directeur du chœur d'Alsace et de l'ensemble « Plurielles »
- Gilles Péquignot, Musicien de l'association « Carnet de Bal» et du groupe « Au gré des Vents »
- Aline Zylberajch, Prof. Mus. Anc. CNR Strasbourg, Auteur d'un disque sur le Hackbrett (Suisse).
- Robert Herrmann, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la ville de Strasbourg
- Gilbert Scholly, Maire de Barr
- Jean-Pierre Albrecht, Chanteur
- René Egles, Chanteur
- Paul Boistelle, Compositeur / arrangeur
- Sylvain Marchal, Directeur artistique de la FSMA
- Mathieu Schneider, Directeur du département musique de l'Université de Strasbourg
- Roger Siffer, Chanteur, Directeur de la Choucrouterie
- Jean-François Alizon, Spécialiste de Musique & Danses Anciennes, membre du groupe de danse Alsacienne de Strasbourg
- Rudolf Weber, Professeur d'histoire de la musique au Conservatoire de Strasbourg
- Jean Sturm, Banque de données du chant choral « Musica International »
- Etienne Jund, Festival Clair de Nuit
- Solange Mellinger, Professeur de danse Alsacienne au Conservatoire de Strasbourg
- Thierry Danet, Pdt d'Artefact / Centre de Ressources des Musiques Actuelles
- Sylvain Piron, Spécialiste des musiques traditionnelles de France
- Rodolphe Burger, Chanteur (Nombreuses collaborations avec Erik Marchand, Bretagne)
- Annemarie Millière, Présidente de l' Ass. Des Groupes Folkloriques du Bas-Rhin et Secrétaire de la Fédération des Groupes Folkloriques d'Alsace
- Gérard Gloeckler, Président du Groupe Folklorique « Les Barrois » et membre très actif de de la Fédération des Groupes Folkloriques d'Alsace.
- Jimmy Bock, porteur d'un projet de lieu de diffusion des Danses Alsaciennes à Strasbourg.
- Philippe Koerper, Musik Hochschule de Luzern (cf Master Alpenländische Volksmusik)
- Dominique Kratf, Musiconair (service de radios Internet)
- Christophe Toussaint, Musicien Traditionnel de Lorraine
- Maurice Laugner, Maire honoraire d'Andlau / Centre d'Interprétation du Patrimoine
- Martin Gester, Directeur du Parlement de musique

Et plusieurs responsables des associations de musiques et danses Trad. ou Folkloriques

*A cela s'ajoute de nombreux courriels, contacts téléphoniques et recherches via Internet*

## 10.09

### Remerciements

Roger Siffer, Jean-Pierre Albrecht, René Eglès, Solange Mellinger, Paul Boistelle, Gilles Péquignot, Jean-François Alizon, Jacques Schleef, et bien d'autres personnes encore.

Un grand merci aussi aux directeurs des centres de ressources qui j'ai pu rencontrer, ainsi qu'au personnel de la DRAC, de l'OLCA, de la SIE qui m'ont aidé de leurs conseils.

Merci à Mathieu Schneider et à Charlotte Cotteau pour leur travail remarquable.

Merci à toutes les personnes rencontrées pour le temps qu'elles ont bien voulu m'accorder pour faire avancer un projet qui nous tient à cœur.

*Une pensée pour François Laquièze (DRAC) qui a initié ce projet...*

## 10.10

### Table des sigles

<b>SIE</b>	Service de l'inspection et de l'évaluation (SIE) du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC)
<b>OLCA</b>	Office pour la Langue et la Culture d'Alsace
<b>DRAC</b>	Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace
<b>MDT</b>	Musiques et danses traditionnelles
<b>UPCP-Métive</b>	Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes et Vendée et Métive signifie les moissons en langue poitevine
<b>DASTUM</b>	Centre de ressources de Rennes
<b>DV Freiburg</b>	Deutsche Volksliedearchiv Freiburg im Breisgau (Allemagne)
<b>FAMDT</b>	Fédération de Associations de Musiques et Danses Traditionnelles
<b>ADIAM 67</b>	Association Départementale d'Information et d'Action Musicales du Bas-Rhin
<b>FSMA</b>	Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace